

CATALOGUE DES AGARICALES
(BASIDIOMYCÈTES)
DE LA ZONE ALPINE
DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE
ET DES RÉGIONS LIMITROPHES

par R. KÜHNER (1) et Mlle D. LAMOURE (2)

Résumé. — Les récoltes d'Agaricales actuellement déterminées ou nommées par les auteurs représentent à ce jour 327 espèces appartenant à 43 genres. Elles sont répertoriées dans ce catalogue avec, pour chaque espèce le lieu de récolte, des précisions sur l'habitat et, le cas échéant, sur la flore phanérogamique environnante ; à cet égard, la présence du *Dryas* ou des Saules nains a toujours été soigneusement notée, avant tout parce que ces végétaux sont généralement associés à des champignons ectomycorhizogènes, mais aussi parce qu'ils renseignent sur le microclimat et sur certains caractères du sol.

Mots-clés. — *Parc National de la Vanoise, zone alpine, Agaricales.*

Summary. — LIST OF THE AGARICALES (BASIDIOMYCÈTES) COLLECTED IN THE ALPINE ZONE OF THE NATIONAL PARK OF VANOISE AND ADJACENT AREAS.

The collections of Agaricales determined or named at the present by the authors involve 327 species, belonging to 43 genera. They are listed here, and for each species or for each collection, data are given about their habitat, or about the Phanerogams ; the presence of *Dryas* and of dwarf willows is carefully pointed up, at first because they are associated with those of Agaricales considered as mycorrhizal fungi, and also because they give informations about the microclimate and about some characteristics of the soil.

Key-words. — *National Park of Vanoise, alpine zone, Agaricales.*

(1) 38, rue Benoist-Mary, 69005 LYON.

(2) Université Claude Bernard, Département de Biologie végétale, 43, boulevard du 11 Novembre 1918, 69622 VILLEURBANNE CEDEX.

INTRODUCTION

En guise d'avertissement, nous voudrions d'emblée préciser que ce « Catalogue » ne doit être compris que comme première contribution à un inventaire mycologique (Champignons Supérieurs Agaricales) de la zone alpine du Parc National de la Vanoise. Ce catalogue est forcément incomplet, car nous n'avons pas exploré toute la superficie du Parc, et surtout parce que nous sommes encore à ce jour dans l'incapacité de nommer beaucoup de nos récoltes. Après vingt ans d'expérience alpine, nous évaluons à un tiers environ ce résidu exigeant encore de longues et patientes recherches, et nous ne voudrions pas que cette première liste, répondant à la nécessité de mettre en ordre un acquis à ce jour, fasse illusion...

Les régions explorées sont pour la grande majorité d'entre elles situées à l'intérieur des limites du Parc National, quelques-unes dans la zone limitrophe.

Les stations, maintes fois visitées même au cours de la même saison, ont retenu notre attention sur critère scientifique bien sûr, en raison par exemple de la nature de la roche-mère ou de la beauté des associations de plantes supérieures parmi lesquelles poussent les champignons, mais aussi en raison de leur commodité d'accès à partir d'un camp de base installé pour trois à quatre semaines. Nous avons en effet toujours pensé qu'il était indispensable de pouvoir procéder, sinon le jour même (excursion le matin, étude l'après-midi) du moins le lendemain de la récolte (en cas de course de la journée) à l'étude descriptive de la plupart des collections, et de ne pas se contenter de les mettre en herbier après détermination approximative qui alors a toutes chances de rester « en l'état ». Nos principaux camps de base ont été les communes de Pralognan, Val d'Isère et Bonneval, et pour ces deux dernières nous avons apprécié le confort de la salle de travail mise à disposition des scientifiques dans les chalets PNV du Laisinant et de Bonneval. Les lacunes concernant Bellecôte-Mont Pourri sont la conséquence des difficultés d'accès.

Les périodes de visite ont varié au cours des ans. La période du 10 au 31 août est celle où le plus grand nombre d'investigations ont été faites par les deux auteurs ensemble de 1963 à 1973, sauf en 1964, 1966, 1967 et 1972 (missions dans le Parc National Suisse des Grisons, et en Scandinavie). Dans cette même décennie, R. KÜHNER a souvent exploré seul du 15 juillet au 10 août quelques territoires des zones alpines inférieure et moyenne accessibles à pied au départ de Pralognan. Après 1973, les longs séjours en Vanoise ont été plus rares, D. LAMOURE étant alors sollicitée pour des missions plus lointaines (Laponie, Groenland, Alaska, Spitzberg) mais de retour de ces régions périarctiques elle a presque chaque fois consacré une ou deux semaines à des études et récoltes dans la zone alpine supérieure déneigée début septembre... avec un succès inégal en raison des conditions atmosphériques : fortes gelées ou première neige.

Pour la présentation du contenu de ce Catalogue, nous avons adopté l'ordre alphabétique des genres et à l'intérieur de chaque genre l'ordre alphabétique des

espèces. Par contre, concernant les sous-genres et/ou les sections, la règle des autonymes empêche de suivre l'ordre alphabétique.

Pour chaque récolte, mention est faite de la date de récolte et, si elle a fait l'objet d'une étude descriptive, du numéro de cette étude (qui est aussi celui de l'herbier et de la culture mycélienne), numéro où l'on retrouve par son initiale l'auteur concerné, puis l'année de la récolte indiquée à deux chiffres. A chaque numéro de référence, correspondent dans les dossiers manuscrits des auteurs soit une description détaillée, soit des notes comprenant au moins des précisions sur

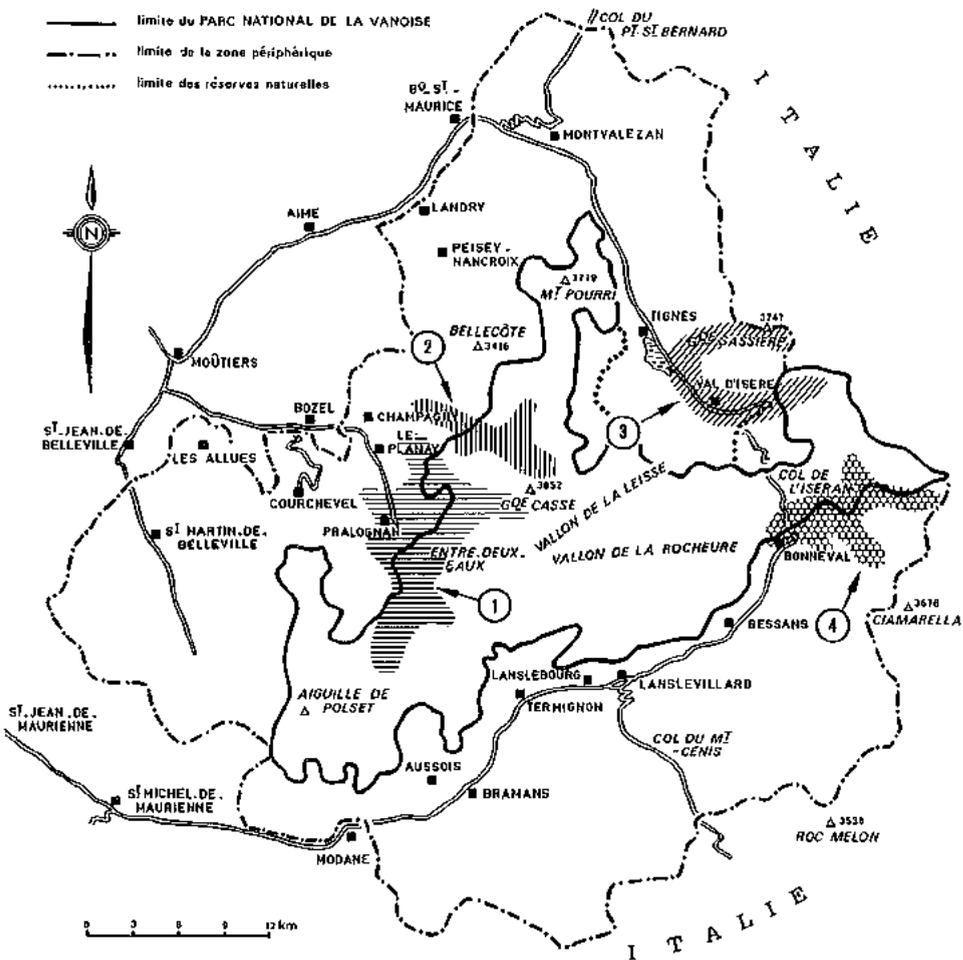


FIG. 1. — Carte de situation des régions explorées. 1 : Région de Pralognan ; 2 : Haute Vallée de Champagny ; 3 : Haute-Tarentaise ; 4 : Haute-Maurienne.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

l'habitat, des références à des codes de couleurs..., etc. ; le tout est toujours complété par les données des observations microscopiques réalisées sur exsiccata.

Les particularités de l'habitat sont précisées soit globalement pour une espèce donnée, soit — et ce surtout pour les espèces mycorhiziques — à l'occasion de chaque récolte.

Les lieux de récolte sont désignés et situés en altitude d'après les cartes IGN à 1/25 000 du massif de la Vanoise (réf. 235, 236, 237) ; ils sont cités dans le même ordre à l'intérieur des grandes unités que nous reconnaissons « par commodité » et délimitons sur la carte générale reproduite ci-jointe. Pour les caractéristiques géologiques, pédologiques et climatiques de ces lieux de récolte nous laissons le lecteur se reporter aux récents travaux de P. GENSAC, M. EYNARD et J.C. DEBAUD.

Nous exprimons toute notre gratitude au Comité Scientifique du Parc National de la Vanoise pour l'aide financière accordée plusieurs années pour nous-mêmes, nos collaborateurs et nos élèves.

Nous remercions aussi Mme Dominique BOULANGER, collaboratrice technique pour son aide précieuse lors de l'élaboration de ce manuscrit.

AGARICUS L. : Fr. ; s. Karst.

***Agaricus arvensis* Schaeff.**

- Région de Pralognan : Cirque du Génépny, 2 200 m, *Helianthemum grandiflorum*, 14-9-69.

***Agaricus campestris* L. : Fr.**

- Région de Pralognan : Gava Renard, 2 400 m, pelouse acide, 10-9-69, K. 69-300 ; Lac des Assiettes, 2 530 m, *Alchemilla pentaphyllea*, 26-8-63, K. 63-193 ; *ibid.*, 17-7-64 ; *ibid.*, 10-9-69, K. 69-300 bis ; Sud du Refuge de Pécelet-Polset, 2 500 m, pelouse, 4-9-70.
- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays désert, 2 650 m, pelouse, 19-8-71.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, pelouse, 22-8-71 ; Combe des Reys, 2 700 m, pelouse acide, 19-8-82 ; *ibid.*, 3-9-83 ; Plan des Evettes, 2 300 m, 18-8-70 ; environs de Bessans, sous le Refuge d'Avérole, pâture, 26-4-70.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, pelouse, 23-8-70 ; *ibid.*, 29-8-82.

***Agaricus purpurellus* (Moell.) Moell.**

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 150 m, dryadaie herbue, 26-7-63, K. 63-50 ; *ibid.*, 17-8-63, K. 63-119.

***Agaricus silvicola* (Vitt.) Peck**

- Région de Pralognan : Cirque du Génépny, 2 200 m, 8-9-70, K. 70-113.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Evettes, 2 300 m, pâture, 21-8-82.

Agaricus squamulifer (Moell.) Pilat

- Région de Pralognan : Chalets de la Motte, 1 900 m, pâture à *Rumex alpinus*, 22-8-60, K. 60-45.

AGROCYBE Fayod
(Voir aussi *RAMICOLA*)

Agrocybe paludosa (J. Lange) Kühner et Romagnési

- Région de Pralognan : entre le Plan des Bois et sous le Cirque du Génépy, de 1 980 à 2 100 m, petits marais à *Sphagnum* ou mouilletes à *Carex davalliana*, 21-8-65 ; *ibid.*, 13-8-69, K. 69-124 ; *ibid.*, 24-8-69, K. 69-206 ; *ibid.*, 26-8-69, K. 69-216.

ALNICOLA Kühner

Alnicola chamiteae Kühner

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 200 m, *Dryas*, 17-8-62, K. 62-7 ; *ibid.*, 24-8-62, K. 62-55 ; *ibid.*, 10-9-70, K. 70-127 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, *Saxifraga oppositifolia*, 29-8-62, K. 62-82 ; Cirque du Dard, 2 250 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 9-9-61, K. 61-125 ; *ibid.*, 16-8-62, K. 62-1 ; Cirque du Grand Marchet, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 19-8-69, K. 69-165.
- Haute Vallée de Champagne : Moraine de l'Épéna, 2 100 m, *Dryas*, 14-9-70, K. 70-153.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 600 m, *Salix herbacea*, 21-8-71, K. 71-70.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, *Anthelia*, 1-9-73.

Alnicola cholea Kühner

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, W 2 200 m, *Salix foetida*, *S. hastata*, 21-8-62, K. 62-36.

Alnicola tantilla Favre

- Haute-Maurienne : Plan des Évettes, 2 300 m, 18-8-70, K. 70-27 ; Région de Pralognan : Le Petit-Mont-Blanc, E 2 200 m, 25-8-65.

AMANITA Pers.

***Amanita nivalis* Greville (= *oreina* Favre)**

- Région de Pralognan : Col du Tambour, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 6-9-69, K. 69-259.
- Environs du Col de l'Iseran : Petit Plan, 2 650 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, K. 71-58.

***Amanita vaginata* (Bull. : Fr.) Vitt.**

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 200 m, dryadaie, 17-8-63, K. 63-120 ; entre le Pas de l'Ane et le Petit Marchet, 2 200 m, pelouse, 19-8-69, K. 69-164 ; sous le Col du Génepy, 2 800 m, *Salix herbacea*, 8-9-71, K. 71-131 ; La Motte, 1 950 m, pâture, 24-8-65 ; sous le Lac des Vaches, 2 320 m, 6-9-73, K. 73-275.

ANELLARIA Karst.

***Anellaria semi-ovata* (Sow. : Fr.) Pearson et Dennis**

- Région de Pralognan : Cirque des Nants, 2 200 m, pâture, 15-8-65.
- Haute-Maurienne : Le Vallon, près du petit lac, 2 650 m, bouse desséchée, 3-9-83.

ARRHENIA Fr.

***Arrhenia auriscalpium* Fr.**

Espèce inféodée au niveau supérieur de la zone alpine où elle peut passer inaperçue sur la terre nue des associations ouvertes ou sur les coulées de solifluxion.

- Région de Pralognan : Entre l'Arcellin supérieur et le Lac des Assiettes, 2 400 m, 11-8-69 ; sur le Lac des Assiettes, 2 500 m, 2-9-64, K. 64-6 ; *ibid.*, 17-7-67 ; Cirque de la Vuzelle, 2 600 m, 19-8-65, K. 65-29.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 650 m, terre à *Anthelia*, 19-8-71 ; *ibid.*, 21-8-71.
- Haute-Maurienne : Plan des Évettes, 2 500 m, 18-8-70.

***Arrhenia lobata* (Pers. : Fr.) Kühner et Lamoure**

Très fréquente et abondante certaines années dans les mousses du bord des ruisselets et dans les mouillettes ; préfère le calcaire.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 200 m, 27 et 31-7-65, K. 65-53 ; ibid., 25-7-66 ; Arcellin supérieur, Paradis, 11-8-69 ; ibid., moraine du glacier, 2 200 m, 24-8-62 ; entre les chalets supérieurs de l'Arcellin et Gava-Renard, 2 350 m, 22-8-62, K. 62-49 ; Cirque du Petit Marchet, 2 390 m, 17-8-65 ; Cirque du Grand Marchet, 2 200 m, 10-8-65 ; Cirque des Nants, 2 200 m, 21-6-65 ; Cirque du Génépy, 2 200 m, 28-8-62 ; ibid., 12-8-65 ; Plan des Bois, 2 000 m, 25-8-62, K. 62-64 ; sous le Col de la Vuzelle, W 2 450 m, 19 et 25-8-65.
- Haute Vallée de Champagny : Le Vallaisonnay, 2 300 m, mouillette, 24-8-83, L. 83-105.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, mouillette, 12-8-70.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 250 m, 15-8-70.
- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 700 m, 19-8-71.
- Haute-Maurienne : Ruisseau des Reys, 2 700 m, 22-8-71 ; Col des Évettes, N 2 600 m, 2-9-83 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Saxifraga aizoides*, *S. stellaris*, 18-8-70 ; ibid., 17-8-71 ; ibid., 21-8-82 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 250 m, mouillette, 8-9-83.
- Plan de Bellecombe : Plan du Lac, 2 300 m, 23-8-70 ; ibid., 6-9-83.

CALOCYBE Kühner

Calocybe carnea (Bull. : Fr.) Sing.

- Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, *Helianthemum*, 18-8-68 ; La Motte, 1 900 m, pâture, 24-8-65, K. 65-107.

Calocybe gambosa (: Fr.) Donk.

- Région de Pralognan : Pentes du Petit-Mont-Blanc, E 2 100 m, 12-8-68.

CAMAROPHYLLUS (Fr.) Kummer em. Fayod

Camarophyllus colemannianus (Blox.) Ricken, ss Bres., Konrad et Maublanc non Ricken.

- Région de Pralognan : Cirque de l'Arcellin inférieur, 1 750 m, *Dryas*, pâture, 28-9-63 ; sous l'entrée du Cirque du Petit Marchet, 2 350 m, *Dryas*, 10-9-64 ; près des Chalets de la Motte, 1 900 m, *Dryas*, pâture, 22-8-60, L. 60-25 ; ibid., 20-8-68, K. 68-154 ; sous le Lac des Vaches, 2 250 m, pâture, 6-9-73, K. 73-371, carpophore nain.

***Camarophyllus fornicatus* (Fr.) Karsten**

- Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, E 1 750 m, pâture, 15-9-71 ; *ibid.*, à la Glière, E 2 000 m, pâture, 13-9-71.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, 2 300 m, pâture, 27-8-73, K. 73-323.

***Camarophyllus hygrophoroides* Kühner**

- Région de Pralognan : entre le Cirque du Génépé et le Col du même nom, 2 400 m, 14-9-69, K. 69-319 ; *ibid.*, 8-9-71, K. 71-129.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 700 m, *Dryas*, 22-8-82.

***Camarophyllus niveus* (Scop.) Wünsche**

● Carpophores normaux :

- Région de Pralognan : Le Moriond, 2 300 m, pâture, 15-9-71 ; Lac des Assiettes, 2 535 m, pâture, 10-9-69 ; sous le Cirque du Petit Marchet, 2 350 m, pâture, 10-9-64 ; Cirque du Génépé : 2 300 m, pâture, 22-9-66 ; La Motte, 1 900 m ; pâture, 20-8-63, K. 63-147.
- Haute Vallée de Champagny : La Glière derrière, 2 300 m, pâture, 4-9-73.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, versant italien, 20-8-70, K. 70-50.
- Environs du Col de l'Iseran : de Petit Plan à Grand Plan, 2 600 m, pâture, 25-8-73.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, 2 300 m, *Salix herbacea*, 27-8-73.

● Carpophores apogames :

- Région de Pralognan : Le Moriond, la Glière, 2 050 m, 8-9-69 ; *ibid.*, 12-9-71, K. 71-147, K. 71-152 ; au-dessus de Gava Renard, 2 500 m, pâture, 15-9-71, K. 71-156 ; entrée du Cirque du Génépé, 2 200 m, 8-9-71.

***Camarophyllus pratensis* (Pers. : Fr.) Kummer**

- Région de Pralognan : vers Le Moriond, 2 200 m, et aux alentours du lac des Assiettes, 2 450 m, 3-9-64 ; *ibid.*, 2 535 m, 10-9-69 ; Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 750 m, *Salix herbacea*, 19-8-63 ; sous le Lac des Vaches, 2 250 m, *Salix herbacea*, 8-9-69 ; sous le Cirque du Petit Marchet, 2 300 m, *Salix herbacea*, 9-64, K. 64-32 ; du Cirque du Petit Marchet au Col du Tambour, 2 500 m, *Salix herbacea*, 6-9-69 ; Cirque du Génépé, 2 300 m, 26-8-69 ; sous le Col du Génépé, 2 400 m, 8-9-71 ; La Motte, 20-8-68.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, 2 300 m, 27-8-73.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 23-8-70.

***Camarophyllus subradiatus* (Schum.) Wünsche, ss. Konrad et Maublanc, non Kühner & Romagnési Flore Analytique, non J.-E. Lange.**

- Région de Pralognan : Arcellin inférieur, 1 750 m, 9-9-61.

- Haute Vallée de Champagny : en aval des Caves, 1 900 m, 16-9-69, K. 69-332.

Camarophyllus subviolaceus (Peck.) Sing.

Forme apogame :

- Plan de Bellecombe : 2 300 m ; 30-8-73, K. 73-344.

CLITOCYBE (Fr.) Staude

Clitocybe alexandri (Gill.) Konr.

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 200 m, 8-9-71, L. 71-85 ; Crête du Mont Charvet, 2 200 m, *Dryas*, *Salix retusa* et *S. reticulata*, 21-8-69, L. 69-61.

Clitocybe bresadoliana Singer

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 100 m, *Dryas*, 17-8-63, L. 63-14 ; Arcellin supérieur, 2 250 m, *Dryas*, *Anthyllis alpestris*, 16-8-63, L. 63-1, L. 63-2, L. 63-4 ; *ibid.*, 22-8-63, L. 63-38 ; *ibid.*, *Dryas*, 11-9-69 ; Vallonnet, sous le glacier de la Patinoire, E 2 600 m, *Salix retusa*, 21-8-68, L. 68-23.

Clitocybe candicans (Pers. : Fr.) Kumm., var. *dryadicola* (Favre) Lamoure

- Région de Pralognan : Le Moriond, 2 200 m, *Helianthemum*, 10-9-63, L. 63-118 ; *ibid.*, 9-9-61, L. 61-75 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, 22-8-61, L. 61-35 ; *ibid.*, 17-8-62, L. 62-4 ; *ibid.*, 22-8-63 ; *ibid.*, 28-8-65 ; *ibid.*, *Dryas*, *Salix reticulata*, 10-9-70 ; *ibid.*, *Dryas* et *Helianthemum*, 27-9-83 ; Arcellin inférieur, 2 200 m, 28-8-63, L. 63-76 ; Cirque du Dard, 2 200 m, *Dryas*, 9-9-61, L. 61-74 ; *ibid.*, 23-8-65 ; Cirque du Petit Marchet, N 2 200 m, *Dryas*, 10-9-64 ; *ibid.*, 18-8-68, L. 68-48 ; La Motte, 2 100 m, *Dryas*, 28-8-62, L. 62-45 ; *ibid.*, 12-9-70 ; Petit-Mont-Blanc, E 2 050 m, 25-8-65 ; ; *ibid.*, crête du Mont Charvet, 2 200 m, 22-8-68.
- Haute Vallée de Champagny : Moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 16-9-69 ; *ibid.*, 15-9-70 ; *ibid.*, 21-8-75, L. 75-38, L. 75-42 ; *ibid.*, 30 et 31-8-77, L. 77-328 ; *ibid.*, 13-9-78 ; Plan Séry, 2 600 m, *Polygonum viviparum*, 3-9-77 ; Les Esserandes, 2 300 m, *Dryas*, 14-9-70.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, *Dryas*, 14-8-70, L. 70-5.
- Haute-Tarentaise : sous les Sources de l'Isère, 2 350 m, *Dryas*, 12-9-70 ; Prariond, 2 300 m, *Salix reticulata*, 23-8-82.
- Plan de Bellecombe : NE 2 400 m, *Dryas*, 16-8-70.

Clitocybe catinus (Fr.) Quélet

- Région de Pralognan : Le Moriond, Les Fontanettes, 1 800 m, *Dryas*, 21-8-63, L. 63-29 ; Arcellin inférieur, 1 900 m, *Alchemilla*, *Helianthemum*, 16-8-68, L. 68-17.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, *Dryas*, 20-8-70, L. 70-21.

Clitocybe concava (Scop.) Gillet

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 200 m, *Dryas*, 17-8-63, L. 63-11 ; ibid., 9-8-65 ; ibid., NW 2 100 m, 18-8-77 ; Arcellin, ancien lit du glacier, N 2 400 m, *Dryas* et *Salix reticulata*, 24-8-62 ; ibid., 22-8-63, L. 63-36 ; ibid., 10-9-63 ; ibid., 23-8-65, L. 65-42 ; Cirque du Dard, N 2 100 m à 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-60, L. 60-7 ; ibid., 23-8-60, L. 60-36 ; ibid., 24-8-61, L. 61-50 ; ibid., 9-9-61, L. 61-76 ; ibid., 19-8-63, L. 63-24 ; ibid., 28-8-63 ; sous le Roc de la Pêche, E 2 300 m, *Dryas*, 20-8-63 ; Dent du Villard, 2 250 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 18-8-63, L. 63-17.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 650 m, *Salix reticulata*, 22-8-82.

Clitocybe costata Kühner et Romagnési

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 200 m, et sur la crête, 2 300 m, *Dryas*, 17-8-63, L. 63-12 ; ibid., 15-8-65, L. 65-21 ; ibid., 11-8-69, L. 69-5 ; Arcellin supérieur, 2 250 m, *Dryas*, 16-8-63, L. 63-1.
- Haute Vallée de Champagne : Moraine de l'Épéna, 2 100 m, *Dryas*, 12-9-71, L. 71-109.

Clitocybe festiva Favre

- Région de Pralognan : sous la Réchasse, 2 550 m, *Salix retusa*, 15-9-71 ; Cirque du Dard, N 2 300 m, *Dryas*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 24-8-61, L. 61-49 ; Cirque du Petit Marchet, N 2 300 m, *Salix retusa*, 10-9-64, L. 64-126 ; ibid., *Dryas*, 19-8-69, L. 69-47 ; Cirque du Génepy, sentier du Ritord, 2 500 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 8-9-71, L. 71-91.
- Haute Vallée de Champagne : moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 14-9-70, L. 70-93 ; moraine du glacier de Rosolin, N 2 300 m, *Dryas*, 17-9-70, L. 70-105.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 600 m, 28-8-76, L. 76-372, L. 76-373.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 21-8-76, L. 76-310.

Clitocybe festivoïdes Lamoure

- Région de Pralognan : Cirque de la Valette, 2 500 m, *Salix retusa*, 4-9-82 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, sous *Salix hastata* et *S. foetida*, 21-8-62, L. 62-21 ; ibid., 24-8-62, L. 62-29 ; ibid., 24-8-63, L. 63-48 ; ibid., 8-9-70, L. 70-72 ; ibid., *Dryas*, 8-9-68 ; ibid., 28-8-62, L. 62-44 ; ibid., 24-8-68, L. 68-29 ; ibid., 13-8-69, L. 69-17 ; La Motte, 1 900 m, *Dryas*, 22-8-62, L. 62-49.
- Haute Vallée de Champagne : La Manda, N 2 250 m, *Salix reticulata*, 31-8-82 ; moraine du glacier de Rosolin, N 2 300 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 17-9-70, L. 70-97, L. 70-100 ; ibid., 4-9-73.

- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 650 m, *Salix herbacea*, 18-8-76, L. 76-303 ; Le Pays Désert, 2 700 m, *Curvuletum* + coulées, 22-8-82.
- Haute-Maurienne : sous l'Ouille des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, 1-9-73 ; *ibid.*, 19-8-82 ; *ibid.*, 3-9-83 ; de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, *Salix reticulata*, 19-8-70, L. 70-13 ; *ibid.*, 17-8-71 ; Col des Évettes, 2 450 m, *Salix herbacea*, 2-9-83.

Clitocybe gibba (Pers. : Fr.) Kummer

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 200 m, *Dryas*, 17-8-63, L. 63-13 ; *ibid.*, 15-8-69, L. 69-29 ; Arcellin inférieur, E 1 750 m, *Dryas*, *Helianthemum*, 16-8-63, L. 63-3 ; *ibid.*, 13-8-68 ; La Motte, 1 900 m, *Dryas*, 21-8-65.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauviro, N 2 250 m, *Dryas*, 31-8-82 ; moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 18-8-75.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, *Dryas*, 29-8-82.

Clitocybe gracilipes Lamoure

- Région de Pralognan : Col de la Grande Pierre, 2 400 m, 21-8-69, L. 69-63 ; Crête du Mont Charvet, 2 200 m, 21-8-69, L. 69-62.

Clitocybe harmajae Lamoure

- Région de Pralognan : La Motte, 1 900 m, *Dryas*, 16-8-68, L. 68-12.

Clitocybe incilis (Fr.) Quélet

- Région de Pralognan : Cirque de la Vuzelle, NW 2 300 m, *Salix herbacea*, 15-9-66, L. 66-106.

Clitocybe inornata (Sow. : Fr.) Gill.

- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 300 m, *Salix retusa*, 31-8-82 ; moraine de l'Épéna, NE 2 100 m, *Dryas*, 14-9-70.

Clitocybe lateritia Favre

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, moraines, de 2 250 à 2 400 m, *Dryas*, 24-8-63, L. 63-33 ; *ibid.*, 10-9-63, L. 63-116 ; *ibid.*, 1-8-63 ; *ibid.*, 29-8-63 ; *ibid.*, 21-8-63, K. 63-162, K. 63-215 ; *ibid.*, 29-8-65 ; sous la Réchasse, NW 2 550 m, 11-8-69, L. 69-10 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, 27-8-83 ; Cirque du Dard, 2 250 m, 16-8-61, L. 61-23 ; *ibid.*, 19-8-63 ; *ibid.*, 23-8-65, L. 65-38 ; sous le Col de Chavière, 2 600 m, *Salix reticulata*, 3-9-67 ; crête du Mont Charvet, 2 350 m, *Dryas*, 22-8-68.
- Haute Vallée de Champagny : moraine de l'Épéna, N 2 200 m, *Dryas*, 15-8-69, L. 69-28 ; *ibid.*, 18-8-75, L. 75-21, L. 75-24, L. 75-25, L. 75-35 ; moraine du glacier de Rosolin, N 2 250 m, *Dryas*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-9-70.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard 2 200 m, *Dryas*, 28-8-70.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièra, 2 550 m, *Salix herbacea*, 25-8-76, L. 76-344 ; *ibid.*, Les « Grands Creux », 2 550 m, *Dryas*, 27-8-76.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 650 m, *Salix herbacea*, 25-8-73 ; Le Pays Désert, 2 850 m, *Salix herbacea*, 21-8-71 ; *ibid.*, 18-8-76 ; *ibid.*, 26-8-76, L. 76-362.
- Haute-Maurienne : sous l'Ouille des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, 10-9-71.
- Plan de Bellecombe : NE 2 400 m, *Dryas*, 23-8-70.

Clitocybe marginella Harmaja

- Région de Pralognan : Arcellin inférieur, W 1 800 m, *Dryas*, 13-8-68, L. 68-2 ; *ibid.*, 18-8-68, L. 68-18 ; entre le Pas de l'Ane et le Cirque du Petit Marchet, 2 200 m, *Dryas*, 10-9-64, L. 64-127 ; La Motto, E 1 950 m, *Dryas*, 21-8-65, L. 65-33 ; *ibid.*, 16-8-68, L. 68-11.
- Haute Vallée de Champagny : moraine de l'Épéna, 2 050 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 14-9-70, L. 70-94, L. 70-95 ; Moraine du glacier de Rosolin, N 2 300 m, *Dryas*, 17-9-70, L. 70-99.

Clitocybe paropsis (Fr.) Quéf. ss. Bres.

- Région de Pralognan : Mont Bochor, 2 150 m, *Dryas*, 15-8-69, L. 69-30.
- Haute Vallée de Champagny : Moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 20-8-75, L. 75-19, L. 75-20 ; *ibid.*, 21-8-75, L. 75-32 ; *ibid.*, 31-8-77, L. 77-307, L. 77-309 ; *ibid.*, 8-9-80, L. 80-115, L. 80-117.

Clitocybe cf. paropsis

- Haute Vallée de Champagny : Moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 20-8-75, L. 75-20, L. 75-22, L. 75-26, L. 75-30, L. 75-33, L. 75-41 ; *ibid.*, 19-8-76, L. 76-305 ; *ibid.*, 13-9-78, L. 78-405, L. 78-410.
- Haute-Maurienne : De l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, *Dryas*, 21-8-76, L. 76-316.

Clitocybe serotina Lamoure

- Haute Vallée de Champagny : sous le glacier de Troquairoux, N 2 400 m, *Dryas*, 6-9-70, L. 70-40 ; Moraine du glacier de Rosolin, 2 350 m, *Salix reticulata*, *Dryas*, 17-9-70, L. 70-98 ; Moraine du glacier de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 16-9-69 ; *ibid.*, 14-9-70, L. 70-91.

Clitocybe subsalmonae Lamoure

- Région de Pralognan : Pas de l'Ane, NW 2 000 m, *Dryas*, 19-8-69, L. 69-46 ; sous le Petit Marchet, NW 2 200 m, *Dryas*, 19-8-69, L. 69-45.

COLLYBIA (Fr.) Staude

Collybia dryophila (Bull. : Fr.) Kummer

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW de 2 100 à 2 250 m, *Dryas*, 17-8-63,

K. 63-121 ; entre le Mont Bochor et le Col Rosset, 2 300 m, *Dryas*, *Helianthemum*, 24-7-66, K. 66-24 ; Verrou du Lac des Vaches, 2 320 m, *Dryas*, 15-8-69, K. 69-150 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, combe à neige, 17-7-64 ; Arcellin inférieur, 1 900 m, pelouse caillouteuse, 14-7-64, K. 64-29 ; ibid., 14 et 16-7-68, K. 68-4 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 19-8-63, K. 63-128 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, arête ventée, *Loiseleuria procumbens*, 25-7-69.

Forme à pied renflé (8-13 mm à la base).

— Région de Pralognan : Le Moriond, NW de 2 100 m à 2 250 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 17-7-64, K. 64-16 ; ibid., 11-8-69, K. 69-105 ; La Motte, 1 900 m, *Dryas*, *Helianthemum*, 18-8-65, K. 65-79.

— Plan de Bellecombe : Le Lac, 2 300 m, *Loiseleuria procumbens*, 6-9-83.

Collybia obscura Favre (Syn. *Marasmius obscurus* (Favre) Favre = *M.* aff. *fuscopurpureus* ss. Favre (ZA) non *Collybia fuscopurpurea* (Pers. : Fr.) ss. Favre : Hauts Marais = *C. alkalivirens* Sing.)

— Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 900 m, pelouse à *Dryas*, sur feuille morte de *Dryas*, 14-7-68, K. 68-1 ; ibid., 16-8-68 ; Gava Renard, 2 350 m, *Loiseleuria procumbens*, 10-9-69.

CONOCYBE Fayod

(Voir aussi *PHOLIOTINA*)

Conocybe coprophila Kühner

— Région de Pralognan : Gava Renard, 2 400 m, sur crottin (pas sur bouse), 10-9-69 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, sur bouse, 26-8-69.

— Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 100 m, sur bouse, 27-8-73.

— Plan de Bellecombe : 2 300 m, 30-8-73 ; ibid., sur bouse, 12-8-75.

Conocybe fuscimarginata (Murrill.) Singer (= *C. rickenii* f. tétrasporique)

— Région de Pralognan : Le Plan des Bois, 2 000 m, sur bouse, 20-8-63.

Conocybe rickenii (J. Schaeff.) Kühner

Bisporique :

— Région de Pralognan : Chalets de la Glière, 2 000 m, à terre, 22-7-66, K. 66-20.

Conocybe siennophylla (Berk. et Br.) Sing.

— Région de Pralognan : Cirque du Petit Marchet, 2 300 m, 1-9-73.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Conocybe complexe *siennophylla* (Berk. : Br.) Singer/*kuehneriana* Singer

- Région de Pralognan : Le Moriond, près du Col de la Cha, NW 2 150 m, 23-7-63, K. 63-27, K. 63-29 ; *ibid.*, 2 200 m, terre moussue, 15-7-66 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, mousse parmi *Salix retusa*, 16-8-63, K. 63-105 ; Lac des Vaches, 2 250 m, 15-8-69 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 250 m, 23-8-65, K. 65-100 ; Cirque du Petit Marchet, sous le Col du Tambour, 2 450 m, 26-8-65, K. 65-116 ; Cirque de la Vuzelle, Plan d'Amont, 2 400 m, *Salix herbacea* moussu, 19-8-65, K. 65-86 ; Petit-Mont-Blanc, 2 200 m, 25-8-65, K. 65-114 ; Napremont, N 2 200 m, 21-7-73 ; *ibid.*, S. 2 100 m, mégaphorbiaie, 29-7-73.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 650 m, 29-8-73, K. 73-337 ; Petit Plan, 2 700 m, *Salix herbacea*, 25-8-73.
- Haute-Maurienne : sous le Col des Évettes, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 27-8-73, K. 73-115.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, pâture, 30-8-73.

Conocybe tenera (Schaeff. : Fr.) Kühner

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 200 m, 16-8-63, K. 63-103 ; Gava Renard, 2 350 m, pâture, 10-9-69, K. 69-288 ; La Motte, sous le Roc de la Pêche, 2 000 m, pâture, 21-8-65, K. 65-97 ; *ibid.*, 24-8-65, K. 65-106.

CORTINARIUS Fries

A) SOUS-GENRE *MYXACIUM* (Fr.) Fr.

Cortinarius delibutus Fr.

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 200 m, *Dryas*, 27-8-74.

Cortinarius favrei Mos. ex Henderson

- Région de Pralognan : Le Moriond, 2 300 m, *Salix herbacea*, 22-8-61, L. 61-36 ; *ibid.*, Col de la Cha, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-63, L. 63-9 ; sous la Réchasse, N 2 450 m, *Salix herbacea*, 18-8-71 ; *ibid.*, N 2 650 m, 4-9-74 ; *ibid.*, N 2 450 m, 15-9-77 ; Cirque du Dard, 2 300 m, *Salix herbacea*, 23-8-60 ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, *Salix herbacea*, 26-8-67, L. 67-55 ; sous le Col de la Valette, N 2 500 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 26-8-65, L. 65-55/4 ; Glacier du Génepy, 2 450 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, *Oxyria digyna*, 12-8-65, L. 65-17 ; sous le Col de Chavière, N 2 550 m, *Salix herbacea*, 4-9-70 ; *ibid.*, 1-9-72, L. 72-203 ; sous le Col de la Vuzelle, N 2 300 m, *Salix herbacea*, 28-8-65, L. 65-38 ; *ibid.*, 15-9-66 ; Dent du Villard, 2 300 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 8-69, L. 69-34.
- Haute Vallée de Champagny : Plan Séry, 2 600 m, *Salix retusa*, bordure de pâture acide, 13-8-70.

- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 14-9-73 ; Le Pays Désert, 2 850 m, *Salix herbacea*, *Anthelia*, 26-8-76 ; sous Pissailas, 2 600 m, *Salix herbacea*, 19-8-71.
- Haute-Maurienne : Sources supérieures de l'Arc, 2 626 m, *Salix herbacea*, 25-8-70 ; Col des Évettes, N 2 400 m, *Salix herbacea*, 2-9-83.

***Cortinarius favrei* : formes à lames non bleutées**

- Région de Pralognan : Cirque du Petit Marchot, 2 400 m, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphyllea*, 26-8-65, L. 65-55 bis ; sous le Col du Tambour, 2 500 m, *Salix herbacea*, 26-8-65, L. 65-52/2 ; Cirque de la Valette, Refuge des Lacs, 2 550 m, *Salix herbacea*, *Solorina crocea*, 26-8-65, L. 65-65/3 ; sous le Col de Chavière, N 2 600 m, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphyllea*, 1-9-72, L. 72-204 ; Col de la Vuzelle, 2 400 m, *Salix herbacea*, pâture acide, 28-8-65, L. 65-58.

B) SOUS-GENRE *PHLEGMACIUM* (Fr.) Fr.

***Cortinarius chamaesalicis* Bon**

- Haute-Maurienne : l'Ouilletta, 2 400 m, « combe et éboulis à *Salix* divers (*Salix retusa*, *S. reticulata*, et *herbacea*) » d'après l'auteur de l'espèce, 3-9-84, MB. 84-111.

***Cortinarius infractus* (Pers.) Fr.**

- Haute Vallée de Champagny : moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 14-9-70.

C) SOUS-GENRE *SERICEOCYBE* P.D. Orton

***Cortinarius anomalus* (Fr. : Fr.) Fr.**

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 200 m, *Dryas*, 26-8-63 ; sous le Col du Génépy, 2 600 m, *Salix reticulata*, 8-9-70 ; Pont de la Pêche, 1 800 m, *Dryas*, *Helianthemum*, 20-8-63 ; sous le Col de Chavière, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 4-9-70 ; Petit-Mont-Blanc, N 2 300 m, *Dryas*, 25-8-65, L. 65-48.
- Haute Vallée de Champagny : sous le glacier de Troquairoux, N 2 400 m, *Dryas*, 6-9-70 ; moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 16-9-69, L. 69-262 ; ibid., 22-8-77, L. 77-314 ; moraine du glacier de Rosolin, N 2 350 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 4-9-73, L. 73-202.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 25-8-73, L. 73-104.

***Cortinarius* cf. *cyanites* Fr.**

- Haute-Maurienne : Sous l'Ouille des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, 1-9-73.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

D) SOUS-GENRE *DERMOCYBE* (Fr.) ss Fayod

Cortinarius cinnamomeoluteus Orton

- Région de Pralognan : Cirque du Vallonnet, 2 500 m, *Salix herbacea*, 21-8-68 ; Chalets de la Montagne, 1 900 m, 22-8-68 ; sous le Col de Chavière, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 3-9-67 ; Col de la Vuzelle, 1 350 m, 19-8-65, L. 65-30 ; *ibid.*, 15-9-66 ; et de nombreuses récoltes.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 300 m, sous les Volnets, *Salix herbacea*, 31-8-82 ; moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 31-8-77.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 850 m, *Salix herbacea*, 24-8-76 ; Grand Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 20-8-71 ; *ibid.*, 27-9-73.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, pelouse, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphyllea*, 19-8-82 ; sous l'Ouille des Reys, Le Vallon, 2 500 m, *Salix herbacea*, 2-9-83 ; *ibid.*, 2 700 m, 26-8-81 ; *ibid.*, 1-9-73 ; *ibid.*, 3-9-83.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 29-8-82 ; *ibid.*, (spores plus petites : 7,5-8 × 5-5,5 µm), 2 300 m, 30-8-73, L. 73-135.

E) SOUS-GENRE *TELAMONIA* (Fr.) Loud.

Cortinarius albonigrellus Favre

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, 18-8-62, L. 62-16 ; *ibid.*, 29-8-62, L. 62-53 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, *S. foetida*, *Saxifraga aizoides*, 21-8-62, L. 62-23, L. 62-24 ; *ibid.*, 28-8-62, L. 62-50 ; *ibid.*, 24-8-63, L. 63-55 ; *ibid.*, 22-9-66, L. 66-110.
- Environs du Col de l'Iseran : Ruisseau de Pissailas, 2 600 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, *S. herbacea*, *Saxifraga aizoides*, 19-8-71, L. 71-73.
- Haute-Maurienne : Col des Évettes, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 17-8-71, L. 71-26 ; *ibid.*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, *S. hastata*, *S. foetida*, *Saxifraga aizoides*, 17-8-71, L. 71-22 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix herbacea*, 29-8-70, L. 70-48.

Cortinarius bresadolae Schultz

- Région de Pralognan : sous le Col de Chavière, N 2 650 m, *Salix herbacea*, 4-9-70, L. 70-61.

Cortinarius caesionigrellus Lamoure

- Région de Pralognan : Glacier du Vallonnet, N 2 300 m, *Salix herbacea*, 24-8-70, L. 70-25 ; Sous la Réchasse, 2 600 m, *Salix herbacea*, 10-9-70, L. 70-84 ; Col du Tambour, N 2 400 m, *Salix herbacea*, 6-8-69, L. 69-210.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, NW 2 700 m, *Salix herbacea*, 21-8-71, L. 71-48.
- Haute-Maurienne : Sous l'Ouille des Reys, N 2 650 m, *Salix herbacea*, 22-8-71, L. 71-51, L. 71-55.

Cortinarius cavipes Favre

- Région de Pralognan : près des Chalets de la Glière, 2 050 m, 20-8-61, L. 61-21.

Cortinarius cedriolens Moser

- Région de Pralognan : Sous le Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix reticulata*, 24-8-61 ; Sous le Cirque du Petit Marchet, 2 100 m, *Dryas*, 4-9-82 ; Dent du Villard, NW 2 200 m, *Dryas*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-69, L. 69-32.
- Haute Vallée de Champagny : Sous le glacier de Troquairoux, NE 2 400 m, *Dryas*, 6-9-70, L. 70-66 ; Moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 13-9-78.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, *Dryas*, 30-8-73, L. 73-132.

Cortinarius chrysomallus Lamoure

- Région de Pralognan : Plan du Vallonnet, sous le glacier de la Patinoire, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 8-9-69, L. 69-217 ; Lac des Assiettes, 2 450 m, *Salix herbacea*, 26-8-77 ; sous le Col de Chavière, N 2 650 m, *Salix herbacea*, *Polytrichum norvegicum*, 3-9-67, L. 67-124.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 300 m, sous les Volnets, 31-8-82 ; sous le glacier de Troquairoux, N 2 600 m, *Dryas*, 6-9-70, L. 70-65 ; Plan Séry, 2 600 m, *Salix herbacea*, *Polytrichum norvegicum*, 12-9-74, L. 74-177.
- Haute-Maurienne : Sous l'Ouille des Reys, Le Vallon, 2 700 m, *Salix herbacea*, 18-9-82 ; ibid., 3-9-83 ; Col des Évettes, N 2 550 m, 17-8-71, L. 71-24.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphyllea*, 23-8-70, L. 70-32.

Cortinarius comatus Favre

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, 18-8-62, L. 62-17 ; sous le Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 23-8-60, L. 60-32.

Cortinarius diasemospermus Lamoure

- Région de Pralognan : Roc du Tambour, NW 2 400 m, *Salix herbacea*, 19-8-69, L. 69-57.

Cortinarius fallax Lamoure

- Région de Pralognan : Sous le Col de Chavière, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 12-9-69, L. 69-241 ; Refuge du Grand Bec, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 26-8-67, L. 67-103.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, NW 2 600 m, *Salix herbacea*, 25-8-76, L. 76-322, L. 76-351.

***Cortinarius* aff. *fulvescens* Favre**

- Région de Pralognan : Entre le Cirque du Petit Marchet et le Col du Tambour, N 2 400 m, *Salix reticulata*, *Polygonum viviparum*, 26-8-65, L. 65-54.

***Cortinarius galerinoides* Lamoure**

- Région de Pralognan : Plan du Vallonnet, sous le glacier de la Patinoire, 2 400 m, *Salix herbacea*, 8-9-69, L. 69-220 ; Col du Tambour, N 2 400 m, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphyllea*, *Sibbaldia procumbens*, 19-8-69, L. 69-52.
- Environs du Col de l'Iseran, 2 800 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, L. 71-39.
- Haute-Maurienne : Plan alluvial des Évettes, 2 500 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-71, L. 71-21.

***Cortinarius gausapatus* Favre**

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 22-8-66, L. 66-111.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, *Salix herbacea*, 1-9-73, L. 73-163 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 18-8-70, L. 70-19 ; *ibid.*, 17-8-71, L. 71-20.

***Cortinarius hemitrichus* (Pers. : Fr.) Fr. f. *improcerus* Favre**

- Haute-Maurienne : Derrière l'Ouille des Reys, N 2 650 m, *Salix herbacea*, 1-9-73, L. 73-161.

***Cortinarius hinnuleus* (Sow.) Fr.**

- Région de Pralognan : Le Moriond, N de 2 100 m à 2 000 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 20-8-60, L. 60-18 ; *ibid.*, 18-8-62, L. 62-11 ; *ibid.*, 17-8-63, L. 63-8 ; *ibid.*, 8-9-69 ; L. 69-222 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, *Dryas*, *Helianthemum*, 10-9-69, L. 69-234.
- Environs du Col de l'Iseran : N 2 650 m, *Salix herbacea*, 25-8-73, L. 73-103 ; *ibid.*, 29-8-73, L. 73-123.

***Cortinarius hinnuleus* (Sow.) Fr. var. *gracilis* Maire**

- Région de Pralognan : Col de la Cha, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-63, L. 63-15 ; sous le Col de Chavière, N 2 600 m, *Salix herbacea*, *Polygonum viviparum*, 12-8-69, L. 69-239 ; *ibid.*, 4-9-70, L. 70-63.
- Haute-Maurienne : Du Plan des Eaux au Plan des Tufs, 2 700 m, *Salix reticulata*, 19-8-82.

***Cortinarius inops* Favre**

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 200 m, *Salix retusa*, 16-8-61, L. 61-2 ; *ibid.*, *S. reticulata*, 18-8-62, L. 62-15 ; *ibid.*, 22-8-65, L. 65-37 ; Arcellin supérieur, N 2 300 m, *Salix reticulata*, nombreuses récoltes,

- 24-8-62, L. 62-40 à 29-8-65, L. 65-62 ; *ibid.*, 27-8-83 ; Plan du Vallonnet, sous le glacier de la Patinoire, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 8-9-69, L. 69-218 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, *Polygonum viviparum*, 28-8-67, L. 67-108 ; *ibid.*, 27-8-83 ; Cirque du Dard, 2 250 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, nombreuses récoltes, 23-8-60, L. 60-30 à 19-8-73, L. 73-72 ; Col du Tambour, N 2 550 m, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphyllea*, 28-6-65, L. 65-53 ; Sous le Col de Chavière, N 2 650 m, *Salix herbacea*, 12-9-69, L. 69-243.
- Haute Vallée de Champagne : Sous la Sauvire, N 2 300 m, *Salix serpyllifolia*, 31-8-82 ; Moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 31-8-77 ; *ibid.*, 9-9-80 ; Col de Plan Séry, N 2 450 m, *Salix retusa*, 13-8-70, L. 70-7 ; Plan Séry, S 2 500 m, *Salix serpyllifolia*, 29-8-77 ; *ibid.*, 2 600 m, *Salix herbacea*, 3-9-77 ; Le Vallaissonay, 2 300 m, *Salix retusa*, 24-8-83.
 - Environs de Peisey-Nancroix : Aiguille Grive, sous le Col de Grand Renard, NW 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 11-8-70, L. 70-1.
 - Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 650 m, *Salix herbacea*, 29-8-73, L. 73-124, L. 73-137 ; Ravin de la Cema, 2 550 m, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphyllea*, *Gnaphalium supinum*, 26-8-73, L. 73-106.
 - Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 650 m, *Salix herbacea*, 19-8-83 ; sous l'Ouille des Reys, N 2 650 m, *Salix herbacea*, 10-9-71, L. 71-95 ; Col des Évettes, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 27-8-73, L. 73-114 ; Le Vallonnet de Bonneval, NW 2 400 m, *Salix retusa*, 24-8-70, L. 70-27 ; *ibid.*, 8-9-83.

***Cortinarius inops* forme à stipe rose**

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, nombreuses récoltes ; Cirques du Dard, 2 250 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, nombreuses récoltes ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, *Salix herbacea*, 1-9-67, L. 67-119 ; sous le Col de Napremont, S 2 300 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 15-8-68, L. 68-9, L. 68-218.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 600 m, *Salix herbacea*, *Anthelia*, 21-8-71, L. 71-46.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 680 m, *Salix herbacea*, 1-9-73, L. 73-156.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, *Dryas*, 30-8-73, L. 73-131.

***Cortinarius levipileus* Favre**

- Région de Pralognan : Lac des Vaches, 2 400 m, *Dryas*, 8-9-69, L. 69-221.
- Haute Vallée de Champagne : Moraine de l'Épéna, N 2 200 m, *Dryas*, 31-8-77, L. 77-332.

***Cortinarius minutalis* Lamoure**

- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 780 m, *Salix herbacea*, 22-8-82.
- Plan de Bellecombe : entre le Plan de Bellecombe et le Plan du Lac, 2 300 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 23-8-70, L. 70-33.

***Cortinarius minutulus* Favre**

- Région de Pralognan : Le Moriond, versant Glière, N 2 200 m, *Dryas*, 16-8-60, L. 60-5 ; *ibid.*, 16-8-61, L. 61-6 ; sous le Cirque du Dard, N 2 300 m, 17-8-60, L. 60-11.

***Cortinarius* aff. *paleiferus* Svrček**

- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et de Pissailas, NW 2 750 m, *Salix herbacea*, *Saxifraga oppositifolia*, 26-8-73, L. 73-108.

***Cortinarius pauperculus* Favre**

- Haute Vallée de Champagne : Plan Séry, 2 500 m, *Salix serpyllifolia*, 3-9-77, L. 77-344.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 250 m, sous les Sources de l'Isère, *Dryas*, 22-8-70, L. 70-22, L. 70-23 ; *ibid.*, 2 300 m, *Salix reticulata*, 1-9-78, L. 78-208.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 600 m, *Salix herbacea*, 25-8-76, L. 76-353.

***Cortinarius phaeochrous* Favre**

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 200 m, *Dryas*, 17-8-63, L. 63-10 ; La Motte, sous l'Aiguille de Chamrossa, 2 200 m, *Dryas*, *Juniperus communis*, 20-8-63, L. 63-25 bis, L. 63-26 ; Pont de la Pêche, 1 800 m, *Helianthemum grandiflorum*, 22-8-60, L. 60-29 ; *ibid.*, 20-8-63, L. 63-20.

***Cortinarius phaeopygmeus* Favre**

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, N 2 400 m, *Salix retusa*, 10-9-70, L. 70-82 ; Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa*, 13-8-68, L. 68-4 ; *ibid.*, 23-8-65, L. 65-39.
- Haute Vallée de Champagne : Plan Séry, 2 600 m, *Salix serpyllifolia*, 3-9-77.
- Haute-Maurienne : Source supérieure de L'Arc, 2 620 m, *Salix herbacea*, 27-8-70, L. 70-42 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 29-8-70, L. 70-51 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, *Salix retusa*, 8-9-83.

***Cortinarius* aff. *pulchripes* Favre**

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 350 m, *Salix serpyllifolia*, 29-8-63, L. 63-85 ; Sous la Réchasse, NW 2 650 m, *Salix retusa*, 10-9-69, L. 69-229 ; *ibid.*, *Salix herbacea*, 10-9-70, L. 70-83 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, 26-8-63, L. 63-63 ; sous le Cirque du Dard, N 2 300 m, *Salix retusa*, 21-8-61, L. 61-28 ; Cirque du Génépy, 2 350 m, *Salix retusa*, 24-8-63, L. 63-53 ; sous l'Aiguille de Chamrossa, W 2 200 m, *Dryas*, 20-8-63, L. 63-28 ; sous le Col de Chavière, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 11-9-69, L. 69-238 ; Le Petit-Mont-Blanc, W 2 400 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 25-8-65, L. 65-47.
- Haute Vallée de Champagne : Moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 31-8-77 ; Plan Séry, 2 600 m, *Salix serpyllifolia*, 3-9-77.

- Environs du Col de l'Iseran : E 2 600 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, L. 71-38.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 600 m, *Salix herbacea*, 22-8-71, L. 71-60 ; de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 400 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 29-8-70, L. 70-44.

***Cortinarius purpureoluteus* Lamoure**

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 350 m, *Salix foetida*, *Polygonum viviparum*, 29-8-65, L. 65-60 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, *Salix retusa* et *S. reticulata*, 13-8-69, L. 69-22.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, E 2 700 m, *Salix herbacea*, 22-8-71, L. 71-57 ; *ibid.*, 10-9-71, L. 71-105.

***Cortinarius rusticellus* Favre**

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix herbacea*, 10-9-69, L. 69-231 ; Cirque du Dard, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 23-8-60, L. 60-33 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 30-8-66, L. 66-111.
- Haute Vallée de Champagny : Moraine de l'Épéna, 2 100 m, *Dryas*, 9-9-80.
- Haute-Maurienne : Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 2-9-83.

***Cortinarius scotoides* Favre**

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix serpyllifolia*, 26-8-63, L. 63-59, L. 63-60 ; *ibid.*, 28-8-67, L. 67-110.

***Cortinarius stenospermus* Lamoure**

- Région de Pralognan : Cirque du Dard, N 2 200 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 28-8-63, L. 63-74 ; Cirque du Génepy, NW 2 300 m, *Salix reticulata*, *S. foetida*, 24-8-63, L. 63-56.

***Cortinarius subtilior* Favre**

- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, E 2 680 m, *Salix herbacea*, *Anthelia*, 22-8-71, L. 71-59 ; sous le Col des Évettes, N 2 300 m, *Salix retusa*, 18-8-70, L. 70-16 ; *ibid.*, N 2 450 m, 17-8-71, L. 71-27, *Salix reticulata*.

***Cortinarius subtorvus* Lamoure**

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 1 900 m, *Dryas*, 16-8-61 ; *ibid.*, 26-8-63 ; Arcellin supérieur, N 2 200 m, *Dryas*, 16-8-63 ; *ibid.*, 2 300 m, 27-8-83 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 100 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 19-8-61 ; *ibid.*, 9-9-61 ; *ibid.*, 23-8-65, L. 65-402 ; La Motte, sous le Roc de la Pêche, E 2 100 m, *Dryas*, 21-8-63 ; *ibid.*, 21-8-66 ; Dent du Villard, 2 300 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 17-8-69 ; Col de la Grande Pierre, N 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 20-8-69.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, sous les Volnets, N 2 300 m, *Salix retusa*, 31-8-82 ; Moraine de l'Épéna, 2 100 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 31-8-77.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, *Dryas*, 23-8-82.
- Haute-Maurienne : sous l'Ouille des Reys, NW 2 700 m, *Salix reticulata*, 10-9-71 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 17-8-71 ; *ibid.*, 23-8-76 ; *ibid.*, 26-8-82.

Cortinarius tenebricus Favre

- Région de Pralognan : sous le Cirque du Dard, 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 23-8-60, L. 60-30 ; *ibid.*, 24-8-61, L. 61-51 ; Glacier du Génépy, plan alluvial, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. foetida*, 21-8-62, L. 62-22.
- Environs du Col de l'Iseran : Petit Plan, 2 700 m, *Salix herbacea*, *Anthelia juratzkana*, 19-8-71, L. 71-37 bis ; Le Pays Désert, 2 600 m, *Salix herbacea*, 25-8-76, L. 76-106, L. 76-108.
- Haute-Maurienne : Près du Lac du Vallon, derrière l'Ouille des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, 1-9-73, L. 73-157.

Cortinarius violeovelatus Lamoure

- Région de Pralognan : Arcellin inférieur, 2 050 m, *Dryas*, *Helianthemum vulgare*, 24-8-61, L. 61-46 ; *ibid.*, 22-8-63, L. 63-43 ; du Pas de l'Ane au Cirque du Petit Marchet, 2 100 m, *Helianthemum vulgare*, 18-8-60, L. 60-14 ; Chalets des Glières, 2 100 m, *Helianthemum vulgare*, 20-8-60, L. 60-21.

CYSTODERMA Fayod, em. Earle

Cystoderma carcharias (Pers.) Fayod

- Région de Pralognan : près du Pont de la Pêche, 1 800 m, *Dryas*, *Helianthemum*, *Juniperus nana*, 22-8-60, K. 60-27.

Cystoderma fallax Smith et Singer

- Région de Pralognan : entre le Pas de l'Ane et le Cirque du Petit Marchet, NW 2 200 m, 18-8-60, K. 60-37 bis ; Cirque du Génépy, 2 300 m, 21-8-66, K. 66-172.

ENTOLOMA (Fr.), Kummer, em. Donk

N.B. : Lorsqu'aucun nom d'auteur ne suit une parenthèse, c'est que, au moment de mettre sous-pressé, nous ignorons les responsables éventuels de la combinaison en question.

A) SOUS-GENRE *ENTOLOMA**Entoloma alpicola* (Favre)

Répandu dans toutes les parties de la zone alpine où *Salix herbacea* est présent. C'est peut-être aussi l'une des Agaricales les plus caractéristiques de cette zone.

Carpophores dispersés, connés ou en paquets denses, quelquefois pratiquement cespiteux.

- Région de Pralognan : au-dessus du Lac des Assiettes, cote 2 535 m, 26-8-63, K. 63-192 ; Cirque du Petit Marchet, 2 390 m, 26-8-65, K. 65-115 ; Cirque de la Valette, côté Col du Tambour, 2 500 m, 19-8-69 ; au-dessus du Cirque du Génepy, N 2 400 m, 14-9-69 ; sous le Col de Chavière, N 2 600 m, 3-9-67, K. 67-121 ; au-dessous du Col de la Vuzelle, NW 2 400 m, 16-9-66, K. 66-112 ; *ibid.*, 26-8-67, K. 67-10.
- Haute Vallée de Champagny : Grand Plan, 2 600 m, 18-8-76, L. 76-308 ; entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 750 m, 19-8-71.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, 20-8-70.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 350 m, pâture en amont du refuge, 23-8-82, L. 82-23.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, 19-8-82 ; sur le trajet du Pont des neiges au Refuge du Carro, vers le Ruisseau des Reys, 2 600 m, 10-9-71 ; Le Vallon, 2 600 m, 22-8-71 ; *ibid.*, 10-9-71 ; *ibid.*, 25-8-82.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 29-8-82.

Entoloma anthracinum (Favre)

Fréquent sur l'humus, parfois moussu, des tapis de *Salix herbacea* éventuellement accompagné de *Alchemilla pentaphyllea* ; plus rarement noté en compagnie de *Salix retusa* et de *Saxifraga aizoides*.

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 480 m, *Salix retusa*, 15-9-71, K. 71-158 ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, avec *Salix herbacea*, jusque dans les stations à *Anthelia*, 1-9-74, K. 74-30, K. 74-32.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 350 m, *Salix retusa*, 31-8-82, L. 82-103.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 600 m, à proximité du ruisseau descendant de la Pointe du Plan, 19-8-71, K. 71-41 ; entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 750 m, 19-8-71, K. 71-66, K. 71-69 ; *ibid.*, 26-8-73, K. 73-306.
- Haute-Maurienne : Le Plan des Eaux, 2 600 m, 1-9-73, K. 73-355 ; Le Vallon, (entre le Plan des Eaux et le Refuge du Carro), au bord du lac, 2 600 m, 1-9-73, K. 73-358 ; et dans la partie haute du Vallon, 2 700 m, 1-9-73, K. 73-357.

Entoloma atropellitum (Favre)

- Haute-Tarentaise : sous le Col de la Bâilletta, 2 600 m, 10-7-46.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Entoloma atrosericeum (Kühner)

Des pâtures ou des tourbières aux parties déshéritées de la zone alpine, à *Sibbaldia*, *Polytrichum norvegicum*, *Stereocaulon*, sur la terre nue ou moussue. Trouvé sur sol siliceux en compagnie de *Salix herbacea*, *Juncus*, et sur sol calcaire avec *Salix retusa* ou dans les tapis de *Dryas*.

- Région de Pralognan : au-dessus du Cirque du Génepy, 2 400 m, 14-9-69, K. 69-322 ; vers le Col de Chavière, 2 500 m, 3-9-67, L. 67-122 ; ibid., 12-9-69, K. 69-310, K. 69-311.
- Haute-Maurienne : Le Plan des Eaux, 2 600 m, 22-8-71 ; ibid., 10-9-71 ; Le Vallon, 2 600 m, 22-8-71, K. 71-81 ; sous le Col des Évettes, N 2 550 m, *Salix herbacea*, 21-8-82, L. 82-15.

Entoloma nitriolens (Kühner)

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 300 m, 22-8-66, K. 66-152, K. 66-166.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 300 m, *Salix retusa*, 31-8-82, L. 82-101.

Entoloma olivaceoumbrinum Kühner

- Région de Pralognan : Gava Renard, 2 450 m, pelouse à *Alchemilla pentaphyllea*, *Salix herbacea*, au bord d'une petite mare, 10-9-69, K. 69-297.

Entoloma prunuloides (Fr.) Quél.

- Région de Pralognan : sous l'entrée du Cirque du Petit Marchet, 2 300 m, pelouse alpine, 10-9-64.
- Plan de Bellecombe : NE 2 350 m, pâture, 29-8-82, L. 82-28.

Entoloma subcollariatum (Kühner)

- Région de Pralognan : sous le Col de Chavière, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 12-9-69, K. 69-304.

Entoloma subflexipes (Kühner)

- Région de Pralognan : Cirque du Petit Marchet, 2 390 m, dans un fond marécageux à *Eriophorum scheuchzeri* et *Philonotis*, avec *Salix herbacea*, 10-8-65, K. 65-67 ; ibid., 1-9-67, L. 67-115.

B) SOUS-GENRE *COSMEOEXONEMA* Largent et Thiers

Entoloma juncinum (Kühner et Romagn.) Noordeloos

- Région de Pralognan : Crête du Mont Charvet, 2 150 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 21-8-69, K. 69-195.

Entoloma papillatum (Bres.) Dennis var. *papillatum*

- Environs du Col du Petit-St-Bernard : NW 2 200 m, pâture, 20-8-70, K. 70-42.

Entoloma sericeum (Bull.) Quéf.*Entoloma sericeum*, var. *sericeum*, f. *nolaniformis* (Kühner) Noordeloos

- Région de Pralognan : Pont de la Pêche, 1 760 m, 20-8-63, K. 63-143.
- Haute Vallée de Champagne : La Glière derrière, 2 200 m, 17-9-70, K. 70-176.

Entoloma sericeum, var. *sericeum*, f. *pisciodorum* Kühner (odeur de *Macrocystidia cucumis*)

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 250 m, 28-8-62, K. 62-79.

Entoloma sericeum, var. *sericeum*, f. *sericeum*

Dans l'herbe des prés, pelouses ou pâtures, mais aussi sur la terre moussue ou non ; des stations relativement fraîches à *Salix reticulata* aux endroits ventés à *Loiseleuria* et *Pulsatilla vernalis* ; s'élève jusque dans les combes à neige et leur voisinage (*Anthelietum*). Indifférent à la nature de la roche-mère.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 100-2 200 m, 26-8-63, K. 63-190, K. 63-194 ; Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 750 m, 28-8-63, K. 63-214 ; au-dessus du Lac des Assiettes, cote 2 535 m, 2-9-64, K. 64-7, K. 64-8 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 000 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 28-8-63, K. 63-213 bis ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 10-9-64, K. 64-33 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, 28-8-62, K. 62-79 ; *ibid.*, 24-8-63, K. 63-182 ; Plan des Bois, 2 000 m, 23-8-63, K. 63-174 ; Pont de la Pêche, 1 750 m, 20-8-63 ; Bord du Lac Blanc (près du refuge de Péclet-Polset) N 2 500 m, 12-9-69, K. 69-315.

Entoloma tenellum (Favre) Noordeloos

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 300 m, dans la mousse sous *Salix foetida*, 13-8-69, K. 69-121 ; *ibid.*, 31-8-74, K. 74-26.

Entoloma vernum Lundell, f. *cucullatum* Favre

En troupes ou quelques carpophores connés sur le sol, de la forêt de conifères subalpine à l'aunaie et aux pâturages alpins, de l'étage du *Rhododendron* au *Curvuletum*, et jusqu'en zone alpine supérieure. Certainement répandu et même commun dans les Alpes : fructifie dès juin alors que des plaques de neige subsistent encore à la même altitude, puis réapparaît jusque tard en septembre dans les stations tardivement déneigées.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 200 m, 31-5-64 ; *ibid.*, 10-7-67, K. 67-1 ; Cirque des Nants jusque sous la moraine frontale du glacier des Nants, 2 250 m, 21-6-65, K. 65-22 ; de La Motte, 1 900 m, au Plan des Bois, 2 050 m, 4-6-67, K. 67-11, K. 67-12.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

- Environs de Peisey-Nancroix : sous le Col d'Entreporte, 2 100 m, 18-6-67, K. 67-13.
- Haute-Tarentaise : sous le Col de la Bailletta, E 2 700 m, 10-7-46.

C) SOUS-GENRE *NOLANEA* Fr.

Entoloma confrendum (Britz.) Noordeloos

Dans les marais et les pâtures, dans l'herbe, depuis les stations à Genévriers jusqu'à des stations à *Salix herbacea*.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 100 m, 17-8-63 ; Cirque de la Valette, 2 600 m, 6-9-69 ; Plan des Bois, 2 000 m, 25-8-62 ; sous le Col de Chavière, 2 500 m, 12-9-69.

Entoloma cuspidifer (Kühner et Romagn.) Noordeloos

Sur les Sphaignes des marais.

- Région de Pralognan : Le Plan des Bois, 2 000 m, et au-dessus en direction du Cirque du Génépy, 2 150 m, 20 et 25-8-62 ; *ibid.*, 13-8-69, K. 69-118.

Entoloma infula (Fr.) Noordeloos

- Région de Pralognan : sous le Col du Tambour, N 2 450 m, typique dans une station très longtemps enneigée, 19-8-69, K. 69-169.

Entoloma leptopus (Noordeloos)

- Haute Vallée de Champagne : rive gauche du ruisseau de Darbesset, N 2 200 m, dryadaie herbue, 6-9-70, K. 70-110.

Entoloma sericeipes Kühner

Généralement dans les pelouses et les pâtures, parfois avec *Salix reticulata*, depuis la zone des chalets d'alpage jusqu'à des altitudes élevées. Répandu mais en petit nombre et semble absent certaines années.

- Région de Pralognan : Gava Renard, 2 450 m, 10-9-69 ; Cirque de la Valette, abondant depuis la descente du Col du Tambour, 2 500 m, 19-8-69, K. 69-175 ; jusqu'au Col de la Valette, 2 450 m, 6-9-69 ; Plan des Bois, 2 000 m, 26-8-69, K. 69-207 ; sous le Col de Chavière, N 2 500 m, 12-9-69 ; Col de la Grande Pierre, 2 350 m, 21-8-69, K. 69-189, K. 69-197.

D) SOUS-GENRE *ALBOLEPTONIA* (Largent et Benedict) Romagn. et Gilles

Entoloma parasericellum Kühner

- Région de Pralognan : La Motte, 1 900 m, pâture à *Helianthemum*, 16-8-68, K. 68-128, K. 68-128 bis.

Entoloma sericellum (Fr. : Fr.) Kummer

Pâtures, tantôt sur calcaire, avec *Helianthemum* ou *Dryas*, tantôt sur silice.

- Région de Pralognan : sous le Cirque du Génepy, 2 150 m, 17-8-60, L. 60-26 ; La Motte, 1 900 m, 16-8-68, K. 68-129 ; sous le Col de Napremont, N 2 050 m, 14-8-68, K. 68-111.
- Haute Vallée de Champagny : entre le Lac de la Glière et les Esserandes, 2 100 m, 14-9-70.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : NW 2 200 m, 20-8-70.

E) SOUS-GENRE *ECCILIA* (Fr.)*Entoloma flocculosum* (Bres.) Kühner

- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 250 m, disséminé sur la terre nue ou moussue, banquettes alluviales, 15-8-70, K. 70-19, K. 70-20 ; *ibid.*, 22-8-70, K. 70-56, K. 70-58.

A ces récoltes typiques, il faut sans doute ajouter : Région de Pralognan : chalet de la Glière du Moriond, 2 050 m, 17-8-63, K. 63-125 ; Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, 18-8-68, K. 68-16 bis.

F) SOUS-GENRE *ECCILIOPSIS* Kühner*Entoloma viarum* (Fr.) Kühner

- Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, pâture, 28-8-63 ; *ibid.*, 18-8-68, K. 68-148.

G) SOUS-GENRE *TRICHOPILUS* Romagnési 1978 (= *LEPTONIDIUM* Kühner 1977, nom. inval.)*Entoloma atrichum* Kühner

Diffère des autres *Trichopilus* par l'absence de poils marginaux.

- Région de Pralognan : Le Vallonet, 2 400 m, à terre sur une terrasse gazonnée entre les bras du torrent sortant du glacier, 12-9-71, K. 71-145.

Entoloma jubatum (: Fr.) Karst

- Région de Pralognan : au-dessus du Cirque du Génepy, N 2 150 m, 8-9-71, K. 71-122 ; *ibid.*, 31-8-74, K. 74-27.

Entoloma porphyrophaeum (Fr.) Karst.

- Plan de Bellecombe : 2 300 m, pâturages, 30-8-73, K. 73-340.

H) SOUS-GENRE *LEPTONIA* (Fr.)

Entoloma alutaceocarneum Kühner

- Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, 18-8-68, K. 68-14.

Entoloma caesiocinctum (Kühn.) Kühner

- Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, 18-8-68, K. 68-146 ; au-dessus du Pas de l'Ane, 2 100 m, 18-8-60 ; Napremont, S 2 100 m, 15-8-68, K. 68-114 ; Crête du Mont Charvet, 2 100 m, *Salix reticulata*, *S. hastata*, 21-8-69 ; La Motte, 2 100 m, *Dryas*, 26-8-77.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 100 m, 27-8-73.

Entoloma catalaunicum (Sing.) Kühner

Dans l'herbe des pâtures, dans les pelouses à *Dryas* ou dans les tapis purs de *Dryas*.

- Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, 28-8-63 ; ibid., 13-8-68, K. 68-107, K. 68-140 B ; La Motte, 1 900 m, 16-8-68, K. 68-126 ; sommet de la Dent du Villard, 2 280 m, 17-8-69, K. 69-155. Crête du Mont Charvet, 2 100 m, 21-8-69 ; Cirque du Dard, 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 21-8-61.
- Haute-Vallée de Champagny : rive gauche du torrent, 1 900 m, sur silice, 16-9-69.

Entoloma chalybaeum (Pers. : Fr.)

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 350 m, 18-9-70, K. 70-116.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, talus à *Salix retusa*, *S. reticulata*, 29-8-74, K. 74-16.

Entoloma corvinum (Kühn.) Kühner

- Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, 18-8-68, K. 68-142, K. 68-143.

Entoloma euhygrophanum Kühner

- Région de Pralognan : sous le Lac des Vaches, 2 300 m, 21-8-68, K. 68-164.

Entoloma griseocyaneum (: Fr.) Moser

- Région de Pralognan : entre le Plan des Bois et le Cirque du Génepy, 2 150 m, dans la nardaie, 24-8-68.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, 17-8-71, K. 71-30.

Entoloma heteromorphum Kühner

- Région de Pralognan : Crête du Mont Charvet, 2 100 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 21-8-69, K. 69-196.

Entoloma incanum (:Fr.) Hesler

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 200 m, 17-8-63 ; Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, 18-8-68 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, 26-7-63, K. 63-44.

Entoloma lividocyanulum (Kühner) Moser

a) Arête des lames dépourvue de poils différenciés.

- Région de Pralognan : Arcellin inférieur, 1 800 m, *Dryas*, 19-8-63, K. 63-136 ; au-dessus du Cirque du Génépy, NW 2 400 m, 8-9-71, K. 71-118 ; La Motte, 1 900 m, pâture à *Helianthemum*, 16-8-68, K. 68-123.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, rive gauche du ruisseau de Darbesset, 2 020 m, 6-9-70, K. 70-106.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, 27-8-73, K. 73-318.

b) Arête des lames en partie fertile, en partie stérile par des poils faiblement clavés $\times 6 \mu\text{m}$.

- Région de Pralognan : sous le Cirque du Petit Marchet, NE 2 300 m, pelouse, 3-9-64, K. 64-26.
(Terme de passage vers *Entoloma poliopus*).

Entoloma mougeotii (Quél.) Hesler

- Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, 28-8-63.

Entoloma aff. *poliopus* (Romagn.) Noord.

a) Lames liserées de brunâtre pâle par des poils à contenu coloré.

- Région de Pralognan : la Dent du Villard, 2 200 m, *Dryas*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-69, K. 69-156.

(Terme de passage vers *Entoloma sarcitulum* var. *spurcifolium*).

b) Poils marginaux incolores.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 250 m, 17-8-63, K. 63-126, (poils marginaux $\times 5-14 \mu\text{m}$, claviformes à subfusiformes) ; Arcellin inférieur, 1 800 m, pelouse à *Dryas*, 18-8-68, K. 68-103, (poils marginaux $\times 11-16 \mu\text{m}$, claviformes à piriformes ; aff. *lampropus* s. Bres.).

Entoloma sarcitulum (Kühner et Romagnési)

Dans les formes les plus typiques spores $6,6-8 \times 9,3-11,4 \mu\text{m}$.

var. *scarcitulum*

Lames non liserées de brunâtre, même en avant et sous la loupe.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

a) f. *sarcitulum*

Pas de poils marginaux.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 100 m, 17-8-63, K. 63-123, K. 63-124 ; La Motte, 1 900 m, pâture, pelouse à *Helianthemum*, 20-8-63 ; ibid., 21-8-65, K. 65-95 ; ibid., 16-8-68, K. 68-122, K. 68-124, K. 68-127 ; la Dent du Villard, 2 200 m, *Dryas*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-69, K. 69-158.

b) f. *subsarcitulum* Kühner

Arête passant facilement pour dépourvue de poils, car lorsque ceux-ci existent, ils sont étroits ($\times 5-7 \mu\text{m}$ par ex.) et de forme banale (cylindracés ou claviformes).

- Région de Pralognan : sous le Col de la Grande Pierre, NE 2 100 m, pelouse, 21-8-69, K. 69-192, (spores volumineuses $7,9 \times 12,3 \mu\text{m}$) ; Arcellin inférieur, 1 800 m, 28-8-63, K. 63-214 (spores subsodiamétriques $7,9 \times 9,3 \mu\text{m}$) ; ibid., pelouse à *Dryas*, 13-8-68, K. 68-101, K. 68-106.

var. *spurcifolium* (Kühner)

Au moins dans sa partie antérieure l'arête des lames se montre plus ou moins liserée de brunâtre sous la loupe car elle présente des poils marginaux à contour coloré, piriformes, claviformes ou parfois cylindracés, jamais fusiformes.

a) f. *spurcifolium*

Poils marginaux $\times 8-15 \mu\text{m}$ rendant l'arête des lames brunâtre sur toute sa longueur.

- Région de Pralognan : Arcellin inférieur, 1 800 m, pâture, 19-8-63, K. 63-137 ; ibid., 13-8-68, K. 68-102 ; ibid., 18-8-68, K. 68-139, K. 68-144, K. 68-145.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 29-8-74, K. 74-13.
- Haute-Maurienne : L'Ouilleta, 2 350 m, pelouse, 22-8-71.

b) f. *neglectum* Kühner

L'arête des lames n'est liserée de brunâtre (pâle) qu'en avant.

- Région de Pralognan : sous le Col de la Grande Pierre, NE 2 300 m, pelouse à *Dryas* et *Globularia cordifolia*, 21-8-69, K. 69-184, K. 69-186, K. 69-188.

var. *subspurcifolium* Kühner

Se rapproche de var. *spurcifolium* par la présence de poils claviformes ou piriformes $\times 12-17 \mu\text{m}$ sur l'arête des lames ; en diffère par le fait que leur contenu étant incolore, les lames sont, comme chez la var. *sarcitulum*, sans liseré brunâtre.

- Région de Pralognan : Crête du Mont Charvet, 2 100 m, 21-8-69, K. 69-185.

Entoloma aff. *serrulatum* (Fr. : Fr.) Hesler

- Région de Pralognan : Arcellin inférieur, 1 800 m, pâture, 18-8-68, K. 68-147 ; un peu aberrant par sa teinte tirant légèrement sur bleu-vert.

Entoloma subpicipes Kühner

- Région de Pralognan : Crête du Mont Charvet, 2 100 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 21-8-69, K. 69-183.

Entoloma whiteae (Murr.)

- Région de Pralognan : Cirque inférieur de l'Arcellin, 1 800 m, 28-8-63 ; Petit Mont Blanc, E 2 200 m, 25-8-65.
- Haute Vallée de Champagny : rive gauche du torrent, 1 900 m, pâture sur silice, 16-9-69 ; sous la Sauvire, N 2 200 m, 31-8-82.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 100 m, 27-8-73.

GALERINA Earle

Galerina atkinsoniana Smith var. *atkinsoniana*f. *bisporique* :

- Région de Pralognan : Plan des Bois, 2 000 m, *Carex davalliana*, 24-8-68, K. 68-176 ; *ibid.*, 14-9-69, K. 69-325 ; Col de la Vuzelle, NW 2 350 m, 19-8-65 ; *ibid.*, 28-8-65, K. 65-124.

Galerina cedretorum (Maire) Sing. var. *bispora* Smith et Singer

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 200 m, *Salix foetida*, 28-8-62, K. 62-78.

Galerina griseipes Kühner

- Région de Pralognan : du Cirque de l'Arcellin inférieur au Cirque du Dard, 1 900 m, 19-8-61 ; *ibid.*, 21-8-61, K. 61-29 ; *ibid.*, 23-8-65 ; de Gava Renard au Lac des Assiettes, 2 500 m, 10-9-69, K. 69-289, K. 69-290, K. 69-291 ; sous le Lac des Vaches, 2 300 m, 6-9-73.
- Haute Vallée de Champagny : Glacier de Rosolin, 2 200 m, 17-9-70, K. 70-171.
- Haute-Maurienne : Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, 8-9-83.

Galerina heterocystis (Atk.) Smith et Singer

Espèce très commune, nettement hygrophile, calciphile, souvent en troupe dans les mousses des bords des ruisseaux ou dans les marais.

- Région de Pralognan : Col du Moriond, NW 2 200 m, 27-8-69, K. 69-6 ; du Cirque inférieur de l'Arcellin au Cirque du Dard, 2 200 m, 16-8-60 ; des Chalets de l'Arcellin supérieur à Gava Renard, 2 300 m, 22-8-61 ; Cirque du Grand Marchet, 2 250 m, 10-8-65 ; Cirque du Génépy, 2 300 m, 12-8-65 ; Plan des Bois, 2 000 m, 23-8-63 ; *ibid.*, 20 et 25-8-62 ; Col de la Vuzelle, N 2 450 m, 28-8-65.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

- Haute-Tarentaise : Plan de la Sassièrè, 2 500 m, mouillette, 5-8-83 ; Prariond, sous les Sources de l'Isère, 2 300 m, 15-8-70 ; *ibid.*, 23-8-82.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 600 m, 25-8-73.
- Haute-Maurienne : sous le glacier des Sources de l'Arc, 2 600 m, 27-8-70 ; de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, 17-8-70.

Galerina jaapii Smith et Singer

- Région de Pralognan : Plan des Bois, W 2 000 m, 20-8-62.

Galerina moelleri Bas

- Haute Vallée de Champagny : Le Cul du Nant, 2 300 m, mouillette à *Carex fusca*, 18-8-83.

Galerina pseudocerina Smith et Singer

Espèce très répandue en zone alpine sur roche-mère calcaire, aussi bien dans les pierriers morainiques à *Dryas* que dans le *Salicetum retusae-reticulatae* typique plus frais ; s'aventure jusqu'au bord des ruisselets ou dans les petits marais à *Saxifraga aizoides*. Période de fructification remarquablement longue.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 100 m, 16-8-61 ; *ibid.*, 19-7-63, K. 63-18 ; *ibid.*, 26-8-63 ; *ibid.*, 27-7-65, K. 65-65 ; *ibid.*, 15-7-67 ; Chalets de la Glière, 2 050 m, 16-8-60 ; entre les Chalets de l'Arcellin inférieur et supérieur, 2 200 m, 22-8-63 ; *ibid.*, 29-8-63 ; ancien lit du glacier de l'Arcellin, 2 250 m, 22-8-63 ; *ibid.*, 10-9-63 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, 2-9-74 ; *ibid.*, 27-8-83 ; entre les Chalets de l'Arcellin supérieur et Gava Renard, 2 300 m, 22-8-61 ; *ibid.*, 26-8-63 ; *ibid.*, 10-9-69, K. 69-295 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, 22-8-61 ; *ibid.*, 10-9-69, K. 69-285, K. 69-293, K. 69-302 ; Lac des Vaches, N 2 200 m, 15-8-69 ; Cirque du Dard, N 2 250 m, 24-8-61 ; *ibid.*, 23-8-65 ; entre le Pas de l'Ane et le Cirque du Petit Marchet, W 2 400 m, 18-8-60, K. 60-25 ; *ibid.*, 10-8-65 ; *ibid.*, 6-9-69 ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 4-9-82 ; Pont de la Pêche, 1 760 m, 22-9-66, K. 66-157 ; Napremont, N 2 100 m, 14-7-66, K. 66-1.
- Haute Vallée de Champagny : Moraine de l'Épéna, N 2 200 m, *Dryas*, 16-9-69, K. 69-330 ; *ibid.*, 14-9-70, K. 70-151 ; *ibid.*, 2 300 m, 20-8-75 ; *ibid.*, 31-8-77, K. 77-31 ; *ibid.*, 30-9-83 ; Les Esserandes, 2 250 m, 17-9-70.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, 20-8-70.
- Haute-Maurienne : Cirque du Glacier du Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, 23-8-70.

Galerina pseudotundrae Kühner

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 480 m, 2-9-64, K. 64-4 ; Cirque du Petit Marchet, 2 390 m, 15-7-64, K. 64-28 ; du Cirque du Petit Marchet au Col du Tambour, 2 500 m, 6-9-69, K. 69-263, K. 69-266 ; au-dessus de Montaimont, W 1 900 m, 26-8-69, K. 69-206 ; Le Plan des Bois, W 2 000 m, 25-8-62, K. 62-65 ; *ibid.*, 23-8-63, K. 63-169 ; *ibid.*, 26-8-69, K. 69-208 ; sous le Col de la Vuzelle, NW 2 000 m, 14-8-65 ; *ibid.*, 19-8-65, K. 65-74 ; croupe au Nord du Col de la Vuzelle, 2 450 m, 16-9-66, K. 66-107.

- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, 20-8-70, K. 70-41.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 400 m, 27-8-73 ;
ibid., 26-8-82.

Galerina subclavata Kühner var. *subclavata*

- Région de Pralognan : du Cirque de l'Arcellin inférieur au Cirque du Dard, N 2 100 m, 9-9-71, K. 71-127 bis ; du Cirque du Petit Marchet au Col du Tambour, N 2 450 m, 6-9-69, K. 69-265.

Galerina unicolor (Vahl ex Sommerf.) Singer

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 200 m, sous *Salix foetida* moussu, 24-8-63, K. 63-175 ; ibid., 22-9-66, K. 66-154 ; ibid., NW 2 400 m, *Dryas*, 14-9-69, K. 69-321.
- Haute Vallée de Champagny : moraine de l'Épéna, N 2 100 m, *Dryas*, 16-9-69, K. 69-338 ; ibid., 14-9-70, K. 70-150.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, 27-8-73.

Galerina vittaeformis (Fr.) Moser var. *megaspora* Kühner

- Région de Pralognan : du Cirque du Petit Marchet au Col du Tambour, 2 390 à 2 500 m, 10-9-64, K. 64-23, K. 64-24, K. 64-25, K. 64-30.

Galerina vittaeformis (Fr.) Moser var. *vittaeformis*a) *f. vittaeformis* (forme bisporique)

- Région de Pralognan : entre les Chalets de l'Arcellin supérieur et Gava Renard, 2 300 m, 2-9-64, K. 64-5 ; Cirque du Petit Marchet, 2 390 m, 10-9-64, K. 64-29, K. 64-31 ; ibid., 2 250 m, 10-8-65, K. 65-63 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, 20-8-62, K. 62-65 ; ibid., 24-8-63, K. 63-177 ; ibid., 22-9-66, K. 66-153, K. 66-162, K. 66-163, K. 66-164, K. 66-165 ; ibid., 8-9-70, K. 70-121 ; Plan des Bois, 2 000 m, 25-8-62, K. 62-66 ; Col de la Vuzelle, N 2 450 m, 16-9-66, K. 66-105, K. 66-106.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 250 m, 15-8-70, K. 70-17 A et B.
- Haute-Maurienne : Chalets de Trièves, 2 100 m, 20-8-70, K. 70-54.

b) *f. tetraspora* Smith et Singer

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 400 m, 15-8-69, K. 69-145, K. 69-151 ; Lac des Assiettes, 2 450 à 2 500 m, 2-9-64, K. 64-1, K. 64-2, K. 64-3 ; Cirque du Dard, 2 250 m, 24-8-61 ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 6-9-69, K. 69-260, K. 69-264 ; ibid., 19-8-69, K. 69-182 ; Cirque du Génepy, 2 200 m, 20-8-62, K. 62-26 ; ibid., 21-8-62 ; ibid., 24-8-63, K. 63-178 ; ibid., 22-8-66, K. 66-155 ; sous le Col de la Vuzelle, N 2 450 m, 16-9-66, K. 66-109, K. 66-110.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièra, plan amont, 2 500 m, mouillette, 5-9-83.

GERRONEMA Singer

(Voir aussi genre *OMPHALINA* et genre *RICKENELLA*)

Gerronema albidum (: Fr.) Sing.

- Région de Pralognan : Crête du Mont Charvet, 2 200 m, *Salix reticulata*, 21-8-69.

Gerronema marchantiae Singer et Cléménçon

Toujours dans les tapis de *Marchantia*.

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 200 m, 12-8-65, L. 65-14 ; *ibid.*, 22-9-66, L. 66-108 ; *ibid.*, 17-9-70 ; *ibid.*, 8-9-71.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, 15-8-75 ; *ibid.*, 1-9-78, L. 78-207.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, 27-8-73.

HEBELOMA (Fr.) Kummer

NB : BR. = G. BRUCHET, voir Références bibliographiques.

Hebeloma alpinum Bruchet

Très abondant, tant dans les pâtures ou pelouses avec *Anthyllis*, *Helianthemum* que dans les tapis de *Salix retusa* (accompagné ou non de *Salix reticulata*) et dans les tapis de *Dryas*.

- Région de Pralognan : Le Moriond, près de Col de la Cha, 2 300 m, 18-7-63, K. 63-15 ; Arcellin supérieur, 2 200 m, 23-7-63, K. 63-35 ; *ibid.*, 26-7-63, K. 63-43 ; *ibid.*, *Anthyllis alpestris*, 2-9-64, BR. 64-6 ; Cirque de l'Arcellin inférieur, 1 800 m, 22-7-63, K. 63-23 ; jusqu'à la partie inférieure du *Salicetum retusae-reticulatae* sous l'entrée du Cirque du Dard, 2 200 m, 19-8-63, K. 63-138 ; sous le Pas de l'Âne, 2 100 m, *Dryas*, 17-8-75.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, N 2 200 m, *Dryas*, 31-8-83 ; moraine de l'Épéna, N 2 200 m, *Dryas*, 22-8-77 ; *ibid.*, 31-8-77, K. 77-38 ; *ibid.*, 8-9-80 ; *ibid.*, 30-8-83.
- Haute-Tarentaise : sous les Sources de l'Isère, Prariond, 2 250 m, *Dryas*, 23-8-82.
- Haute-Maurienne : Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, *Salix retusa*, 8-9-83.

Hebeloma* cf. *alpinum « forma »

- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m ; *Salix herbacea*, 3-9-83, L. 83-124.

Hebeloma gracilipes Kühnervar. *gracilipes*

Des stations sèches à *Dryas* à des stations fraîches à *Salix retusa* ou *reticulata*; s'aventure jusque dans les stations mouillées à *Saxifraga oppositifolia* (et *Polygonum viviparum*). Trouvé une seule fois dans *Salix herbacea* d'un cailloutis calcaire mouillé (dans le Lac des Assiettes). Sans doute répandu en zone alpine, où il ne semble pas rare sur calcaire ou gypse. Mais déjà présent dans la zone de transition (à *Rhododendron* et *Ahnus*).

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 300 m, 17-8-62, K. 62-4, K. 62-6 ; ibid., 22-8-63, K. 63-165 ; dans le Lac des Assiettes, 2 500 m, 18-8-62, K. 62-18 ; ibid., 22-8-62, K. 62-51 ; ibid., 29-8-62, K. 62-84 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, 19-8-61, K. 61-20, K. 61-21 ; ibid., 21-8-61, K. 61-32 ; ibid., 24-8-61, K. 61-55 ; ibid., 9-9-61, K. 61-125 bis. Dent du Villard, près du sommet, 2 600 m, 17-8-69, K. 69-162.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, 18-8-70 ; ibid., 18-8-71, K. 71-32.

var. *inapertum* Kühner

- Région de Pralognan : sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salicetum retusae-reticulatae* sur humus moussu, 21-8-61, K. 61-33.

Hebeloma kuehneri Bruchet

En compagnie de Saules variés, depuis des Saules buissonnants jusqu'à *Salix reticulata*, *retusa* ou *herbacea*, souvent dans des stations moussues, fréquemment dans les endroits humides ou même très mouillés : marais, bord des ruisseaux, mais s'élève avec *S. herbacea* dans des stations fraîches, ou avec *Polytrichum norvegicum*.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, dans la mousse depuis le pied des dalles de l'ancien lit du glacier jusqu'au marais du petit lac coté sur la carte 2 300 m, en passant par les minuscules corniches moussues de la pente des dalles calcaires, 3-9-70 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, 2 200 m, 21-8-61, K. 61-32 C ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, *Salix herbacea*, 11-9-64, BR. 64-20 ; ibid., *Philonotis tomentella*, 7-9-69, BR. 69-6, BR. 69-7, BR. 69-8, BR. 69-9.
- Haute Vallée de Champagne : La Glière derrière, 2 200 m, 4-9-73, K. 73-368.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, mouillette, versant italien, 23-8-76.
- Haute-Tarentaise : Prariond, entre les anastomoses des ruisselets jouxtant l'Isère, 15-8-70, K. 70-21.
- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays désert, 2 700 m, 19-8-71, K. 71-44, K. 71-54.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, 22-8-71, K. 71-85, K. 71-87 ; ibid., 10-9-71, K. 71-141 ; Le Vallon, 2 700 m, 22-8-71, K. 71-79 ; Plan des Évettes, 2 500 m, 17-8-71, K. 71-18, K. 71-26.

***Hebeloma marginatum* (Favre) Bruchet**

Accompagne *Dryas* ou *Helianthemum vulgare* en stations sèches, ailleurs plus souvent des Saules, Saules buissonnants (*Salix foetida*, *S. hastata*) mais surtout des Saules nains, *S. reticulata* des plans alluviaux humides ou mouillés, ou *S. herbacea*, jusque dans les combes à neige à *Carex foetida*, *Alchemilla pentaphyllea*, *Polytrichum norvegicum*.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 200 m, 27-9-63, K. 63-402 ; Arcellin inférieur, 2 000 m, 27-9-63, K. 63-401 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, 2-9-64, BR. 64-1 ; ibid., au-dessus du Lac, 2 550 m, 26-8-63, K. 63-209 ; ibid., 17-7-64, K. 64-13, K. 64-17 ; Le Vallonnet, 2 400 m, 15-8-69, K. 69-142 ; ibid., 12-9-71, K. 71-153 ; Cirque du Génèpy, 2 300 m, 13-8-69, K. 69-120.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 300 m, *Salix retusa*, 31-8-82 ; Plan Séry, 2 600 m, *Salix serpyllifolia*, 3-9-77, K. 77-41, K. 77-46.
- Haute-Tarentaise : Plan de la Sassièrè, 2 500 m, *Salix reticulata*, mouillette, 5-9-83 ; Prariond, 2 300 m, 15-8-70, K. 70-10, K. 70-23 ; ibid., 22-8-70, K. 70-63.
- Haute-Maurienne : Plan des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, 3-9-83 ; Plan des Évettes, 2 500 m, 18-8-70, K. 70-32 ; ibid., 17-8-71, K. 71-21, K. 71-25 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, *Salix retusa*, 8-9-83.

***Hebeloma minus* Bruchet**

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix herbacea*, 2-9-64, BR. 64-4, BR. 64-5 ; ibid., 11-9-69, BR. 69-15, BR. 69-16 ; ibid., *Salix retusa*, 22-8-62, K. 62-42 ; ibid., 29-8-62, K. 62-80 ; Lac Blanc, 2 500 m, *Salix herbacea*, 13-9-69, BR. 69-20, BR. 69-21.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 250 m, 15-8-70, K. 70-22.
- Environs du Col de l'Iseran : entre Petit Plan et Grand Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, K. 71-65.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 650 m, *Salix herbacea*, 3-9-83, L. 83-124.

***Hebeloma nigellum* Bruchet**

- Région de Pralognan : Cirque du petit Marchet, 2 400 m, *Salix herbacea*, *Philonotis*, mousses diverses, 4-9-82 ; Cirque de la Vuzelle, sous le Grand Bec, 2 400 m, *Salix herbacea*, *Philonotis tomentella*, 16-9-66, BR. 66-71.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 800 m, *Salix herbacea*, 22-8-82, L. 82-20.

***Hebeloma repandum* Bruchet**

Accompagne toujours *Salix herbacea* aux endroits plus ou moins moussus, s'aventure jusque dans les stations mouillées (*Eriophorum scheuchzeri* proche) et jusque dans les stations longtemps enneigées à *Alchemilla pentaphyllea* ou à *Anthelia*.

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix herbacea*, 2-9-64, BR. 64-2 ; Cirque du Grand Marchet, 2 400 m, *Salix herbacea*, 4-9-62.

- Haute Vallée de Champagny : Plan Séry, 2 600 m, *Salix herbacea*, 24-8-83, L. 83-108.
- Environs du Col de l'Iseran : entre Grand Plan et Petit Plan, 2 600 m, 19-8-71, K. 71-43 ; entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 700 m, 19-8-71, K. 71-47, K. 71-51 ; K. 71-55.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, 22-8-71, K. 71-88 ; Le Vallon, 2 700 m, 10-9-71, K. 71-137 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 26-8-82 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 8-9-83.

***Hebeloma remyi* Bruchet**

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 200 m, tapis de mousses sous *Salix foetida*, 8-9-71, K. 71-128.

***Hebeloma subconcolor* Bruchet**

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 400 m, *Salix herbacea*, 12-9-71, K. 71-151 ; Cirque du Vallonnet, 2 500 m, *Salix herbacea*, 9-10-69, BR. 69-12 ; Cirque du Génépy, 2 300 m, *Salix foetida* et/ou *hastata*, 21-8-62, K. 62-28, K 62-28 B ; ibid., 22-9-66, K. 66-150.
- Haute Vallée de Champagny : La Glière derrière, 2 200 m, plans alluviaux à Saules, 4-9-73.

***Hebeloma truncatum* (Schaeff.) Kummer**

Dans les *Dryas* ou *Helianthemum vulgare*.

- Région de Pralognan : entre les chalets supérieurs de l'Arcellin et Gava Renard, 2 350 m, 10-9-70, K. 70-128 ; La Motte, 1 950 m, pâture, 20-8-68, K. 68-157.

HEMIMYCENA (Sing.) Sing.

***Hemimycena crispata* (Kühn.) Sing.**

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 300 m, sur restes pourris de bases de tiges ou de pétioles de *Rumex alpinus*, 28 et 30-7-73, K. 73-107, K. 73-107 bis.
- Haute-Maurienne : entre l'Écot et le Refuge des Évettes, N 2 100 m, sur débris pourrissants, 27-8-73, K. 73-314, K. 73-316.

***Hemimycena delectabilis* (Peck) Sing.**

Odeur nitreuse

- Région de Pralognan : sous le Refuge de Pécelet-Polset, 2 250 m près des vieux chalets sous *Rumex alpinus*, 23-7-71, K. 71-4, K. 71-5, K. 71-16.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

***Hemimycena ochrogaleata* (Favre) Moser**

Toujours dans les touffes de *Circium spinosissimum*.

- Région de Pralognan : entre l'Arcellin supérieur et Gava Renard, 2 350 m, 10-9-69 ; Combe du Creux Noir, W 2 500 m, 3-7-73 ; Lac des Vaches, 2 350 m, 8-9-69 ; sous le Cirque du Petit Marchet, W 2 250 m, 6-9-69 ; Cirque du Génépy, sous la moraine, 2 350 m, 20 et 24-8-69 ; sous le Col de la Grande Pierre, Chalets de la Montagne, 2 400 m, 21-8-69, L. 69-64 ; *ibid.*, 2 100 m, 1-9-70 ; *ibid.*, 27-7-73.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 200 m, 1-8-83 ; Le Vallaissonnay, « Les Essericux », 2 400 m, 24-8-83.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, 15-8-75.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 650 m, 29-8-73 ; *ibid.*, 2-9-74.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 250 m, 10-8-70 ; *ibid.*, 27-8-73 ; entre le Col et le Plan des Évettes, 2 550 m, 27-8-73.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 30-8-73 ; *ibid.*, 12-8-75 ; *ibid.*, 6-9-83

HYDROPUS (Kühner) Singer

***Hydropus scabripes* (Murr.) Sing.**

Toujours vu tétrasporique.

- Région de Pralognan : Chalet de la Glière, 2 100 m, à terre nue avec *Helianthemum vulgare*, 20-8-60, K. 60-34 ; Moraine du glacier du Génépy, au-dessus du sentier du Ritord, 2 500 m, 8-9-71 ; Cirque du Génépy, 2 300 m, terre moussue, 26-8-69, K. 69-216 ; *ibid.*, dans mousses profondes sous *Salix foetida*, 14-9-69, K. 69-316 ; La Motte, 2 100 m, pâture à *Helianthemum vulgare*, 10-8-68, K. 68-120 ; *ibid.*, 20-8-68, K. 68-121 ; *ibid.*, 16-8-68, K. 68-162.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, rive gauche du ruisseau de Darbesset, N 2 200 m, dryadaie herbue, 6-9-70, K. 70-111 ; Moraine de l'Épéna, 2 100 m, dryadaie, 16-9-69.
- Haute-Maurienne : L'Ouilletta, N 2 400 m, talus du sentier, 1-9-73, K. 73-354.

HYGROCYPE (Fr.) Kummer

***Hygrocybe coccinea* (Schaeff. : Fr.) Kummer**

Carpophores dispersés ou plus rarement en touffes, dans les pâturages de la zone alpine inférieure.

- Région de Pralognan : La Glière, 2 000 m, 12-9-71 ; du Lac des Vaches au Vallonnet, 2 400 m, 8-9-69, K. 69-281 ; sous le Cirque du Petit Marchet,

2 250 m, K. 64-32 ; sous le Cirque du Génépny, 2 150 m, 8-9-71 ; Le Plan des Bois, 2 100 m, 8-9-70, K. 70-115.

— Plan de Bellecombe : 2 300 m, 30-8-73, K. 73-338, K. 73-342.

Hygrocybe coccineocrenata (Orton) Moser

— Région de Pralognan : du Plan des Bois au Cirque du Génépny, le long du ravin du torrent du Génépny, 2 000 m à 2 100 m, 20-8-62 et 25-8-62, K. 62-68 ; ibid., 13-8-69, K. 69-116.

Hygrocybe coccineocrenata forma *ambigua* Kühner

— Plan de Bellecombe : 2 300 m, pâture acide, 30-8-73, K. 73-339.

Hygrocybe conica (Scop. : Fr.) Kummer var. *pseudoconica* J.E. Lange

● Carpophores normaux :

— Région de Pralognan : entre les Chalets inférieur et supérieur de l'Arcellin, 2 200 m, *Dryas*, 23-7-63, K. 63-28 ; du Lac des Vaches au Vallonnet, 2 350 m, 15-8-69, K. 69-132 ; sous le Lac des Vaches, 2 250 m, pâture, 15-8-69, K. 69-140 ; Cirque du Petit Marchet, sous le Col du Tambour, 2 450 m, 4-9-82 ; ibid., 2 500 m, *Sibbaldia procumbens*, 19-8-69, K. 69-172.
 — Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, 2 250 m, 6-9-70, K. 70-104.
 — Haute-Tarentaise : Prariond, 2 250 m, 15-8-70, K. 70-16 ; ibid., sous les Sources de l'Isère, 2 350 m, 23-8-82.

● Carpophores apogames :

— Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 100 m, 11-8-69, K. 69-107 ; Cirque du Grand Marchet, 2 300 m, *Dryas*, 4-9-82 ; Le Plan des Bois, 2 050 m, dans *Salix reticulata* avec *Sphagnum* à quelques centimètres, 21-8-65.

Hygrocybe conica (Scop. : Fr.) Kummer var. *conica*

● Carpophores normaux :

— Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 200 m, 22-8-62 ; Cirque du Génépny, 2 300 m, 20-8-62 ; Cirque du Petit Marchet, 2 300 m, *Dryas*, 4-9-82.
 — Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, N 2 200 m, pelouse, 31-8-82 ; Moraine de l'Épéna, 8-9-80.
 — Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièra, 2 300 m, 31-8-78.
 — Plan de Bellecombe : 2 300 m, 6-9-83.

● Carpophores apogames :

— Région de Pralognan : Cirque du Petit Marchet, sous le Col du Tambour, 2 450 m, 4-9-82.

Hygrocybe euroflavescens Kühner

- Région de Pralognan : Le Plan des Bois, 2 050 m, pâture de la zone alpine inférieure, 23-8-63, K. 63-166 ; *ibid.*, 24-8-68.

Hygrocybe ingrata Jensen et Moeller

- Région de Pralognan : Montaimont, 1 900 m, pâture, 24-8-69, K. 69-205 ; *ibid.*, 26-8-69 ; sous le Col de Napremont, S 2 000 m, pâture, 15-8-68, K. 68-113.

Hygrocybe insipida (J.E. Lange) Moser

- Région de Pralognan : sous le Col du Génepy, 2 450 m, *Empetrum*, *Vaccinium uliginosum*, 14-9-69, K. 69-320.

Hygrocybe laeta (Pers. : Fr.) Kummer

En troupe et souvent subcespiteux dans les pelouses jusqu'à proximité des combes à neige.

- Région de Pralognan : entre le Cirque du Génepy et le Col du même nom, 2 400 m, 8-9-71.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 30-8-73, K. 73-341.

Hygrocybe langei Kühner

Des pâtures très herbues avec par exemple *Helianthemum grandiflorum* aux pierriers à *Dryas* (mêlés ou non de *Salix retusa*).

- Région de Pralognan : Le Moriond, S 2 200 m, 23-7-63, K. 63-39 P ; *ibid.*, 26-7-63, K. 63-47, K. 63-48 ; *ibid.*, 16-8-63, K. 63-113 ; *ibid.*, NW 2 100 m, 11-8-69, K. 69-108 ; Arcellin supérieur, 2 200 m, 26-7-63, K. 63-42 ; *ibid.*, 16-8-63 ; *ibid.*, 29-8-63, K. 63-231 P ; sous le Lac des Vaches, 2 250 m, 15-8-69, K. 69-141 (toutes les souches marquées avec un P sont parthénogénétiques).
- Haute Vallée de Champagny : Le Cul du Nant, 2 300 m, 18-8-83.

Hygrocybe langei, forme à petites spores rondes

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 480 m, 10-9-69, K. 69-287.

Hygrocybe miniata (: Fr.) Kummer

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 050 m, Chalets de la Glière, sur terre moussue, 26-7-63, K. 63-58 ; *ibid.*, 17-8-63, K. 63-12 ; *ibid.*, 26-8-63, K. 63-203 ; *ibid.*, 11-8-69, K. 69-106 ; *ibid.*, 8-9-69, K. 69-278 ; Lac des Vaches, 2 350 m, 8-9-69.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, 2 200 m, 6-9-70, K. 70-108 ; Lac de la Glière, E 2 000 m, 14-9-70, K. 70-142.

Hygrocybe cf. *minutula* (Peck.) Murrill

- Région de Pralognan : du Col de la Grande Pierre aux Chalets de la Montagne, 2 200 m, sur sol très humique, avec *Dryas*, *Salix reticulata*, *Vaccinium uliginosum*, 21-8-69, K. 69-201.

Hygrocybe pseudocuspidata Kühner

- Région de Pralognan : couloir de la Grande Pierre, 2 100 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 21-8-69, K. 69-198.

Hygrocybe psittacina (Schaeff. : Fr.) Wünsche

- Région de Pralognan : sous Gava Renard, 2 300 à 2 400 m, 10-9-69 ; sous le Lac des Vaches, 2 250 m, pâture, 22-8-65 ; La Motte, 1 900 m, pâture, 20-8-63.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, 2 300 m, pâture, 6-9-70, K. 70-40.

Hygrocybe punicea (Fr.) Kummer

Pâturages de la partie inférieure de la zone alpine.

- Région de Pralognan : sous le Cirque du Génepy, 2 150 m, 14-9-69, K. 69-326 ; La Motte, 1 900 m, 20-8-63, K. 63-141.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, 2 300 m, 27-8-73, K. 73-324.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 30-8-73.

Hygrocybe quieta Kühner

En général dans les pâtures, mais s'aventurant parfois parmi les *Dryas* et les Saules nains, généralement en grandes troupes, souvent même en touffes.

- Région de Pralognan : entre le Cirque de l'Arcellin inférieur et le Cirque du Dard, 2 000 m, 17-8-60, K. 60-20 ; Gava Renard, 2 450 m, 10-9-69, K. 69-296 ; sous le Lac des Vaches, 2 250 m, 8-9-69, K. 69-268 ; La Motte, 1 900 m, 20-8-63, K. 63-146 ; ibid., 16-8-68 ; sous le Refuge de Pécelet-Polset, 2 250 m, 4-9-70.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 000 m, versant italien, 12-8-70, K. 70-4.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 30-8-73, K. 73-343.

Hygrocybe reali (Maire) J.E. Lange, var. *mite* Kühner

- Haute Vallée de Champagny : La Glière, 2 050 m, pâture, 12-9-71, K. 71-148.

Hygrocybe reidii Kühner = *H. marchii* (Bres.) Singer = *Hygrophorus marchii* Bres. ss. Favre, ss. Reid non Haller nec Hesler et Smith.

- Région de Pralognan : vers le Plan des Bois, 2 100 m, pâture acide, 26-8-69, K. 69-220 ; en montant de ce Plan vers le Cirque du Génepy, 2 110 m, pâture

PARC NATIONAL DE LA VANOISSE

acide, 14-8-69, K. 69-273 ; sous le Refuge de Pécelet-Polset, SE 2250 m, pâture acide 4-9-70, K. 70-100.

— Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièrre, 2 300 m, pâture, 25-8-76.

Hygrocybe rhodophylla Kühner

— Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, sur tapis de mousses et d'hépatiques, sous *Salix foetida*, 29-8-74, K. 74-21.

Hygrocybe salicis-herbaceae Kühner

— Environs du Col de l'Iseran : de Grand Plan à Petit Plan, 2 600 à 2 650 m, sur terre moussue parmi *Salix herbacea*, 25-8-73, K. 73-303.

Hygrocybe spadicea (Scop. : Fr.) Karsten

— Région de Pralognan : Le Moriond, entre les ruines des Chalets de la Cha et les Chalets de l'Arcellin supérieur, SE 2 200 m, pâture, 23-7-63, K. 63-33.

Hygrocybe subceracea Murrill

— Région de Pralognan : La Motte, 1 900 m, pâture, 20-8-68, K. 68-158.

Hygrocybe unguinosa (: Fr.) Karst.

— Région de Pralognan : à l'entrée du Cirque du Grand Marchet, NW 2 200 m, avec *Vaccinium uliginosum*, talus herbu, 4-9-82, L. 82-110.

Hygrocybe violeipes M. Lange

— Région de Pralognan : sous le Col du Génépy, 2 500 m, dans tapis de lichens, croupe ventée, *Loiseleuria procumbens*, 8-9-70, L. 70-74.

Hygrocybe vitellina (Fr.) Karsten

— Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 300 m, terre nue, lichens, *Alchemilla pentaphyllea*, *Salix herbacea*, 8-9-71, L. 71-88.

HYGROPHORUS Fr.

(Voir genre *CAMAROPHYLLUS* et genre *HYGROCYBE*)

HYPHOLOMA (Fr.) Kummer

Hypholoma aff. *elongatipes* Peck

— Région de Pralognan : Le Vallonnet, sous le glacier de la Patinoire, 2 500 m, sol non mouillé des îlots gazonnés entre les bras des ruisseaux, 12-9-71, K. 71-146.

INOCYBE (Fr.) Fr.**A) SOUS-GENRE *INOCYBE***

Inocybe à métuloides ou (et) à spores gibbeuses ou obtusément anguleuses.

1. — SECTION *INOCYBE* (= *CORTINATAE* Kühner et Boursier)

Espèces à spores gibbeuses dont le stipe est voilé de fibrilles, au moins dans sa moitié inférieure.

***Inocybe* aff. *acuta* Boudier**

- Région de Pralognan : Le Moriond, 2 100 m, pâture à *Dryas*, 11-8-69, K. 69-111.
- Haute Vallée de Champagne : rive gauche du ruisseau de Darbesset, 2 250 m, *Dryas*, 6-9-70, K. 70-105.

***Inocybe* aff. *giacomii* Favre**

Spores plus larges, x 6-7,2µm.

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, pente N 2 400 m, sur la terre à *Salix herbacea* et *Anthelia*, 6-9-73, K. 73-374.
- Ressemble de façon troublante à *I. lacera* en compagnie duquel il pousse.

***Inocybe johannae* Kühner**

Ressemble assez à l'icône de Jeanne FAVRE (in Favre Z.A., pl. VIII, fig. 7) se rapportant à *I. decipientoides* var. *taxocystis* Favre. Mais le stipe de notre champignon, égal ou presque, est voilé dans la moitié ou le tiers inférieur, alors que Favre le dit non fibrilleux.

- Région de Pralognan : Col de la Valette, 2 550 m, terre moussue et lichenisée, *Salix serpyllifolia*, 26-8-65, K. 65-117.

***Inocybe striaeipes* Kühner**

Stipe pruineux dans le tiers supérieur qui est strié (stries en nombre égal à celui des grandes lames, comme chez les *Conocybe* ou les *Panaeolus*).

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 500 m, tranchée d'effondrement du torrent, non loin de *Salix herbacea*, 6-9-73, K. 73-378.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, 20-8-70, K. 70-48.

***Inocybe subacuta* Kühner**

- Région de Pralognan : depuis le Bois de la Rossa, 1 800 m, *Picea*, 28-7-68, jusqu'aux pâtures de la Motte, 1 950 m, à Hélianthèmes et Genévriers, 16-8-68, K. 68-125 ; et jusqu'au-dessus du Lac des Vaches, S 2 350 m, *Dryas*, 8-9-69, K. 69-280.

2. — SECTION *MARGINATAE* Kühner

Espèces à spores gibbeuses ou obtusément anguleuses, dont le stipe n'est pas voilé de fibrilles.

Inocybe concinnula Karst

Souvent parmi les Saules (*Salix retusa*, *S. reticulata*, *S. hastata*, *S. serpyllifolia*), mais parfois parmi les *Dryas* mêlés à *Anthyllis alpestris*, sur sol quelquefois moussu et relativement humide, parfois sur éboulis très fins. Répandu dans la région où il n'est pas rare.

- Région de Pralognan : ancien lit de l'Arcellin supérieur, 2 200 à 2 300 m, 17-8-62, K. 62-9 ; *ibid.*, 22-8-63, K. 63-159 ; replat au-dessus du Lac des Assiettes, N 2 550 m, 22-8-62, K. 62-47 ; entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, 24-8-62, K. 62-9 ; *ibid.*, 19-8-63.

Inocybe mundula (Favre) Horak.

var. pseudodecipiens Kühner, nov. nom.

Surface du chapeau à voile pâle typiquement souillé de terre. C'est *I. decipiens* Bres. au sens de FAVRE mais non de BRESADOLA qui figure un champignon dont la surface piléique n'est ni voilée de pâle, ni souillée de terre.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, abondant en différents points entre les Chalets inférieur et supérieur, avec *Dryas*, éventuellement accompagné de *Salix retusa*, 16-8-63, K. 63-107, K. 63-108 ; *ibid.*, 22-8-63, K. 63-155 ; *ibid.*, 11-8-69, K. 69-104 ; Petit-Mont-Blanc, E 1 900 m, 25-8-65, K. 65-113.
- Haute Vallée de Champagne : replat à terre alluviale fine près du Lac de la Glière, 2 000 m, 14-9-70, K. 70-161.
- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 700 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, K. 71-62.
- Haute-Maurienne : Plan des Èvettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 17-8-71, K. 71-20.

var. mundula

Cuticule du chapeau brun foncé, non souillée de terre.

a) *f. mundula*

Surface du chapeau à voile pâle.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 200 m, vieille moraine, *Dryas*, 22-8-63, K. 63-155 ; dans l'ancien lit du glacier, 2 250 m, 10-9-70, K. 70-130 ; au-dessus du Lac des Vaches, SE 2 350 m, *Dryas*, *Salix serpyllifolia*, 8-9-69, K. 69-275.
- Haute Vallée de Champagne : moraine du glacier de l'Épéna, 2 100 m, *Dryas*, 16-9-69 ; 14-9-70, K. 70-155 ; La Glière derrière, 2 200 m, *Salix herbacea*, 4-9-73, K. 73-365.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, *Dryas*, 22-8-70, K. 70-60 ; *ibid.*, 12-9-70, K. 70-138.

- Environs du Col de l'Iseran : entre Petit Plan et Grand Plan, 2 600 m, parfois parmi *Salix reticulata* mais souvent parmi *Salix herbacea*, parfois *Polytrichum norvegicum*, 25-8-73, K. 73-300, K. 73-302, K. 73-304 ; *ibid.*, 29-8-73, K. 73-334.
- Haute-Maurienne : vers le Refuge des Evettes, 2 500 m, *Salix herbacea*, 17-8-71, K. 71-31.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, *Dryas*, 30-8-73, K. 73-148.

b) *f. nuda*

Voile non vu à la surface du chapeau ; sans doute accidentellement disparu.

- Haute Vallée de Champagny : sous les Aiguilles de l'Épéna, 2 100 m, *Dryas*, 14-9-70, K. 70-155 ; La Glière derrière, 2 200 m, *Salix herbacea*, 4-9-73, K. 73-365.

Remarque : chez la var. *mundula*, les spores sont en général obtusément anguleuses comme chez la var. *decipiens*, mais on en trouve parfois à quelques nodules étroits et bas, par exemple à Prariond et dans la zone Petit Plan-Grand Plan.

Inocybe oreina Favre

Exactement intermédiaire par ses spores entre un gibbosporé typique comme *I. salicis-herbaceae* et un leiosporé typique comme *I. canescens*. Typiquement ses spores sont obtusément anguleuses, mais dans certains lots on trouve sur la même lame de telles spores et des spores ni anguleuses ni sinuées. Sp. (moyennes) 6-9 × 11-13,4 µm.

Rencontré seulement dans des stations élevées, en général sur calcaire, souvent avec *Dryas*, *Salix retusa*, *S. serpyllifolia*, parfois dans le *Salicetum retusae-reticulatae*.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, au sommet de la moraine aval du glacier de l'Arcellin, 2 300 m, 29-8-65, K. 65-129 ; Cirque du Grand Marchet, 2 250 m, sur tapis de mousses mortes entre les ruisselets, avec *Carex fusca*, *Armeria alpina*, *Polygonum viviparum*, 10-8-65, K. 65-61 ; dans *Salix retusa*, *S. reticulata* au bord du sentier reliant ce Cirque à celui du Petit Marchet, 2 200-2 400 m, 19-8-69, K. 69-178 ; Cirque du Génépy, 2 300 m, 22-9-66, K. 66-171.
- Haute Vallée de Champagny : vers les Caves, 2 000 m, et dans la moraine du glacier de l'Épéna, 2 100 m, *Dryas*, 16-9-69 ; *ibid.*, 14-9-70, K. 70-157, K. 70-168.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, 15-8-70 ; *ibid.*, 12-9-70 K. 70-136.
- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 600 m, *Salix herbacea*, 26-8-73, K. 73-313.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, *Salix retusa*, *Polygonum viviparum*, 17-8-71.

Inocybe salicis-herbaceae Kühner (? = *praetervisa* Q., s. Favre)

Comme le nôtre, le champignon de FAVRE n'a pas l'odeur vireuse attribuée par QUÉLET à son espèce.

var. *salicis-herbaceae*

Spores (moyennes) 6-8,3 × (9,2) 10,2-11,2 (12 µm), franchement noduleuses.

- Région de Pralognan : au-dessus du Lac des Assiettes, NW 2 550 m, pelouse à *Salix herbacea*, 17-7-64, K. 64-9 ; *ibid.*, 11-8-69, K. 69-112 ; au pied du flanc de l'Aiguille de la Vanoise, S 2 300 m, 26-8-63, K. 63-201 ; Cirque du Grand Marchet, 2 200 m, silice, 17-8-65, K. 65-82 ; sous le Cirque du Petit Marchet, E 2 300 m, avec *Dryas* mais sur humus acide à *Rhododendron*, *Vaccinium uliginosum*, *Vaccinium myrtillus*, 17-8-65 ; du Petit Marchet au Col du Tambour, N 2 450 m, 19-8-69, K. 69-176 ; Cirque du Génépéy, 2 300 m, *Salix foetida*, 21-8-62, K. 62-32.
- Haute Vallée de Champagny : entre la Glière et les Esserandes, pelouse à *Rhododendron*, 4-9-73, K. 73-367.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, 20-8-70.
- Environs du Col de l'Iseran : entre Grand Plan et Petit Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 25-8-73.
- Haute-Maurienne : Le Vallon, 2 700 m, *Salix herbacea*, 22-8-71 ; de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, 18-8-70.

var. *substellata* Kühner

Spores plus volumineuses que dans la var. type 8-9,3 × 10,4-12,5 µm (moyennes), à L/1 bas (1,25-1,35) et à gibbosités particulièrement saillantes, campanulées ou coniques, de sorte que les spores sont subétoilées.

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 400 m, pelouse, 8-9-69 ; sous le Col de Chavière, N 2 550 m, croupe à *Salix herbacea*, émergeant d'une combe à neige, 4-9-70, K. 70-101.

var. *obtusiuscula* Kühner

Spores obtusément anguleuses ou seulement sinuées ; si quelques nodules peuvent parfois être repérés il est impossible de les dénombrer de façon certaine.

En général avec *Salix herbacea*.

- Région de Pralognan : Cirque du Vallonnet, 2 400 m, 6-9-73 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, 23-8-60, K. 60-56, K. 60-57 ; Cirque du Grand Marchet, 2 200 m, 17-8-65, K. 65-84 ; Cirque du Génépéy, 2 300 m, 22-9-66, K. 66-171 ; *ibid.*, 13-8-69, K. 69-117.
- Environ du Col de l'Iseran : entre Grand Plan et Petit Plan, 2 600 m, 25-8-73.

aff. f. *rufofusca* Favre

Diffère du champignon de FAVRE par ses spores intermédiaires entre celles de var. *salicis* et celles de var. *obtusiuscula*.

- Région de Pralognan : Cirque du Grand Marchet, 2 200 m, pâture à *Carex fusca*, 28-7-65, K. 65-55.

Inocybe subconcinna Kühner

- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 600 m, dans les tapis de *Salix herbacea* au voisinage des ruisselets, 26-8-73, K. 73-313.
- Haute-Maurienne : Ruisseau des Reys, 2 700 m, 1-9-73, K. 73-361.

Inocybe aff. *xanthomelas* Kühner et Boursier

- Région de Pralognan : Plan des Bois, 1 900 m, mousse d'une tourbière (sans *Sphagnum*), 23-8-63, K. 63-167. Chapeau ocre brunâtre, devenant brun foncé. Stipe longtemps blanchâtre ou pâle mais finalement brun.

3. — SECTION *PETIGINOSAE* Heim

Inocybe petiginosa (Fr. : Fr.) Gillet

Pas rare, surtout en régions calcaires dans les stations relativement sèches à *Dryas* ; trouvé aussi en compagnie de *Salix retusa*, *S. serpyllifolia*.

- Région de Pralognan : entre le Lac des Vaches et le Cirque du Vallonet, 2 450 m, en troupe dense, presque en paquets, sur l'humus, 15-8-69, K. 69-133 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, 8-9-70, K. 70-117.
- Haute Vallée de Champagne : moraine du glacier de l'Épéna, 2 100-2 200 m, 14-9-70, K. 70-149.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, dans une station sèche à l'époque de sa fructification, 12-9-70, K. 70-134.

4. — SECTION *LACTIFERAE* Heim, em. Sing.

Espèces rougissantes à spores non gibbeuses.

Inocybe tricolor Kühner

- Région de Pralognan : La Motte, E 2 100 m, *Dryas*, 22-8-60, K. 60-48 ; ibid., 20-8-63.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièra, sous le Sautel, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 27-8-76, L. 76-370.

5. — SECTION *LACERAE* Fr., em. Kühner.

Espèces à spores non gibbeuses, dont le stipe est voilé de fibrilles, au moins dans sa moitié inférieure.

Inocybe amoenolens Kühner

- Région de Pralognan : sentier forestier du Petit-Mont-Blanc, E 1 800 m, sur un talus moussu à *Dryas* et *Salix retusa*, 25-8-65, K. 65-112.

Inocybe ampullacea Kühner

Taxon du groupe *friesii* caractérisé par le fait que de nombreux poils de l'arête des lames deviennent amples (largeur atteignant ou dépassant 13 µm), parfois subglobuleux et un peu rembrunis ; ils peuvent être accompagnés de poils plus étroits (× 7-10 µm) obovales ou claviformes.

a) spores peu larges : largeur maximum 7,2 µm ; la largeur moyenne varie d'un lot à l'autre de (5,2) 5,8 à 6,5 µm.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 300 m, souvent avec *Dryas*, *Salix retusa*, *S. serpyllifolia*, 22-8-61, K. 61-50 ; *ibid.*, 24-8-62, K. 62-60 ; *ibid.*, 16-8-63, K. 63-110 ; *ibid.*, 22-8-63, K. 63-161 ; *ibid.*, parfois avec *Salix reticulata* jusque dans le tapis de mousses du marais coté 2 400 m, dans l'ancien lit du glacier de l'Arcellin, 10-9-70, K. 70-126 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 21-8-62, K. 62-34 ; au-dessus des Chalets de « La Montagne », N 2 100 m, dans les *Helianthemum* (*Dryas* et *Salix retusa* à proximité), 22-8-68, K. 68-173.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, 11-8-70, K. 70-13, K. 70-18 ; *ibid.*, 22-8-70, K. 70-59.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, N 2 600 m, *Salix herbacea*, accompagné ou non de *Alchemilla pentaphyllea*, 29-8-73, K. 73-333.

b) spores un peu plus larges : en moyenne 7,1 × 11,5 µm ; la largeur atteignant 7,5 (8) µm chez les plus volumineuses.

- Région de Pralognan ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 19-8-61, K. 61-23.

Inocybe bivela Kühner nov. nom. : Basionyme *Inocybe leptocystis* Atk. var. *ambigua* Favre Z.A. (1955) p. 94 ; fig. 80, et Pl. VI, fig. 1.

Sur l'humus dans les dryadaies (avec ou sans *Salix reticulata*).

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 150 m, 17-8-63, K. 63-115, K. 63-116 ; plateau du Mont Bochor, 2 100 m, 15-8-69, K. 69-138 ; au-dessus du Lac des Vaches, 2 300 m, 22-8-65, K. 65-99 ; *ibid.*, 15-8-69, K. 69-139 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, 29-8-63, K. 63-216.
- Haute Vallée de Champagny : moraine du glacier de l'Épéna, 2 000 à 2 100 m, pierriers à *Dryas*, 16-9-69, K. 69-335 ; *ibid.*, 14-9-70, K. 70-158, K. 70-163, K. 70-164, K. 70-165.

Inocybe cincinnatula Kühner

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 200 m, *Salix retusa*, 3-9-72, L. 72-211.

Inocybe flocculosa (Berk.) Sacc., s. Favre

- Région de Pralognan : sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa* seul, dans un cailloutis moussu, 21-8-61, K. 61-38 ; La Motte, 1 900 m, *Dryas*, 26-8-77.

Inocybe friesii Heim

R. KÜHNER ne range ici que les lots dans lesquels la largeur des poils marginaux est faible, par exemple de 7-9 à 10-13 μm . Les lots à poils marginaux enflés sont provisoirement regroupés ici sous l'épithète *ampullacea*.

a) spores peu larges : maximum 7 μm ; la largeur moyenne varie d'un lot à l'autre de (5,1) 5,5 à 6,9 μm .

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 16-8-60, K. 60-8, K. 60-10 ; ibid., *Dryas*, 20-8-60, K. 60-38 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 24-8-62, K. 62-52, K. 62-57, K. 62-62 ; dans l'ancien lit du glacier de l'Arcellin, 2 200 m, *Salix retusa*, 29-8-63, K. 63-226 ; dans la pente du lit glaciaire, *Salix retusa*, 29-8-65, K. 65-128 ; dans la mousse du Petit Lac coté 2 400 m, 17-7-64, K. 64-7 ; Col Rosset, N 2 450 m, *Salix retusa*, 21-8-68, K. 68-163 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 100-2 200 m, surtout avec *Salix retusa* et *S. reticulata*, 9-9-61, K. 61-123, K. 61-124 ; ibid., 27-8-62, K. 62-69 ; ibid., 28-8-63, K. 63-212 ; ibid., *Dryas* et *Salix reticulata*, 19-8-63, K. 63-127 ; Plan des Bois, 2 000 m, 23-8-63, K. 63-172 ; Pont de la Pêche, 1 700 m, 24-8-68, K. 68-179 ; sous le Col de Chavière, 2 500 m, sur une croupe à *Salix herbacea* et *Polygonum viviparum* entre des combes à neige, 4-9-70, K. 70-102 ; Col de la Grande Pierre, N 2 300 m, 22-8-68, K. 68-170 ; Sommet de la Dent du Villard, 2 280 m, *Dryas*, 17-8-69, K. 69-153, K. 69-159, K. 69-163.
- Haute-Maurienne : Le Vallon, 2 700 m, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphylla*, solifluxion, 1-9-73, K. 73-359.

b) spores un peu plus larges : jusqu'à 7,5 ou même 8,2 μm dans certains lots. La largeur moyenne varie d'un lot à l'autre de 7 à 7,7 μm .

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 100 m, 30-7-73, K. 73-112 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, *Salix reticulata* (avec ou sans *Dryas*), 22-8-61, K. 61-46, K. 61-49 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salicetum retusae-reticulatae*, 17-8-60, K. 60-13.
- Haute-Maurienne : près du Refuge des Évettes, 2 550 m, *Salix herbacea*, 18-8-70, K. 70-31 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 17-8-71, K. 71-39.

Inocybe aff. *furfurea* Kühner var. *obscurobadia* Favre

- Région de Pralognan : au-dessus du Lac des Vaches, 2 400 m, dryadaie, 8-9-69, K. 69-274.

Inocybe geophylla (Fr. : Fr.) Kummer

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 220 m, *Salix reticulata*, *Dryas*, 17-8-63 ; ibid., 22-8-65, K. 65-98 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, sol moussu, sous *Salix foetida*, 13-8-69 ; sommet de la Dent du Villard, 2 280 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 17-8-69.
- Haute-Maurienne : Le Vallon, 2 700 m, *Salix herbacea*, *Anthelia*, 10-8-71 ; de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, 27-8-73.

***Inocybe heterocystis* Kühner**

Espèce du groupe *piricystis-submaculipes* mais à métuloïdes de formes variées ; sur une même lame on peut en rencontrer de piriformes ou claviformes, de fusiformes à ventrus et (ou) d'utriformes à cylindriques pédonculés. Poils marginaux non enflés, par exemple de 6-7 à 8-12 μm de large.

a) Lots à spores relativement volumineuses : largeur maximum 6,5-7 μm suivant les lots ; d'un lot à l'autre la largeur moyenne varie de 6,2 à 6,6 μm . Métuloïdes souvent peu abondants sur les faces.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 100 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 16-8-60, K. 60-7 ; ibid., 26-8-63, K. 63-204 ; juste sous le Lac des Vaches, 2 300 m, pente raide à *Salix retusa* et *S. reticulata*, 15-8-69, K. 69-147 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Dryas*, 17-8-60, K. 60-15, K. 60-21, K. 60-22.

b) Lots à spores moins volumineuses : largeur maximum 5,2-6 μm suivant les lots ; d'un lot à l'autre la largeur varie de 5,1 à 5,7 μm . Métuloïdes en général plus nombreux sur les faces des lames que pour les lots a.

- Région de Pralognan : au pied du Moriond, vers les chalets de la Glière, N 2 050 m, 9-8-65 ; ibid., 22-8-65, K. 65-60 ; sous le Col du Génepy, N 2 500 m, pente raide à *Salix reticulata*, 13-8-69, K. 69-113 ; La Motte, 1 900 m, 21-8-65, K. 65-94 ; ibid., 16-8-68, K. 68-118.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Èvettes, 2 100 m, 27-8-73, K. 73-321.

Remarque : il n'est pas impossible que les lots a et b doivent être rapportés à deux espèces distinctes ; si c'était le cas, nous réserverions l'épithète *heterocystis* pour le lot b.

***Inocybe immaculipes* Kühner**

- Région de Pralognan : lit abandonné du glacier de l'Arcellin, peu au-dessous de la mare cotée 2 400 m, dans un tapis moussu de *Salix retusa* et *S. reticulata* mêlés à *Dryas*, 24-8-62, K. 62-53.

***Inocybe lacera* (: Fr.) Kummer**

Presque toujours avec *Salix herbacea*, de la zone alpine inférieure, jusqu'aux *Anthelia*.

var. *megaspora* Kühner

Spores relativement volumineuses : $L+1 = 20-22, 6,5-7,4 \times 13,5-15,4 \mu\text{m}$.

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 500 m, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphyllea*, *Carex foetida*, 15-8-69, K. 69-144 ; ibid., 8-9-69 ; dans ces deux lots $L/1 = 1,9-2$; ibid., 15-8-69, K. 69-152 ; dans ce dernier lot $L+1 = 22 \mu\text{m}$ mais $L/1 = 2,4$.

var. *lacera*

Spores souvent $5,5-6,6 \times 11,8-14,5 \mu\text{m}$, $L/1 = 1,85-2,4$.

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 500 m, 6-9-73 ; entre le Lac des

Vaches et le Vallonnet, 2 450 m, 15-8-69 ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, *Salix herbacea*, *Eriophorum scheuchzeri*, 10-8-65, K. 65-64 A, K. 65-64 B, K. 65-64 C ; Cirque du Grand Marchet, 2 220 m, pelouse humide à *Carex*, avec *Polygonum viviparum* et Saules très dispersés (*Salix reticulata* notamment), 10-8-65, K. 65-62 ; sous le Col du Tambour, N 2 300 m, 26-8-65 ; au Col du Tambour même, 2 550 m, 18-8-69.

- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 650 m, *Salix herbacea* (et parfois *Anthelia*) jusqu'à des endroits très secs, 19-8-71, K. 71-53, K. 71-56 ; *ibid.*, 26-8-73.
- Haute-Maurienne : sous la Pointe des Arses, 2 650 m, sur sol sec à *Salix serpyllifolia*, 22-8-71, K. 71-92.

Inocybe lutescens Vel.

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, tapis de *Salix retusa* sur cailloutis alluviaux, 26-8-63, K. 63-189.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, terre moussue, 18-8-70, K. 70-35.

Inocybe peronatella Favre

Parmi les *Dryas* ou dans les pelouses élevées sur calcaire, dolomie ou gypse.

- Région de Pralognan : en amont du Lac des Vaches, 2 450 m, 8-9-69 ; sous l'entrée du Cirque du Petit Marchet, NW 2 400 m, 6-9-69 ; Col de la Grande Pierre, N 2 400 m, 21-8-69, K. 69-191, K. 69-200.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 30-8-73, K. 73-351.

Inocybe submaculipes Favre

Mêmes spores et mêmes métuloïdes tous utrifformes que chez l'espèce de Favre dont notre champignon diffère peut-être par le fait que les poils marginaux des lames sont enflés, souvent 10-20 μm de large. Favre n'a pas signalé de tels poils chez son *submaculipes*, mais d'une façon générale il n'a pas décrit ou figuré les poils marginaux chez les *Inocybes* à métuloïdes.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 300 m, répandu depuis le pierrier de base et dans l'ancien lit du glacier de l'Arcellin jusqu'au niveau de la petite mare cotée 2 400 m, souvent avec *Dryas*, mais aussi avec *Salix reticulata*, 24-8-62, K. 62-59 ; *ibid.*, 22-8-63, K. 63-158, K. 63-160 ; *ibid.*, 29-8-63, K. 63-228 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salicetum retusae-reticulatae*, 23-8-65, K. 65-102.
- Haute-Tarentaise : Malpasset, 2 050 m, *Dryas*, 22-8-70, K. 70-57.

Inocybe subpiricystis Kühner

Semble proche de *piricystis* Favre, mais cystides à dimensions plus faibles 27-28 \times 13-18 μm et spores aussi 8,7-10 \times 5,7-6,5 μm .

- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 000 m, *Salix reticulata*, *Polygonum viviparum*, 12-8-70, K. 70-5.

6. — SECTION *SPLENDENTES* Singer

Espèces à spores non gibbeuses dont le stipe n'est pas voilé de fibrilles.

Inocybe auricomella Kühner

Ressemble à *I. canescens* par ses couleurs, mais plus petit, grêle, à chapeau non voilé, à odeur spermatique et à spores en amande bien plus petites, $5,5,7 \times 7,6-9,2 \mu\text{m}$ (moyennes). Répandu en zone alpine parfois avec *Salix retusa* sur silice, mais le plus souvent avec *Salix herbacea*.

- Région de Pralognan : entre le Col de Leschaux et le Refuge du Grand Bec, 2 500 m, 21-7-64, K. 64-18 ; Le Vallonnet, 2 500 m, 15-8-69, K. 69-148 ; *ibid.*, 6-9-73, K. 73-373 ; Cirque du Grand Marchet, 2 200 m, 10-8-65, K. 65-85 ; *ibid.*, 17-8-65, K. 65-81, K. 65-85, K. 65-83 B ; sous le Col du Tambour, N 2 450 m, 19-8-69, K. 69-174 ; Vers le Col de la Valette, N 2 500 m, *Salix herbacea*, *Anthelia*, 19-8-69, K. 69-176.
- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 650 m, 26-8-73, K. 73-312.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, *Salix herbacea* sur sol mouillé, 22-8-71, K. 71-84.

Inocybe canescens Favre

Espèce si largement répandue et commune que la liste suivante n'énumère que celles de nos récoltes qui nous ont semblé particulièrement *typiques* par leurs spores relativement volumineuses $9,9-11,6 (12,5) \times 5,5-7,2 \mu\text{m}$ (moyennes) ; souvent assez allongées $L/1 = 1,7-1,8$ (parfois moins) jamais angulées au sommet ; celui-ci est souvent au contraire très arrondi ; il n'est pas rare que les spores soient légèrement déprimées dorsalement.

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 100-2 250 m, *Salix retusa*, 16-8-60, K. 60-11 ; *ibid.*, 23-7-63 ; *ibid.*, *Salix reticulata*, 19-8-63 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, moraine rive gauche du glacier de l'Arcellin, *Dryas*, 22-8-61, K. 61-44 ; *ibid.*, 22-7-64, K. 64-28 ; Le Vallonnet, 2 500 m, *Salix serpyllifolia*, 15-8-69, K. 69-138 bis ; dans le Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, 26-8-63 ; et au-dessus, 22-8-62, K. 62-45 ; également sur la croupe cotée 2 534 m, surplombant le lac, *Salix herbacea* à lichens, 17-7-64, K. 64-12 ; pente sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa* accompagné ou non de *Dryas*, 23-8-60, K. 60-60 ; *ibid.*, 24-8-61, K. 61-51 ; Cirque du Génépy, moraine, 2 400 m, 24-8-63 ; *ibid.*, 13-8-69 ; La Motte, 1 900 m, *Dryas* de la pâture, 22-8-60, K. 60-49 ; entre le Col de Leschaux et le Refuge du Grand Bec, 2 500 m, sur quartzites avec *Salix herbacea* et *Saxifraga bryoides*, 21-7-64, K. 64-20.
- Haute Vallée de Champagny : moraine du glacier de l'Épéna, 2 000 à 2 100 m, pierrier calcaire à *Dryas*, 14-8-70, K. 70-167, K. 70-168 ; *ibid.*, 8-9-80 ; Plan Séry, 2 600 m, 3-9-77, K. 77-48 A, B, C, D ; lit abandonné par le glacier de Rosolin, N 2 350 m, *Dryas*, 17-9-70.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, *Dryas*, *Salix serpyllifolia*, 15-8-70.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 650 m, *Salix herbacea*, 25-8-73, K. 73-301 ; entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 650 m, *Salix herbacea*, 19-8-71.

- Haute-Maurienne : sous le Col des Évettes, N 2 550 m, *Salix herbacea*, 27-8-73, K. 73-319 ; Plan des Évettes, sur terre moussue avec *Salix reticulata*, 18-8-70, K. 70-30 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, *Salix retusa*, 23-8-70.

Inocybe eutheles (Berk. et Br.) Q. s. Stangl et Veselsky, non Kühner, Flore analytique, qui est *I. kuehneri* Stangl et Veselsky.

Pas de cortine appendiculant la marge piléique.

- Région de Pralognan : Crête du Mont Charvet, vers le Col de la Grande Pierre, 2 360 m, pelouse à *Salix reticulata*, 21-8-69, K. 69-181.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, N 2 200 m (rive gauche du ruisseau de Darbesset), pelouse à *Dryas*, 6-9-70, K. 70-109, K. 70-112.

Inocybe subbrunnea Kühner

var. *subbrunnea*

Répandu, notamment en compagnie de *Dryas* ou d'Hélianthèmes.

- Région de Pralognan : très souvent récolté : Le Moriond, NW 2 150 m, 16-8-61, K. 61-1 ; entre le Pas de l'Ane et le Cirque du Petit Marchet, NW 2 200 m, 18-8-60, K. 60-29 ; dans le Cirque du Génepy, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, *S. hastata*, *S. foetida*, 28-8-62, K. 62-76, K. 62-76 bis, K. 62-77 ; ibid., 24-8-63, K. 63-188 ; ibid., 13-8-69, K. 69-119 ; du Pont de la Pêche aux pâtures de La Motte, 1 900 m, 22-8-60, K. 60-46, K. 60-50, K. 60-54 ; ibid., 20-8-63, K. 63-142, K. 63-144, K. 63-149, K. 63-153, K. 63-155.
- Haute Vallée de Champagny : pierrier morainique calcaire rive gauche du glacier de l'Épéna, N 2 150 m, 16-9-69, K. 69-328.
- Environs de Peisey-Nancroix : sous le Col du Grand Renard, W 2 250 m, 11-8-70.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 650 m, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphyllea*, 29-8-73, K. 73-336.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, sur dolomie, 30-8-73, K. 73-345.

var. *fuscescens* Kühner

Le stipe se salit de gris brun vers le milieu de sa longueur ou un peu en-dessous.

- Haute Vallée de Champagny : pierrier morainique calcaire rive gauche du glacier de l'Épéna, N 2 150 m, 16-9-69, K. 69-329 ; ce lot a été récolté tout près de 69-328 (var. *subbrunnea*) qui bien que plus âgé ne montrait pas de teintes gris-brun sur le stipe.

Inocybe subpaleacea Kühner

- Plan de Bellecombe : 2 300 m, *Helianthemum*, *Dryas* et *Salix serpyllifolia*, 30-8-73, K. 73-346.

Inocybe tenerella (Favre) Kühner, stat. nov. Basionyme : forme *tenerella* Favre, Z.A. (1955), p. 100, fig. 87, Pl. VI, fig. 9.

Sur sol calcaire ou gypseux, souvent avec *Salix retusa*, accompagné ou non de *Salix reticulata* ou encore dans les tapis de *Salix serpyllifolia* accompagnés de *Dryas*. Probablement pas rare, mais passant facilement inaperçu à cause de ses faibles dimensions (chapeau 7-13 mm).

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 150 m, 26-8-62, K. 63-197 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, 24-8-62, K. 62-56 ; ibid., 16-8-63, K. 63-111 ; ibid., 29-8-63, K. 63-239 ; cailloutis alluviaux du Lac des Assiettes, 2 500 m, 22-8-62, K. 62-37, K. 62-38 ; sentier forestier du Petit-Mont-Blanc, E 1 850 m, 25-8-65, K. 65-110, K. 65-110 bis.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, NW 2 300 m, 17-8-71, K. 71-34.

B) SOUS-GENRE *INOSPERMA* Kühner

Inocybe dépourvus de métuloïdes. Spores jamais gibbeuses.

1. — SECTION *INOSPERMA* (*CERVICOLORES* Kühner et Romagnési)

Inocybe calamistrata (Fr.) Gill.

De l'étude de plus de quarante récoltes de cette espèce de l'arc alpin à la Laponie, il ressort que le rapport L/l (= longueur moyenne sur largeur moyenne) des spores varie de 2,4 à 1,4 essentiellement parce que la largeur moyenne (1) varie de 5,3 à 8,2 μm . Tenant compte de l'habitat, on remarque alors que les lots ayant $L/l > 2$ et/ou $l < 6,1 \mu\text{m}$ ont été récoltés sur sol siliceux avec *Salix herbacea*, alors que ceux où $L/l < 1,7$ et/ou $l > 6,5 \mu\text{m}$ ont été récoltés sur calcaire avec *Salix reticulata* par exemple, d'où la distinction de deux sous-espèces :

Inocybe calamistrata subsp. *calamistrata*

Spores étroitement allongées.

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 500 m, *Salix herbacea*, 8-9-69 ; sous le Col du Génepy, N 2 550 m, 8-9-70, K. 70-120 ; pente de quartzites sous le Col de la Vuzelle, N 2 300 m, *Salix retusa*, *S. herbacea*, 19-8-65, K. 65-90 ; ibid., 28-8-65, K. 65-125.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 23-8-70.

Inocybe calamistrata subsp. *latispora* Kühner

- N'a été rencontrée qu'en Haute-Maurienne, au Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 17-8-71.

N.B. : Par L/l comme par 1, les deux sous-espèces empiètent l'une sur l'autre : dans les quatre lots suivants 1 est de 6,3 ou 6,4 μm , L/l oscille de 1,8 à 2.

- Région de Pralognan : sous le Col de Chavière, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 12-9-69, K. 69-314 ; Col de la Grande Pierre, 2 400 m, pelouse à *Dryas*, *Salix reticulata* sur humus noir recouvrant du gypse, 21-8-69, K. 69-202 ; Dent du Villard, NW 2 200 m, humus moussu sur gypse avec *Dryas*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-69, K. 69-161.

- Haute-Maurienne : entre le Plan des Eaux et le ruisseau des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, 22-8-71.

***Inocybe geraniodora* Favre**

Solitaire ou par petits groupes sur la terre, éventuellement moussue, dans les tapis de *Salix retusa* ou *reticulata* (mêlés ou non de *Dryas*), de la partie supérieure de la zone silvatique à l'étage du Rhododendron et jusque dans les pierriers morainiques ou alluviaux des hautes altitudes.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 150 m, 26-8-63, K. 63-205 ; Arcellin supérieur, moraine et lit abandonné par le glacier, 2 200 m-2 300 m, 22-8-61, K. 61-41 ; *ibid.*, 17-8-62, K. 62-11 ; *ibid.*, 29-8-65, K. 65-127 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, 29-8-62, K. 62-81 ; au-dessus du Lac des Vaches, 2 350 m, 8-9-69, K. 69-283 ; partie déboisée juste sous le Pas de l'Ane, 1 950 m, 26-8-65, K. 65-122 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-60, K. 60-18 ; *ibid.*, 24-8-61, K. 61-54 ; Cirque du Génépé, 2 300 m, éventuellement avec *Salix foetida*, 22-9-66, K. 66-170 ; *ibid.*, 8-9-70, K. 70-118.
- Haute Vallée de Champagny : moraine du glacier de l'Épéna, N 2 300 m, *Dryas*, 16-9-69 ; *ibid.*, 14-9-70 ; *ibid.*, 9-9-80.
- Haute-Maurienne : Le Vallon, 2 700 m, terre presque nue avec *Salix herbacea* épars, 10-9-71, K. 71-132, K. 71-143, (forme dont la cuticule brune du chapeau est longtemps masquée par un voile blanchâtre) ; Plan des Évettes, 2 500 m, terre moussue à *Salix reticulata*, 18-8-70, K. 70-28.

***Inocybe grata* (Weinm.) Bres.**

- Région de Pralognan : au pied du Moriond, près des Chalets de la Glière, NW 2 100 m, nardaie à *Helianthemum*, 15-7-66, K. 66-6 ; Dryadaie au-dessus du Lac des Vaches, 2 300 m, 8-9-69 ; sous le Col de la Grande Pierre, près des Chalets de la Montagne, 2 000 m, avec *Dryas* et *Salix reticulata* 18-7-66 et 31-7-66, K. 66-8 ;
- Haute Vallée de Champagny : moraine du glacier de l'Épéna, 2 000-2 100 m, 14-9-70, K. 70-156 ; Lac de La Glière, 2 000 m, *Dryas*, 14-9-70, K. 70-169.

2. — SECTION *RIMOSAE* Fr., em. Kühner***Inocybe dulcamaroides* Kühner**

- Environs du Col de l'Iseran : vers Petit Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, K. 71-59.
- Haute-Maurienne : entre le Plan des Évettes et le front du glacier, 2 500 m, sol moussu avec *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-71, K. 71-23, K. 71-24, K. 71-27.

***Inocybe fastigiata* (Schaeff.) Quél.**

Sont rangés sous cette dénomination tous ceux des *Rimosae* non rougissants qui présentent une odeur spermatique, et dont les spores sont relativement grandes (6,7-8,2 × 11,1-12,5 µm). R. KÜHNER se sent en effet incapable de séparer

nettement la f. *alpestris* Heim (forme de petite taille des altitudes élevées, à chapeau très pâle à l'origine) de la forme type de *fastigiata* car avec l'âge, le chapeau de la f. *alpestris* finit par prendre des teintes proches de celles de *fastigiata* typique.

● Récoltes rapportées d'emblée à la forme typique :

- Région de Pralognan : La Motte, 1 900 m, pâture à *Dryas*, 24-8-65, K. 65-109.

● Récoltes de la f. *alpestris* : carpophores semblables à ceux de l'icône de Jeanne FAVRE :

- Région de Pralognan : sous le Lac des Vaches, 2 300 m, pâturage, *Dryas*, 15-8-65, K. 65-75 ; sous l'Aiguille de la Vanoise, S 2 300 m, 28-8-63, K. 63-75 ;

De nombreuses autres récoltes de R. KÜHNER et de D. LAMOURE ne sont pas clairement situées.

Des carpophores remarquables par la présence d'un bulbe à la fois volumineux et très brusque (bien que non marginé) que nous n'aurions pas eu l'idée de rapporter à la f. *alpestris* (bien que FAVRE ait dit que la f. *alpestris* « montre parfois un pied fortement bulbeux ! ») sont groupés provisoirement sous l'étiquette : *I. fastigiata* var. *bulbosissima* Kühner.

- Région de Pralognan : sous l'entrée du Cirque du Dard, 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 19-8-63, K. 63-129, K. 63-130 ; sous le Col du Génépé, NW 2 550 m, *Salix herbacea*, sur silice, 8-9-71, K. 71-124 ; non loin de la grande moraine calcaire du Cirque du Génépé, 2 200 m, dans un endroit mouillé à *Saxifraga aizoides*, 8-9-71, K. 71-125.

Inocybe godfrinioides Kühner (= *I. fastigiata* var. *alpina* (Heim) au sens de J. FAVRE)

- Région de Pralognan : sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 17-8-60, K. 60-19 ; *ibid.*, 23-8-60, K. 60-58 ; *ibid.*, 24-8-61, K. 61-52 ; *ibid.*, 9-9-61, K. 61-130 ; *ibid.*, 27-8-62, K. 62-70 ; Cirque du Génépé, 2 300 m, sol moussu, sous *Salix foetida*, 31-8-74, K. 74-22.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, à l'ombre d'une grotte de paroi dolomitique, *Salix herbacea*, *Sibbaldia*, 30-8-73, K. 73-400 A.

Inocybe guttulifer Kühner

Espèce proche de *fastigiata* par les dimensions des spores mais sans odeur sporimatique. Sur exsiccata regonflés par l'ammoniaque, les poils marginaux se montrent souvent remplis de gouttelettes réfringentes, d'où le nom.

● Carpophores inodores :

- Région de Pralognan : Lac des Vaches, 2 300 m, 8-9-69 ; *ibid.*, 15-9-69, K. 69-146 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 24-8-61, K. 61-60 ; *ibid.*, 19-8-63, K. 63-134 ; *ibid.*, 28-8-63, K. 63-211 lot 2 ; Cirque du Génépé, 2 300 m, *Salix reticulata*, *S. foetida*, 22-8-62, K. 62-73, K. 62-75.

● Carpophores à odeur d'*I. cervicolor* ou de *Cystoderma carcharias* :

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, *Polygonum viviparum*, 22-8-62, K. 62-39 ; *ibid.*, 29-8-62, K. 62-83 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 19-8-61, K. 61-22.
- Environs du Col de l'Iseran : vers le ruisseau du Pays Désert, 2 600 m, 26-8-73, K. 73-307 ; et sur la pente s'élevant vers le Pays Désert, 21-8-71, K. 71-74. Les carpophores de l'Iseran ressemblent beaucoup à ceux de var. *bulbosissima* de *fastigiata*.

Remarque : il est probable que des carpophores présentent ou non l'odeur de *I. cervicolor* suivant leur âge et/ou les conditions climatiques particulières (déviation métabolique ?).

Inocybe melliolens Kühner

Accompagne *Dryas* ou parfois *Salix retusa* dans les pierriers calcaires ;

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 200 m, pierrier de base du lit abandonné par le glacier de l'Arcellin ; découvert en 1963 où ont été récoltés plusieurs lots à deux reprises ; 16-8-63, K. 63-106, K. 63-109 ; *ibid.*, 29-8-63, K. 63-229, K. 63-232, K. 63-234 ; *ibid.*, retrouvé le 29-8-65, K. 65-131.
- Haute Vallée de Champagny : sous le glacier de l'Épéna, 2 200 m, 16-9-69 ;

Inocybe microfastigiata Kühner

Diffère de *fastigiata* par l'absence d'odeur spermatique et les dimensions (moyennes) plus faibles des spores : 5,7-7,1 × 9,6-11,7 μm. Pas d'odeur d'*I. cervicolor*.

a) Récoltes typiques. Poils marginaux à contenu non guttulé (sur exsiccata regonflés par l'ammoniaque)

● Bulbille du stipe peu volumineuse (5-6 mm de large par exemple). Tous nos lots proviennent de stations calcaires. Lors de la récolte, les champignons en question peuvent être pris pour de petites formes de *fastigiata*.

- Région de Pralognan : au-dessus du Lac des Vaches, 2 350 m, *Salix retusa*, 6-9-73, K. 73-376 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 18-8-62, K. 62-12 ; *ibid.*, 27-8-74, K. 74-11 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 19-8-63, K. 63-133, K. 63-135.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 11-8-70, K. 70-15 ; *ibid.*, 22-8-70.

● Bulbe particulièrement frappant.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 200 m, *Salix retusa*, 26-8-63, K. 63-45 ; *ibid.*, *Dryas*, 22-8-63, K. 63-156 ; *ibid.*, 29-8-63, K. 63-230 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, 28-8-63, K. 63-12 bis.

b) Récoltes critiques qui par les poils marginaux multiguttulés (sur exsiccata traités par l'ammoniaque) se rapprochent de *I. guttulifer*, mais à spores plus petites (voir aussi plus loin *I. subfusca*).

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

- Bulbille du stipe peu volumineuse.
 - Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix herbacea*, 10-9-69, K. 69-292 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, 19-8-63, K. 63-134.
 - Haute-tarentaise : en amont du refuge de Prariond, 2 350 m, *Salix retusa*, 12-9-70, K. 70-135.
- Bulbe particulièrement frappant
 - Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 600 m, *Salix herbacea*, 26-8-73, K. 73-308.

Inocybe subfusca Kühner

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 200 m, ancien lit du glacier de l'Arcellin, sur de minuscules replats arrosés par des ruisselets, *Salix retusa*, *S. reticulata*, *S. serpyllifolia*, 17-7-64, K. 64-5 ; *ibid.*, 22-7-64, K. 64-26.

b) *Rimosae* rougissants.

Inocybe patouillardii Bres.

- Région de Pralognan : La Motte, 1 900 m, pâture à *Dryas*, 20-8-63, K. 63-152.

3. — SECTION *DULCAMARAE* Heim, em. Kühner

Inocybe arthrocytis Kühner

- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 600 m, *Salix herbacea*, 26-8-73, K. 73-309, K. 73-310.

Inocybe dulcamara (Alb. et Schw.) Kummer

- Région de Pralognan : Crête du Mont Charvet, 2 100 m, *Dryas*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 22-8-68, K. 68-169 ; *ibid.*, 21-8-69, K. 69-193 ; Dent du Villard, NW 2 250 m, *Dryas*, 17-8-69, K. 69-154.
- Haute Vallée de Champagny : moraine du glacier de l'Épéna, en plusieurs points, 2 000 m-2 100 m, *Dryas*, (accompagné ou non de *Salix retusa*) 14-9-70, K. 70-143 ; *ibid.*, K. 70-146, K. 70-148 ; La Glière-derrière, 2 200 m, 14-9-70, K. 70-144.

Inocybe fuscomarginata Kühner

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 200 m, en troupes à subcespiteux dans les tapis de *Dryas* (parfois avec *Salix serpyllifolia*) ou de *Salix retusa* (accompagné ou non de *Salix reticulata*), abondant dans le pierrier de base de la vieille moraine et sur les replats relativement frais, 19-7-63, K. 63-16 ; *ibid.*, 23-7-63, K. 63-30 ; *ibid.*, 26-7-63, K. 63-59 ; *ibid.*, 22-8-63, K. 63-164 ; *ibid.*, 29-8-63, K. 63-224, K. 63-233 ; *ibid.*, 27-7-66, K. 66-40 ; *ibid.*, 1-8-66, K. 66-40 bis ; entre l'Arcellin supérieur et Gava Renard, 2 350 m, 22-8-61, K. 61-43 ; au pied de la Réchasse, N 2 550 m, *Salix herbacea*, *Aichemilla pentaphyllea*, 27-8-74 ; Dent du Villard, N 1 650 m, *Dryas*, 28-8-68, K. 68-190 A à J.

- Haute Vallée de Champagny : moraine de l'Épéna, N 2 200 m, *Dryas*, 31-8-77, K. 77-19 ; *ibid.*, N 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 4-9-78 ; *ibid.*, 9-9-80.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièra, 2 500 m, *Dryas*, 31-8-78, L. 78-401 ; Prariond, 2 250 m, 15-8-70, K. 70-12, K. 70-14 ; *ibid.*, 22-8-70, K. 70-61.

***Inocybe leucoblema* Kühner**

- Région de Pralognan : parmi les *Dryas* des pâtures, au pied du Moriond, près des Chalets de la Glière, 2 050 m, 27-7-66, K. 66-34 ; Le Moriond, NW 2 200 m, 26-8-63 ; Col de la Grande Pierre, 2 400 m, 21-8-69.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 23-8-70.

***Inocybe malençonii* Heim (= forme de *dulcamara* pour J. FAVRE)**

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 100 m, *Dryas*, 21-7-66, K. 66-17, (carpophores typiques par les spores très étroitement allongées, longueur moyenne / largeur moyenne = 2,2) ; *ibid.*, 26-8-63, (diffère des lots précédents par les spores moins allongées $L/l = 1,8$ et l'absence totale de poils marginaux).
- Haute Vallée de Champagny : moraine de l'Épéna, N 2 200 m, 22-8-77.

***Inocybe paludosa* Kühner**

- Région de Pralognan : connu uniquement de l'Arcellin supérieur, dans le marais à *Salix retusa* et *S. reticulata*, en bordure du petit lac dans l'ancien lit calcaire du glacier de l'Arcellin, 2 300 m, 29-8-63, K. 63-220 ; *ibid.*, 17-7-64, K. 64-6 ; *ibid.*, 11-8-69, K. 69-101 ; *ibid.*, 10-9-70, K. 70-123, K. 70-125.

***Inocybe pelargoniodora* Kühner**

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 300 m, sur tapis de mousses des endroits marécageux à *Salix foetida* et aussi dans les stations bien plus sèches à *Rhacomitrium*, 13-8-69, K. 69-129 ; 31-8-74, K. 74-24.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, *Salix serpyllifolia*, 15-8-70, K. 70-11 ; *ibid.*, 23-8-82, L. 82-76.

***Inocybe sericeipes* Kühner**

- Région de Pralognan : Le Moriond, 2 200 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 23-7-63, K. 63-36, K. 63-37 ; Arcellin supérieur, en plusieurs points des moraines du lit de l'ancien glacier, 2 200 - 2 250 m, *Dryas*, *Salix retusa*, 22-8-61, K. 61-42 ; *ibid.*, 26-7-63, K. 63-61 ; *ibid.*, 22-8-63, K. 63-157, n° 1 ; *ibid.*, 29-8-63, K. 63-218, K. 63-223, K. 63-240, K. 63-241 ; *ibid.*, 10-9-70, K. 70-129 ; Col Rosset, E 2 500 m, 21-8-68, K. 68-164.
- Environs du Col de l'Iséran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 700 m, *Salix herbacea*, soit sur des pentes raides à *Gnaphalium supinum*, soit dans des stations humides à *Saxifraga stellaris* et *Arabis*

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

bellidifolia, 19-8-71, K. 71-49, K. 71-50, K. 71-61 ; Le Pays Désert, caniveau à *Salix retusa*, *S. reticulata*, 21-8-71, K. 71-73.

- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, combes à *Salix herbacea* (parfois accompagné de *S. reticulata*) jusque dans les endroits mouillés et même au bord d'une nappe d'eau libre, 22-8-71, K. 71-86 ; *ibid.*, 10-9-71, K. 71-140 ; *ibid.*, 1-9-73, K. 73-364, (ces deux derniers dépourvus de poils marginaux) ; Le Vallon, 2 700 m, *Salix herbacea*, 22-8-71, K. 71-83 ; *ibid.*, 10-9-71, K. 71-133, K. 71-134, K. 71-136, K. 71-144.

Inocybe squarrosoannulata Kühner (? = *I. dulcamara* f. *squamosoannulata* Favre)

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, pas rare dans l'ancien lit glaciaire et jusque dans le marais, 2 300 m, sous *Salix foetida*, 24-8-62, K. 62-64 ; *ibid.*, 29-8-63, K. 63-225, K. 63-236, K. 63-242 ; *ibid.*, 16-8-64, K. 64-6 ; Gava Renard, 2 300 m, *Salix reticulata*, 26-8-63, K. 63-196 ; au-dessus du Lac des Assiettes, 2 550 m, 22-8-62, K. 62-46 ; Cirque du Génépy, 2 300 m, *Salix foetida* ou *hastata*, et jusque dans le pierrier de la grande moraine, 2 400 m, avec *Salix retusa*, *S. reticulata*, ou *S. herbacea*, 21-8-62, K. 62-31 ; *ibid.*, 24-8-63, K. 63-180, K. 63-181, K. 63-187 ; Crête du Mont Charvet, 2 100 m, *Dryas*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 21-8-69, K. 69-193.
- Haute Vallée de Champagny : moraine du glacier de l'Épéna, 2 000-2 100 m, *Dryas*, 14-9-70 ; *ibid.*, 15-9-74 ; *ibid.*, 31-8-77 ; *ibid.*, 9-9-80 ; *ibid.*, 30-9-83 ; Plan Séry, 2 600 m, *Salix serpyllifolia*, 3-9-77 ; Le Cul du Nant, 2 300 m, *Salix retusa*, 18-8-83.
- Environs du Col de l'Iseran : entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 700 m, *Salix herbacea*, parfois dans la mousse ou sur sol à *Anthelia*, aux endroits frais et jusqu'au bord des ruisseaux, 19-8-71, K. 71-46, K. 71-60.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, *Salix herbacea*, 1-9-73, K. 73-362 B ; Le Vallon, depuis le lac jusqu'au fond du Vallon, 2 680 m, 1-9-73, K. 73-362 C ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, *Salix retusa*, 8-9-83.

Inocybe subannulata Kühner

- Région de Pralognan : Cirque de la Valette, 2 500 m, *Salix herbacea*, et Col de la Valette, 2 550 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 26-8-65, K. 65-118 ; *ibid.*, 19-8-69, K. 69-177 ; *ibid.*, 6-9-69, K. 69-267. Dans certains lots du Cirque de la Valette, l'arête des lames ne montrait pas de poils différenciés : de tels lots correspondent apparemment au champignon décrit dans les « Compléments à la Flore analytique » sous la dénomination *Inocybe dulcamara* var. *homomorpha* Kühner.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 29-8-74, K. 74-14, K. 74-20.

Inocybe umbrinofusca Kühner

Sur les replats calcaires mouillés, en compagnie de Saules nains.

- Région de Pralognan : dans le Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, et juste au-dessus, 2 550 m, *Salix herbacea*, 18-8-62, K. 62-14, K. 62-15 ; *ibid.*, 22-8-62, K. 62-48 ; *ibid.*, 29-8-62, K. 62-86.
- Haute-Maurienne : Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 18-8-70, K. 70-24, K. 70-38 ; *ibid.*, 17-8-71, K. 71-37, K. 71-38.

LACCARIA Berk. et Br.*Laccaria altaica* Singer, var. *altaica* (carpophores bisporiques)

En général calcicole, venant par exemple, dans les groupements à *Dryas* ou à *Salix reticulata*, mais également rencontré dans des tapis de *Salix herbacea* en deux lieux fort éloignés l'un de l'autre. Des endroits simplement frais, comme par exemple, dans le *Salicetum retusae-reticulatae* typique, aux endroits humides à *Salix reticulata* dominant, parfois non loin de *Saxifraga aizoides*, voire même en des lieux mouillés en compagnie de Saules buissonnants.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, des dalles calcaires de l'ancien lit du glacier de l'Arcellin, N 2 200 m, 22-8-61 ; *ibid.*, 29-8-63, K. 63-235 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 100-2 200 m, 9-8-61 ; *ibid.*, 22-8-61 ; *ibid.*, 16-8-62, K. 62-3 ; *ibid.*, 19-8-63, K. 63 B ; *ibid.*, 23-8-65 ; sous le Col de Chavière, 2 600 m, 12-9-69, K. 69-308.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 700 m, 21-8-71, K. 71-80.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, 18-8-70, K. 70-26 ; Plan des Évettes, 2 500 m, 18-8-70, K. 70-25.

Laccaria altaica Singer var. *tetraspora* Kühner (= *L. montana* Singer ?)

A proximité de *Salix foetida* ou de *Salix retusa*, parfois dans la mousse sur sol à roche-mère calcaire, par exemple en compagnie d'*Helianthemum* et d'*Anthyllis*.

- Région de Pralognan : ancien lit du glacier de l'Arcellin, depuis le pied des dalles calcaires jusqu'au petit lac, 2 400 m, 17-8-62, K. 62 B ; *ibid.*, 29-8-63, K. 63-219 ; *ibid.*, 23-7-68, K. 68-7.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, 22-8-70, K. 70-62.

Remarque : Carpophores comprenant des basides à quatre et à trois stérigmates en nombre comparable et en outre quelques basides bisporiques.

- Haute-Maurienne : Plan des Évettes, 2 500 m, 18-8-70, K. 70-37.

Laccaria cf. altaica

Sur un tapis d'*Anthelia*.

- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 600 m, 21-8-71. Carpophores nains (chapeau 4-7 mm ; stipe 7-20 × 1-2 mm). Basides mono- ou bispori-

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

ques, les premières au moins aussi abondantes que les secondes. Spores $11,5-16,5 \times 8-15 \mu\text{m}$, à épines de $0,7-1 \mu\text{m}$.

Laccaria laccata (Scop.) Berk. et Br.

Très répandu et commun en zone alpine, sur sol siliceux dans les pâtures, dans les tapis de *Salix herbacea* ou *retusa* ou dans les peuplements à *Alchemilla pentaphyllea*, s'aventurant jusque dans les parties particulièrement déshéritées de cette zone, où ne poussent plus que *Polytrichum norvegicum* ou les *Anthelia*, éventuellement à proximité de *Solorina crocea*.

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 400 m, 15-8-69, K. 69-143 ; près du Col de la Vanoise, cote 2 535 m, surplombant le Lac des Assiettes, 15-9-71 ; Cirque du Petit Marchet, 2 390 m, 19-8-69, K. 69-167, K. 69-173 ; ibid., 6-9-69, K. 69-258.
- Haute Vallée de Champagne : Les Esserandes, 2 200 m, 14-9-70, K. 70-154.
- Environs de Peisey-Nancroix : sous le Col du Grand Renard, W 2 350 m, 21-6-67.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, 20-8-70, K. 70-46, K. 70-47.
- Haute-Maurienne : Le Plan des Eaux, 2 650 m, 10-9-71 ; Les Reys, 2 700 m, 10-9-71 ; Le Vallon, 2 700 m, 10-9-71.

Laccaria montana Singer (voir *L. altaica* f. *tetraspora*)

Laccaria cf. *tetraspora* Singer

Spores $\times 7,5-8,7 \mu\text{m}$ à épines de $1,5-2 \mu\text{m}$.

- Région de Pralognan : entre le Pas de l'Ane et le Cirque du Petit Marchet, W 2 100 m, pâture, 18-8-60, K. 60-26.

Laccaria tortilis (Bolt.) S.F. Cray

Spores $11-14 \mu\text{m}$, à épines de $1,5-1,7 \mu\text{m}$ (basides bisporiques).

- Région de Pralognan : sous le Lac des Vaches, 2 300 m, pâture, 6-9-73, K. 73-379.

LACTARIUS (DC. ex.) Gray

Lactarius citriolens Pouzar

- Région de Pralognan : Cirque de l'Arcellin inférieur, 1 800 m, 17-8-60, L. 60-8 ; ibid., 23-8-65, L. 65-41 ; ibid., 10-9-70, L. 70-132.

Lactarius dryadophilus Kühner

- Région de Pralognan : Lac des Vaches, 2 350 m, *Dryas*, 8-9-69, K. 69-271 ; verrou du Cirque du Grand Marchet, 2 200 m, *Dryas*, 10-8-65, K. 65-69 ; entre le Cirque et le Col du Génepy, NW 2 400 m, *Dryas*, 8-9-71.

- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièrc, 2 500 m, *Dryas*, 31-8-78, L. 78-200 ; Prariond, N 2 350 m, *Dryas*, *Salix reticulata*, 23-8-82.

***Lactarius nanus* Favre**

- Région de Pralognan : Le Moriond, Chalets de la Glière, 2 100 m, 8-9-69 ; sous la Réchasse, 2 450 m, *Salix herbacea*, 5-9-77 ; Cirque du Grand Marchet, 2 250 m, 10-8-65, K. 65-70 ; *ibid.*, 4-9-82 ; du Cirque du Grand Marchet au Col du Tambour, N 2 450 m, *Salix herbacea*, 10-9-64 ; Cirque du Génépé, 2 250 m, 20 et 28-8-62 ; *ibid.*, 13-8-69 ; sous le Col du Génépé, 2 500 m, *Salix herbacea*, 8-9-71, K. 71-121 ; Col de la Vuzelle, NW 2 300 m, *Salix herbacea*, 28-8-65.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 19-8-71.
- Haute-Maurienne : derrière l'Ouille des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, 3-9-83 ; Col des Évettes, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 26-8-82 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, *Salix herbacea*, 12-9-71.

***Lactarius pseudouvidus* Kühner**

- Région de Pralognan : Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, *Salix herbacea*, 4-9-82.
- Haute Vallée de Champagny : Moraine du Glacier de Rosolin, 2 350 m, 4-9-73, K. 73-369.
- Environs du Col de l'Iseran : entre Petit Plan et Grand Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, K. 71-45, K. 71-57 ; entre les ruisseaux de la Cema et du Pays Désert, 2 700 m, 19-8-71, K. 71-68.
- Haute-Maurienne : Ruisseau des Reys, 2 600 m, *Salix herbacea*, 22-8-71 ; sous l'Ouille des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, 22-8-71.

***Lactarius salicis-herbaceae* Kühner**

- Région de Pralognan : Cirque du Grand Marchet, 2 300 m, *Salix herbacea*, 17-8-66, L. 65-25.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, K. 71-40 ; *ibid.*, 18-8-76.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, *Salix herbacea*, 22-8-72, K. 72-89 ; *ibid.*, 19-8-82 ; *ibid.*, 3-9-83 ; Ruisseau des Reys, 2 600 m, *Salix herbacea*, 22-8-72 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix herbacea*, 27-8-73 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 400 m, *Salix herbacea*, 12-9-71.

***Lactarius salicis-herbaceae* var. *immutabilis* Kühner**

- Région de Pralognan : Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, *Polygonum viviparum*, *Alchemilla pentaphyllea*, *Sibbaldia procumbens*, *Polytrichum juniperinum*, 26-8-65, K. 65-119 ; du Cirque du Petit Marchet au Col du Tambour, 2 500 m, *Salix herbacea*, 1-9-67, L. 67-116.

Lactarius salicis-reticulatae Kühner

- Région de Pralognan : du Pas de l'Ane au Cirque du Petit Marchet, W 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 19-8-69, K. 69-166.
- Haute-Maurienne : Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 26-8-82 ; *ibid.*, 2-9-83.

Lactarius uvidus (Fr. : Fr.) Fr.

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 400 m, *Salix herbacea*, 15-8-69 ; du Cirque du Petit Marchet au Col du Tambour, 2 500 m, 20-8-65 ; *ibid.*, 2 400 m, *Salix herbacea*, 4-9-82 ; Cirque du Petit Marchet par la corniche supérieure, W 2 300 m, *Salix herbacea*, 4-9-82 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, 21 et 28-8-62, K. 62-80 ; sous le Col du Génepy, 2 500 m, *Salix herbacea*, 8-9-71 ; Cirque de la Vuzelle, NW 2 350 m, *Salix herbacea*, 28-8-65 ; Plan d'Amont, W 2 500 m, *Salix herbacea*, 21-7-64, K. 64-24.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 31-8-83.
- Environs de Peisey-Nancroix : sous le Col du Grand Renard, 2 350 m, 11-8-70.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, *Salix reticulata*, 20-8-70.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 29-8-73.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, *Salix herbacea*, 1-9-73 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, 18-8-70 ; *ibid.*, 2 600 m, 26-8-82.

LEPIOTA (Pers. : Fr.) Gray

Lepiota alba (Bres.) Sacc.

- Région de Pralognan : Le Moriond, 2 300 m, *Dryas*, 17-8-63, K. 63-118 ; entre les Chalets inférieur et supérieur de l'Arcellin, 2 200 m, *Dryas*, 26-7-63, K. 63-42 ; Cirque du Génepy, 2 200 à 2 350 m, *Dryas*, 24-8-68, K. 68-181 ; Crête du Mont-Charvet, 2 250 m, *Dryas*, 22-8-68, K. 68-168.
- Haute Vallée de Champagny : sous le glacier de Rosolin, 2 200 m, *Dryas*, 17-9-70, K. 70-173.

Lepiota clypeolarioides Rea s. Huijsman

- Région de Pralognan : Lac des Vaches, 2 350 m, *Dryas*, 6-9-73, K. 73-372.
- Haute Vallée de Champagny : moraine de l'Épéna, N 2 000 à 2 100 m, *Dryas*, 16-9-69, K. 69-334 ; *ibid.*, 14-9-70, K. 70-152, K. 70-159 ; *ibid.*, 31-8-77 ; Torrent de la Glière derrière, 2 200 m, *Dryas*, 17-9-70, K. 70-172.

Lepiota cristata (Bolt. : Fr.) Fr.

- Région de Pralognan : La Motte, 1 900 m, 27-8-68.

Lepiota dryadicola Kühner

- Haute Vallée de Champagne : Lac de la Glière, S 2 000 m, *Dryas*, 14-9-70, K. 70-141.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 350 m, *Dryas*, 26-8-82.

Lepiota favrei Kühner

- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 000 m, *Dryas*, 20-8-70.

LEPISTA (Fr.) W.G. Smith*Lepista irina* (Fr.) Bigelow

- Région de Pralognan : Le Moriond, 2 300 m, *Dryas*, 17-8-63 ; *ibid.*, des Chalets de la Glière aux Chalets de la Cha, NW 2 000 à 2 200 m, 16-8-60 ; *ibid.*, 17-8-63, K. 63-114 ; *ibid.*, 26-8-63 ; entre les Chalets inférieur et supérieur de l'Arcellin, 2 200 m, pâture, 29-8-63 ; sous le Pas de l'Ane, NW 1 900 m, 19-8-69 ; Cirque de la Valette, 2 450 m, 6-9-69, K. 69-250 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, 24-8-63, K. 63-186 ; La Motte, 1 900 m, 20-8-68, K. 68-156 ; au-dessous du Refuge de Péclet-Polset, 2 200 m, 27-8-68, K. 68-183, K. 68-184.
- Haute Vallée de Champagne : Lac de la Glière, S 2 000 m, 14-9-70 ; rive gauche du Torrent la Glière derrière, 2 200 m, 17-9-70, K. 70-174.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièrre, 2 300 m, pâture, 25-8-76.
- Haute-Maurienne : La Duis, 2 100 m, pâture, 19-8-75 ; de l'Écot au Refuge des Évettes, 2 200 m, pâture, 18-8-70, K. 70-33 ; Chalets de Trièves, 2 100 m, pâture, 20-8-70.

Lepista nuda (Bull. : Fr.) Cke

- Haute Vallée de Champagne : Moraine de l'Épéna, N 2 000 m, dryadaie de pierrier calcaire, 16-9-69, K. 69-331 ; *ibid.*, 14-9-70, K. 70-140.

Lepista panaeola (Fr.) Karst. (incl. *Lepista caespitosa* (Bres.) Sing.)

- Région de Pralognan : La Motte, 1 900 m, 20-8-68, K. 68-155 ; sous le Col de la Grande Pierre, 2 350 m, 21-8-69, K. 69-199.
- Haute Vallée de Champagne : Lac de la Glière, S 2 000 m, 14-9-70.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, versant italien, 12-8-70, K. 70-7.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièrre, 2 300 m, pâture, 5-9-83.
- Haute-Maurienne : Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, pâture, 24-8-70, K. 70-68.

LYOPHYLLUM Karst., em. Kühner 1938

(Voir aussi genre *CALOCYBE*)

Lyophyllum connatum (Schum. : Fr.) Sing.

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 300 m, *Dryas*, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 14-9-69.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièra, 2 550 m, *Dryas*, 25-8-76, L. 76-340.

Lyophyllum crassifolium (Berk.) Sing.

- Région de Pralognan : La Motte, 1 950 m, pâture, *Helianthemum*, 16-8-68, K. 68-119 (spores sphériques ou presque : 6-6,7 × 5,5-6,2 μ m ; stipe bien blanc ; lames froissées presque aussitôt gris-bleu ; puissante odeur de farine moisie).

Lyophyllum ovisporum Reid

- Haute-Maurienne : entre le Plan des Eaux et le Vallon, 2 650 m, en touffes sous *Cirsium spinosissimum*, 1-9-73, K. 73-363, (spores franchement elliptiques 5-6,5 × 3,2-3,7 μ m).

MARASMIUS Fr. ; s. Singer

Marasmius androsaceus (L. : Fr.) Fr.

- Région de Pralognan : La Motte, pierrier sous le Roc de la Pêche, 2 100 m, litière d'aiguilles de *Juniperus nana*, 16-8-65, K. 65-22.

Marasmius epidryas Kühner

Très répandu partout où il y a des *Dryas*, car il pousse sur les branches mortes de cet arbuste prostré, même sur les parties enfouies dans l'humus et on pourrait croire qu'il pousse à même ce substrat : en fait, il y a toujours des parties de bois mort enterrées. Présent dès les stations basses : La Motte, Cirque inférieur de l'Arcellin, jusqu'aux stations élevées et dans les pierriers les plus arides : moraines des glaciers de l'Arcellin, de l'Épéna, du Génepy, etc.

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 150 m, près de la Glière, 20-8-60 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, 16-8-63 ; ibid., 23-8-65, K. 65-103 ; ibid., 2 300 à 2 400 m, 27-8-83 ; montée au Cirque du Dard, 2 200 m, 9-9-61 ; Cirque du Dard, 2 300 m, 24-8-61 ; Cirque du Génepy, pierrier sous la moraine, 2 300 m, 14-9-69 ; La Motte, pierrier sous le Roc de la Pêche, 2 100 m, 24-8-61 ; Pont de la Pêche, 1 800 m, 20-8-61.
- Haute Vallée de Champagne : Moraine de l'Épéna, 2 100 m, 16-8-69 ; ibid., 27-8-83, N 2 200 m, 11-9-75.

- Haute-Tarentaise : sous les Sources de l'Isère, Prariond, 2 300 m, 23-8-82, L. 82-22.
- Plan de Bellecombe : Lapiaz du Plan, 2 400 m, 29-8-82.

MELANOLEUCA Pat.***Melanoleuca brevipes* (Bull. : Fr.) Pat.**

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 050 m, depuis les Chalets de la Glière, 16-8-60, K. 60-5 ; *ibid.*, 26-7-63, K. 63-51, K. 63-52 ; *ibid.*, 9-8-65 ; *ibid.*, 15 et 27-7-66, jusqu'au Col de la Cha, 2 200 m, 25-7-66, K. 66-27 ; Arcellin inférieur, 1 900 m, pâture, *Helianthemum*, 4-9-74 ; sous le Lac des Vaches, 2 200 m, 8-9-68 ; Pont de la Pêche, 1 760 m, 22-8-60 ; Col de la Grande Pierre, 2 350 m, 21-8-69, K. 69-190 ; Crête du Mont Charvet, 2 250 m, 22-8-68, K. 68-172.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, N 2 010 m, pâture, 6-9-70 ; Le Vallaisonnay, 2 300 m, 13-8-70, K. 70-8 ; Les Esserandes, 2 200 m, 17-9-70 ; *ibid.*, 2 300 m, *Helianthemum alpinum*, 30-8-83.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, versant italien, pâture, 12 et 20-8-70.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 250 m, 15-8-70.
- Haute-Maurienne : L'Ouilleta, 2 400 m, 19-8-82 ; *ibid.*, 3-9-83 ; Le Vallonet de Bonneval, 2 300 m, pâture, 23-8-70.

***Melanoleuca cognata* (Fr.) Konrad et Maubl. var. *pallidipes* Kühner**

- Région de Pralognan : Le Moriond, au voisinage des Chalets de la Cha, 2 200 m, pâture, 23-7-63, K. 63-40 ; *ibid.*, 14-7-65, K. 65-22 ; *ibid.*, 15-7-66 ; *ibid.*, 21-7-66, K. 66-19 ; *ibid.*, 25-7-66, K. 66-30 ; *ibid.*, 14-7-69, K. 69-19 ; Cirque de l'Arcellin inférieur, E 1 800 m, et plus haut entre ce Cirque et les Chalets de l'Arcellin, 1 950 m, 31-5-64 ; entre le Pas de l'Ane et le Cirque du Petit Marchet, 2 200 m, pâture, 28-7-65, K. 65-58 ; entre les Prioux et le Cirque des Nants, 1 900 m, pâture, 21-6-65, K. 65-23 ; *ibid.*, 20-7-66, K. 66-12 ; Chalets de la Montagne, 2 000 m, pâture, 31-7-66, K. 66-44.

***Melanoleuca grammopodia* (Bull. : Fr.) Pat.**

Récolte subtypique :

- Région de Pralognan : au-dessous des Chalets de la Glière, 1 900 m, 20-8-60.

***Melanoleuca grammopodia* f. *subbrevipes* (Métrod) Kühner**

Récolte à pied court :

- Région de Pralognan : du Cirque de l'Arcellin au Cirque du Dard, 2 000 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, 9-9-61, K. 61-132.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Melanoleuca melaleuca (Pers. : Fr.) Murr.

Pas de cystides :

- Région de Pralognan : de l'Arcellin au Cirque du Dard, 2 000 m, sur terre, 27-7-63, K. 63-26 ; sous le Col de la Grande Pierre, 2 300 m, sur terre, 21-8-69, K. 69-194 ; Le Moriond, NW 2 200 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, *Bartsia*, 21-7-66, K. 66-16 ; *ibid.*, 25-7-66, K. 66-27.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièrè, « Le Grand Creux », N 2 600 m, pâture, 17-8-76, L. 76-366.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, *Salix reticulata*, 2-9-83.

Melanoleuca strictipes (Karst.) Murr.

- Région de Pralognan : Crête du Moriond, 2 240 m, 1-9-64 ; *ibid.*, 14-7-65, K. 65-23 ; *ibid.*, 19-7-65, K. 65-30 ; *ibid.*, 27-7-65, K. 65-48 ; *ibid.*, 21-7-66, K. 66-18 ; *ibid.*, 22-7-66, K. 66-21, K. 66-22 ; *ibid.*, 23-7-66, K. 66-23 ; Plateau du Mont Bochor, 2 000 m, à 2 100 m, au voisinage des Chalets, 29-7-65, K. 65-61 ; *ibid.*, 2 200 m, 24-7-66, K. 66-26 ; Cirque de l'Arcellin inférieur, E 1 800 m, 14-7-76, K. 64-32 ; *ibid.*, 13-7-65, K. 65-20, K. 65-21 ; *ibid.*, 15-7-65, K. 65-25 ; *ibid.*, 25-7-66, K. 66-28 ; Chalets de l'Arcellin supérieur, S 2 200 m, 31-7-65, K. 65-64 ; Col de la Vanoise, près du Lac Rond, 2 450 m, 19-8-69 ; entre le Pas de l'Ane et le Cirque du Petit Marchet, 2 200 m, 28-7-65, K. 65-57 ; Cirque des Nants, 2 200 m, 22-7-65, K. 65-42 A ; *ibid.*, 20-7-66, K. 66-13 ; sous le verrou du Cirque du Génépy, E 2 050 m, 21-8-65 ; La Motte, 1 900 m, pâture, 20-8-63 ; *ibid.*, 24-8-65 ; Chalets de la Montagne, W 2 000 m, pâture, 1-8-65, K. 65-63.

Melanoleuca substrictipes Kühner

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 150 m, 27-7-65, K. 65-50, K. 65-52 ; *ibid.*, 15-7-66, K. 66-4 ; Crête du Moriond, 2 350 m, 27-7-65, K. 65-49 ; Chalets de la Glière, 2 000 m, 27-7-65, K. 65-47 ; *ibid.*, 27-7-66, K. 66-29 ; Arcellin supérieur, 2 200 m, 27-7-66, K. 66-35 ; sous le Cirque du Dard, 2 000 m, 20-7-63, K. 63-25 ; entre le Pas de l'Ane et le Cirque du Petit Marchet, 2 200 m, 22-7-65, K. 65-41 ; *ibid.*, 28-7-65, K. 65-56, K. 65-60 ; sous le Cirque du Grand Marchet, 2 000 m, 22-7-65 ; Cirque des Nants, 2 200 m, 20-7-66, K. 66-13, K. 66-14 ; Montaimont, 1 950 m, 21-8-65.
- Haute Vallée de Champagny : Lac de la Glière, 2 050 m, pâture, 30-8-83.

MYCENA (Pers. : Fr.) Gray
 (voir aussi genre *HEMIMYCENA*, genre *MYCENELLA*
 et genre *RICKENELLA*)

Mycena aff. *chlorinella* (Lange) Sing.

● Bisporique non bouclé :

- Région de Pralognan : Gava Renard, 2 400 m, 10-9-69, K. 69-286 ; sentier du Napremont, 2 200 m, 21-7-63, K. 63-22.

● Tétrasporique bouclé :

- Région de Pralognan : Arcellin inférieur, sous le Cirque du Dard, 2 000 m, 22-7-63, K. 63-24 ; Cirque du Génépy, 2 300 m, sur rameau enfoui dans *Philonotis tomentella*, 13-8-69, K. 69-114 ; *ibid.*, sentier du Ritord, 2 600 m, dans mousse parmi *Salix retusa*, *S. reticulata*, 13-8-69, K. 69-115 ; sous le Col de la Vuzelle, N 2 300 m, *Salix herbacea*, 19-8-65, K. 65-88 ; Chalets de la Montagne sous le Col de la Grande Pierre, 2 100 m, *Salix retusa*, 13-7-69, K. 69-1 ; *ibid.*, *Rumicetum alpini*, 20-7-73, K. 73-101.
- Haute Vallée de Champagne : sous la Sauvire, près du ruisseau de Darbesset, 2 250 m, mousses parmi *Salix retusa*, 6-9-70, K. 70-107.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 30-8-73, K. 73-352.

Mycena aff. *cinerella* Karst.

- Région de Pralognan : Plan des Bois, 2 100 m, pâture fumée, 23-8-63, K. 63-45.

Mycena flavoalba (Fr.) Sing.

- Région de Pralognan : sous le Col de la Grande Pierre, près des Chalets de la Montagne, 2 000 m, *Salix reticulata*, 21-8-69, K. 69-203.

Mycena aff. *hiemalis* (Osbeck) Quéf.

- Haute Vallée de Champagne : moraine de l'Épéna, 2 100 m, 31-8-77, K. 77-30.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, 22-7-71 ; entre l'Écot et le Refuge des Évettes, N 2 300 m, dans mousse parmi *Salix retusa*, 17-8-71, K. 71-33.

Mycena mirata (Peck) Sacc.

- Région de Pralognan : sous le Col de la Grande Pierre, 2 100 m, mégaphorbiaie à *Rumex alpinus* et *Adenostyles alliariae*, 20-7-73, K. 73-102 ; *ibid.*, 23-7-73, K. 73-102 bis. Récoltes bisporiques bouclées.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Mycena olivaceomarginata (Massee ap. Cooke) Massee

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 200 m, pâture, 17-8-63.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, 27-8-73.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, pâture, 30-8-73.

Mycena pura (Pers. : Fr.) Kummer

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 100 m, *Silene acaulis*, 18-8-61 ; Chalets de la Glière, 2 050 m, pâture, 22-8-65 ; sous le Cirque du Dard, 2 200 m, *Salix reticulata*, 23-8-65 ; Cirque du Génepy, en plusieurs points depuis la saulaie arbustive jusqu'à la moraine, 2 300 à 2 450 m ; La Motte, 2 100 m, dans un tapis de *Dryas*, 20-8-63 ; Crête du Mont Charvot, 2 300 m, 21-8-69.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, près du ruisseau de Darbesset, N 2 250 m, dryadaie herbue, 6-9-70 ; *ibid.*, 2-9-82.
- Haute Vallée de Peisey-Nancroix : verrou sous le Lac de la Plagne, 2 100 m, dryadaie, 13-8-70.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, pâture, versant italien, 20-8-70.

Mycena rorida (Fr. : Fr.) Quéf.

- Région de Pralognan : Napremont, S 2 200 m, sur morceau de bois dans la mégaphorbiaie, 29-7-73.

Mycena speirea (Fr. : Fr.) Gillet

Toutes les récoltes sont bisporiques et sans boucles.

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 300 m, mousse sous *Salix foetida*, 24-8-68, K. 68-180.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Sauvire, près du ruisseau de Darbesset, N 2 200 m, dryadaie herbue, 6-9-70.

MYCENELLA (J. Lange) Singer.

Mycenella salicina (Vel.) Sing.

● Tétrasporique bouclé :

- Région de Pralognan : Le Moriond, 2 100 m, 16-8-61, K. 61-5 ; La Glière, 2 050 m, pâture, 12-9-71 ; Arcellin supérieur, 2 300 m, 29-8-63 ; *ibid.*, 10-9-63 ; Petit-Mont-Blanc, 2 100 m, 25-8-65.
- Haute Vallée de Champagny : Moraine de l'Épéna, 2 100 m, 19-9-70, K. 70-162 ; *ibid.*, N 2 200 m, 4-9-78 ; *ibid.*, *Dryas*, humus moussu entre les rochers, 30-8-83.
- Haute-Tarentaise : sous les Sources de l'Isère, Prariond, 2 300 m, 12-9-70, K. 70-137.

● Bisporique non bouclé :

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 300 m, 10-9-70, K. 70-124 ; La Motte, 1 900 m, 16-9-69.

Mycenella subgoniospora Kühner

● Tétrasporique bouclé :

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, petit lac en amont des dalles moutonnées, 2 400 m, *Dryas*, 14-9-63, K. 63-400 ; *ibid.*, *Salix reticulata*, 22-7-64, K. 64-25 ; en amont du Cirque du Génépé, sentier du Ritord, 2 500 m, 8-9-71, K. 71-119.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, 2 300 m, humus moussu, 17-8-71.

OMPHALINA Quéél., em. Singer

(voir aussi genre *GERRONEMA* et genre *PHAEOTELLUS*)

Omphalina brownii (Bk. & Br.) Orton

- Région de Pralognan : Gava Renard, 2 500 m, humus, 15-9-71, L. 71-115 ; sous le Col du Génépé, 2 600 m, 13-8-69 ; Cirque du Génépé, alluvions, 2 300 m, 14-9-69.
- Haute-Tarentaise : environs du Lac de la Sassièrè, 2 500 m, terre alluviale, 27-8-76, L. 76-371.

Omphalina chionophila Lamoure

La plus haut-alpine des espèces de la stirpe *pyxidata*. N'a jamais été trouvée que dans les combes à neige tardivement déneigées.

- Région de Pralognan : Cirque du Vallonnet, sous le front du glacier de la Patinoire, N 2 650 m, *Salix herbacea*, 3-9-72, L. 72-205 ; Col du Tambour, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 6-9-69, L. 69-212.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 100 m, combe à neige, versant italien, 23-8-76, L. 76-330.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, 2 880 m, *Polytrichum norvegicum*, 18-8-76, L. 76-302 ; *ibid.*, 26-8-76, L. 76-361 ; Vallon de l'Iseran, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, L. 71-29.
- Haute-Maurienne : Le Vallon des Reys, 2 600 m, 1-9-73 ; sous l'Ouille des Reys, E 2 680 m, *Salix herbacea*, 10-9-71.

Omphalina umbellifera (L. : Fr.) Kummer (= *ericetorum* (Pers. : Fr.) M. Lange)

- Région de Pralognan : Cirque du Génépé, 2 300 m, 24-8-63 ; sous le Col de la Vuzelle, 2 300 m, 15-9-66 ; Napremont, N 2 250 m, talus, 15-8-68.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Omphalina hepatica (Fr.) Orton

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 300 m, sous *Salix hastata*, *S. foetida*, mousses, 24-8-63, L. 63-47.

Omphalina kuehneri Lamoure

Espèce très hygrophile, poussant volontiers parmi les mousses profondes des petits marais (eau peu courante).

- Région de Pralognan : Gava Renard, NE 2 400 m, mouillette, 15-9-71, L. 71-116 ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, mouillette, 19-9-64, L. 64-129 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, bord du ruisseau, 23-8-68, L. 68-32 ; *ibid.*, 13-8-69, L. 69-19.
- Haute-Tarentaise : Ruisseau de la Sassièrè, 2 500 m, mouillette, 5-9-83.
- Haute-Maurienne : Plan des Èvettes, 2 500 m, bord du ruisseau, 17-8-71, L. 71-18.

Omphalina obatra (Favre) Mos.

Espèce très répandue dès la zone alpine inférieure, et jusqu'aux altitudes élevées, surtout sur substrat de roche-mère calcaire.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 200 m, 20-8-60, L. 60-20 ; *ibid.*, 19-8-68 ; Arcellin supérieur, ancien lit du glacier, 2 400 m, 24-8-62, L. 62-38 ; *ibid.*, 2 300 m, 29-8-63 ; *ibid.*, Petit Lac, 2 400 m, 30-8-63 ; *ibid.*, 16-8-63 ; *ibid.*, 2 300 m, 29-8-65 ; *ibid.*, 21-8-69, L. 69-13 ; *ibid.*, NW 2 300 m, 4-9-74, L. 74-145 ; sous la Réchasse, N 2 700 m, 15-9-71, L. 71-114 ; Gava Renard, 2 450 m, *Salix herbacea*, mousses, 10-9-69 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, 18-8-62, L. 62-14 ; *ibid.*, 22-8-62, L. 62-28 ; *ibid.*, 2 450 m, 28-8-67 ; *ibid.*, 27-8-74, L. 74-110 ; sous l'Aiguille de la Vanoise, 2 600 m, 15-8-69, L. 69-27 ; sous le Cirque du Petit Marchet, 2 100 m, 6-9-69, L. 69-203 ; Cirque du Petit Marchet, 2 300 m, 10-9-64 ; *ibid.*, 4-9-82 ; Cirque du Génepy, 2 300 m, 24-8-63 ; *ibid.*, sous le glacier, 2 500 m, 21-8-62 ; La Motte, 1 900 m, 28-8-62, L. 62-28 ; Pont de la Pêche, 1 800 m, 24-8-65, L. 65-45 ; *ibid.*, 28-8-68.
- Haute Vallée de Champagny : Col du Plan Séry, 2 600 m, 12-10-74, L. 74-173.
- Environs du Col de l'Iseran : Col de l'Iseran, N 2 750 m, 19-8-71, L. 71-31 ; Le Pays Désert, 2 650 m, 24-8-76, L. 76-333 ; sous Pissailles, 2 600 m, 18-8-76, L. 76-301.
- Haute-Tarentaise : Prariond, W 2 300 m, 8-9-74.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, S 2 700 m, 1-9-73, L. 73-144 ; Plan des Èvettes, 2 500 m, 23-8-73 ; sous le Refuge des Èvettes, 2 550 m, 18-8-70 ; Chalets de Trièves, 1 950 m, 19-8-70.

Omphalina obscurata Kühner ex Reid

- Région de Pralognan : Cirque du Vallonnet, 2 500 m, 21-8-68 ; *ibid.*, 8-9-69 ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 1-9-74, L. 74-129 ; Napremont, S 2 200 m, 15-8-68.
- Environs du Col de l'Iseran : Petit Plan, N 2 650 m, 25-8-73, L. 73-101 ; *ibid.*, 2-9-74, L. 74-141.

Omphalina pseudomuralis Lamoure

- Région de Pralognan : Chalets de la Glière, 2 100 m, 8-9-69, L. 69-213 ; *ibid.*, 12-9-71, L. 71-107 ; Arcellin supérieur, N 2 250 m, 29-8-63, L. 63-79 ; Pont de la Pêche, 1 800 m, 24-8-63, L. 63-52 ; *ibid.*, 24-8-65, L. 65-44, L. 65-46 ; *ibid.*, 23-8-68, L. 68-31.
- Environs de Courchevel : Vallon de la Rosière, Pas de la Fouècle, 1 800 m, 19-8-68 ; *ibid.*, 1 550 m, talus, 14-9-71, L. 71-112 ; (station détruite ultérieurement par élargissement de la route).

Omphalina pyxidata (Bull. : Fr.) Quéf.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, 2 150 m, 29-8-63 ; *ibid.*, ancien lit du glacier, 2 400 m, 10-9-70 ; sous la Réchasse, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 10-9-69 ; Montaimont, 2 000 m, 23-8-65.
- Environs de Courchevel : Le Biol, 1 800 m, 17-8-69.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièrre, sous le Sautel, 2 500 m, 31-8-78.

Omphalina rigidipes Lamoure

- Région de Pralognan : Le Lac Blanc, 2 500 m, 5-9-74, L. 74-152.
- Environs du Col de l'Iseran : Petit Plan, 2 600 m, 2-9-74, L. 74-139 ; « La Cema », sur la rive, 2 600 m, *Anthelia juratzkana*, 2-9-74, L. 74-133 ; entre « La Cema » et « Pissailles », 2 600 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, L. 71-30.

Omphalina rivulicola (Favre) Lamoure

Espèce nettement calcicole, trouvée très souvent parmi les mousses de bordure des ruisselets (eau courante) avec *Saxifraga aizoides*. Très abondante en zone alpine moyenne.

- Région de Pralognan : Arcellin supérieur, moraines, N 2 250 m, 19-8-61, L. 61-33 ; *ibid.*, 24-8-62, L. 62-36 ; *ibid.*, 22-8-63, L. 63-35, L. 63-37 ; *ibid.*, 17-8-62, L. 62-5, L. 62-8, L. 62-9 ; *ibid.*, ancien lit du glacier, 2 350 m, 10-9-63, L. 63-81, L. 63-116 ; *ibid.*, 2 300 m, 29-8-63, L. 63-82 ; *ibid.*, Petit Lac, 2 400 m, 29-8-63, L. 63-78, L. 63-90 ; sous la Réchasse, N 2 600 m, 18-8-62, L. 62-13 ; *ibid.*, 22-8-62, L. 62-12, L. 62-29 ; Lac des Assiettes, 2 500 m, *Salix retusa*, mousses, 10-9-69 ; Lac des Vaches, 2 400 m, 27-8-83 ; Cirque du Petit Marchet, 2 300 m, 1-9-67 ; *ibid.*, 19-8-69 ; sous le Col du Tambour, 2 500 m, *Salix herbacea*, mousses, 6-9-69 ; Cirque du Grand Marchet, 2 200 m, 10-8-65 ; Cirque du Génépny, 2 300 m, 21-8-65 ; *ibid.*, 22-9-66.
- Haute Vallée de Champagny : sous le Grand Bec, ruisseau de Darbesset, N 2 200 m, 6-9-70 ; sous la Sauvire, N 2 300 m, 31-8-83 ; moraine de l'Épéna, 2 300 m, 14-9-70 ; entre le Refuge de Plaisance et les Esserieux, 2 350 m, *Saxifraga aizoides*, *Polygonum viviparum*, 24-8-83 ; Le Cul du Nant, 2 300 m, *Saxifraga aizoides*, 18-8-83.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, 15-8-70 ; *ibid.*, 1-9-78, L. 78-205, L. 78-206.
- Environs du Col de l'Iseran : Petit Plan, 2 650 m, 29-8-73 ; Le Pays Désert, N 2 600 m, 21-8-76, L. 76-315 ; Ruisseau de La Cema, E 2 600 m, 19-8-71, L. 71-34 ; sous Pissailles, 2 600 m, 28-8-73 ; *ibid.*, 24-8-76.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

- Haute-Maurienne : Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix retusa*, *Saxifraga aizoides*, *Philonotis tomentella*, 21-8-76, L. 76-313 ; *ibid.*, 21-8-82 ; sous le glacier des Évettes, 2 600 m, *Salix reticulata*, 21-8-76, L. 76-312 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, mouillette, 8-9-83.
- Plan de Bellecombe : Plan du Lac, 2 300 m, marais, 6-9-83.

Omphalina sphaerospora Lamoure

- Région de Pralognan : Cirque des Nants, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 7-9-74, L. 74-157.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, 26-9-73, L. 73-309.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, S 2 700 m, dépression humique, 1-9-73, L. 73-145.

Omphalina trigonospora Lamoure

- Région de Pralognan : Plan du Vallonnet, sous le glacier de la Patinoire, 2 500 m, 6-9-73, L. 73-204, L. 73-208 ; sous la Réchasse, N 2 250 m, 4-9-74, L. 74-146 ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 10-8-65, L. 65-12 ; *ibid.*, 19-8-69, L. 69-51 ; Le Lac Blanc, 2 500 m, 6-9-74, L. 74-150 ; sous le Grand Bec, Plan d'Amont, NW 2 300 m, 15-9-66, L. 66-105.
- Haute-Maurienne : Ruisseau des Reys, S 2 670 m, 1-9-73, L. 73-149.

Omphalina velutina Quél.

Récoltée sur le talus frais des sentiers à même l'humus, parfois parmi des mousses rases.

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 200 m, 3-9-72 ; Lac des Vaches, 2 400 m, 8-9-69 ; Col de la Valette, 2 550 m, 26-8-65 ; du Pont de la Pêche aux Chalets de Montaimont, 1 900 m, 21-8-65, L. 65-32 ; Col de la Vuzelle, 2 300 m, 14-8-65, L. 65-19 ; *ibid.*, 19-8-65 ; *ibid.*, 14-9-66, L. 66-104.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, 27-8-73 ; *ibid.*, 26-8-82.

Omphalina velutipes Orton

La plus répandue des *Omphalina* gris-brun noirâtre ; acidophile ; pousse à même l'humus noir des combes à neige, sans ou parmi *Salix herbacea*, les mousses rases et jusque dans les associations ouvertes à *Anthelia*.

- Région de Pralognan : Cirque du Vallonnet, sous le Glacier de la Patinoire, 2 600 m, 15-9-69 ; *ibid.*, 6-9-73, L. 73-210 ; *ibid.*, 2 500 m, 21-8-68 ; sous la Réchasse, W 2 650 m, 28-8-67, L. 67-104, L. 67-105 ; *ibid.*, 2 600 m, 10-9-69 ; *ibid.*, 4-9-74, L. 74-147 ; environs du Lac des Assiettes, 2 450 m, 11-8-69 ; *ibid.*, 28-8-67 ; Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 10-8-65, L. 65-11 ; *ibid.*, 1-9-67 ; *ibid.*, 6-9-69, L. 69-205 ; *ibid.*, 19-8-69, L. 69-49 ; sous le Col du Tambour, 2 450 m, 1-9-67 ; Cirque de la Valette, sous le Refuge des Lacs, 2 650 m, 26-8-65 ; Cirque des Nants, 2 200 m, 21-8-65, L. 65-2 ; sous le Col du Génépny, 2 550 m, 13-8-69 ; Plan des Bois, W 2 100 m, 20-8-62, L. 62-19 ; *ibid.*, 25-8-62, L. 62-41 ; Le Lac Blanc, 2 500 m, 12-9-69 ; *ibid.*, 6-9-74, L. 74-151 ; près du Refuge du Grand Bec, 2 500 m, 19-8-65, L. 65-28.

- Haute Vallée de Champagne : Le Cul du Nant, 2 300 m, humus noir, 18-8-83 ; Les Esserandes, N 2 300 m, 4-9-73, L. 73-201.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : 2 200 m, 20-8-70 ; *ibid.*, 29-8-74, L. 74-119.
- Environs du Col de l'Iseran : sous le Col de l'Iseran, 2 700 m, 19-8-71, L. 71-32, L. 71-33 ; Petit Plan, 2 650 m, 2-9-74, L. 74-136, L. 74-140, L. 74-142 ; Le Pays Désert, W 2 800 m, 8-9-74, L. 74-167 ; Ruisseau de La Cema, S 2 700 m, 2-9-74, L. 74-131, L. 74-138.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, S 2 700 m, 1-9-73, L. 73-143, L. 73-148, L. 73-150, L. 73-152 ; *ibid.*, 3-9-83 ; Ruisseau des Reys, S 2 700 m, 1-9-73, L. 73-147 ; sous l'Ouille des Reys, 2 700 m, *Anthelia*, 1-9-73, L. 73-153 ; *ibid.*, 19-8-82 ; de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, *Salix herbacea*, 18-8-70 ; *ibid.*, 29-8-70 ; Col des Évettes, NE 2 550 m, *Salix herbacea*, 21-8-82 ; *ibid.*, N 2 400 m, 2-9-83 ; Plan des Évettes, 2 500 m, 27-8-73.

PANAEOLUS (Fr.) Quél.

(Voir aussi genre *ANELLARIA*)

***Panaeolus ater* (Lge.) Kühn. et Rom.**

- Région de Pralognan : Cirque des Nants, 2 200 m, pâture, 21-6-65, K. 65-2 ; Plan des Bois, 2 000 m, pâture fumée, 4-6-67, K. 67-1 ; Chalets de La Motte, 1 900 m, pâture fumée, 4-6-67, K. 67-3.

***Panaeolus fimicola* (Fr.) Quél.**

- Région de Pralognan : près du Lac des Assiettes, 2 480 m, sur bouse desséchée dans pelouse à *Poa alpina*, 17-7-64, K. 64-10.

***Panaeolus foenisei* (Pers. : Fr.) Schroeter ap. Cohn.**

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 150 m, dans l'herbe, 26-7-63, K. 63-54 ; près du Pont de la Pêche, 1 800 m, 20 et 24-8-63.

***Panaeolus rickenii* Hora**

- Région de Pralognan : Cirque du Grand Marchet, 2 200 m, pelouse humide, 10-8-65 ; Plan des Bois, 1 900 m, mouillette, 23-8-63 ; près de La Motte, E 1 950 m, mouillette à *Carex* et *Juncus*, 21-8-65, K. 65-26 ; *ibid.*, 20-8-68.

***Panaeolus sphinctrinus* (Fr.) Quél.**

- Région de Pralognan : Cirque du Génepy, 2 300 m, 8-9-70.

PHAEOTELLUS Lamoure et Kühner

***Phaeotellus acerosus* (Fr.) Kühner et Lamoure**

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 300 m, 24-8-63, K. 63-185 ; Plan des Bois, 1 950 m, 23-8-63, K. 63-168 ; Dent du Villard, E 2 400 m, 28-8-68, L. 68-48.
- Haute Vallée de Champagny : Chalets de la Plagne, 1 950 m, 16-9-69.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, 21-8-76.

***Phaeotellus acerosus* var. *latisporus* Favre**

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 650 m, 8-9-69, L. 69-214 ; *ibid.*, 12-9-71, L. 71-108.

***Phaeotellus acerosus* var. *tenellus* Kühner**

- Région de Pralognan : au-dessus du Cirque du Génépy, NW 2 400 m, *Cirsium spinosissimum*, 8-9-71, K. 71-115.

Phaeotellus griseopallidus* (Desm.) Kühner et Lamoure var. *griseopallidus

- Région de Pralognan : Le Moriond, N 2 100 m, 17-8-63, L. 63-16 ; *ibid.*, 21-8-63, L. 63-32 ; *ibid.*, 12-9-71 ; Arceclin inférieur, 1 750 m, 18-8-68 ; Cirque du Petit Marchet, N 2 300 m, 6-9-69, L. 69-201 ; Cirque du Génépy, 2 300 m, 24-8-63, L. 63-50 ; *ibid.*, 14-9-69, L. 69-252 ; Gava Renard, 2 400 m, 27-8-83.
- Haute Vallée de Champagny : sous le glacier de Troquairoux, N 2 350 m, 6-9-70 ; Moraine de l'Épéna, N 2 100 m, 19-9-69, L. 69-255 ; Moraine du glacier de Rosolin, N 2 300 m, 17-9-70.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : Col du Petit-St-Bernard, N 2 000 m, 20-8-70.
- Environs du Col de l'Iseran : Col de l'Iseran, E 2 700 m, 19-8-71, L. 71-35.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, 29-8-70, sous l'Ouille des Reys, Le Vallon, 2 700 m, solifluxion, 19-8-82.

***Phaeotellus griseopallidus* (Desm.) Kühner et Lamoure var. *tetrasporus* Kühner et Lamoure**

- Région de Pralognan : sous le Col de Chavière, N 2 500 m, 4-9-70.
- Haute Vallée de Champagny : sous la Moraine de l'Épéna, N 2 000 m, 14-9-70.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, 12-9-71, L. 71-87.
- Haute-Maurienne : sous l'Ouille des Reys, N 2 650 m, 10-9-71 ; Ruisseau des Reys, 2 700 m, talus, 3-9-83 ; Plan des Évettes, 2 500 m, 17-8-71, L. 71-17 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 300 m, 8-9-83.

PHOLIOTINA Fayod

(Voir aussi genre *CONOCYBE*)

Pholiotina dentatomarginata Watling

- Région de Pralognan : sous le Col de la Grande Pierre, Chalets de la Montagne, combe à neige, 2 050 m, *Salix herbacea*, *Veronica alpina*, 19-7-73, K. 73-100 ; *ibid.*, 20-7-73 ; *ibid.*, 23-7-73.

Toutes ces récoltes alpines représentent une forme macrospore : 10,5-12,5 × 5,5-6,7 µm, contre (8,5) 9-10,5 (11) × (4,5) 5-5,5 µm in Watling.

PSEUDOCLITOCYBE Sing.

Pseudoclitocybe expallens (Pers. : Fr.) Mos.

- Plan de Bellecombe : Plan du Lac, 2 300 m, pâture, 6-9-83.

PSILOCYBE (Fr.) Kummer

Psilocybe chionophila Lamoure

Espèce cantonnée à la zone alpine supérieure, souvent abondante dans les tapis de *Polytrichum norvegicum* dont elle provoque le dépérissement.

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 450 m, *Polytrichum norvegicum*, 27-8-83 ; sous le Col de Chavière, N 2 650 m, *Polytrichum norvegicum*, 1-9-72, L. 72-202.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 300 m, *Salix herbacea*, *Polytrichum norvegicum*, 31-8-82.
- Environs du Col de l'Iseran : Le Pays Désert, NW 2 650 m, *Polytrichum norvegicum*, *Salix herbacea*, *Alchemilla pentaphylla*, *Gnaphalum supinum*, 17-8-75, L. 75-12, L. 75-13 ; *ibid.*, 19-8-75, L. 75-18 ; *ibid.*, 21-8-75, L. 75-91 ; Col de l'Iseran, 2 750 m, *Salix herbacea*, 17-8-75, L. 75-15, L. 75-15 bis.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, E 2 680 m, *Polytrichum norvegicum* pur, 1-9-73, L. 73-146 ; *ibid.*, 20-8-75, L. 75-90 ; *ibid.*, 2 700 m, 19-8-82 ; sous l'Ouille des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, *Polytrichum norvegicum*, 3-9-83 ; Col des Évettes, N 2 550 m, *Salix herbacea*, *Polytrichum norvegicum*, 26-8-82 ; *ibid.*, 2-9-83.

Psilocybe coprophila (Bull. : Fr.) Quéf.

- Région de Pralognan : dans le Cirque du Petit Marchet, 2 300 m, sur crottin, 5-9-68.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, sur crottin, 27-8-73.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, pâture, 30-8-73.

Psilocybe inquilina (Fr. : Fr.) Bres.

- Région de Pralognan : entre le Pas de l'Ane et le Cirque du Petit Marchet, N 2 200 m, sur débris pourris d'herbe, 19-8-69, K. 69-179 ; entre le Plan des Bois et le Cirque du Génepy, 2 100 m, sur restes de *Trichophorum caespitosum*, 23-8-63, K. 63-172 ; *ibid.*, 26-8-69, K. 69-212.

Psilocybe montana (Pers. : Fr.) Kummer

- Région de Pralognan : Cirque des Nants, 2 200 m, 21-6-75.
- Haute-Tarentaise : Prariond, 2 300 m, 16-8-75, L. 75-11.

Psilocybe muscorum (Orton) Mos.

- Région de Pralognan : sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, mousses parmi *Salix retusa*, 21-8-61, K. 61-39 ; *ibid.*, 9-9-61, K. 61-127, (spores : 9-10,5 × 6,5-7,5 × 6-6,2 µm, souvent ovoïdes de face, non ou guère subanguleuses, un peu comprimées, lenticulaires. Chapeau à pellicule gélatineuse séparable. Ressemble à *montana*).

RAMICOLA Vel.

Ramicola laevigata (Favre) Kühner. Basionyme : *Naucoria centunculus* (Fr.) Gill., var. *laevigata* Favre Hauts Marais, p. 138 et fig. 58.

- Région de Pralognan : Vallon du Génepy, 2 150 m, dans *Trichophoretum*, avec *Psilocybe inquilina*, 23-8-63, K. 63-170 ; Plan des Bois, 2 050 m, dans *Trichophoretum caespitosum*, 13-8-69, K. 69-209, K. 69-210, K. 69-214 ; *ibid.*, 26-8-69.
- Haute-Maurienne : Plan des Évettes, 2 500 m, sur feuilles mortes de *Carex*, 18-8-75, L. 75-16.

RHODOCYBE R. Maire

Rhodocybe caelata (Fr.) Maire

- Région de Pralognan : sous le Lac des Vaches, W 2 200 m, pâture, sur mousse profonde, 8-9-69, K. 69-276.

***Rhodocybe nitellina* (Fr.) Singer**

- Haute Vallée de Champagne : Moraine de l'Épéna, 2 000 m, *Dryas*, 16-9-69, K. 69-337 ; *ibid.*, 14-9-70 ; *ibid.*, N 2 200 m, pierrier, terre moussue entre éboulis, 10-9-70 ; *ibid.*, N 2 300 m, *Dryas*, 31-8-77.

***Rhodocybe popinalis* (: Fr.) Singer**

- Région de Pralognan : sous le Lac des Vaches, W 2 250 m, pâture, 15-8-69, L. 69-31.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièra, « Les Grands Creux », 2 550 m, *Dryas*, *Elyna*, 27-8-76.
- Haute-Maurienne : Ruisseau des Reys, 2 700 m, pâture, 19-8-83.

RICKENELLA Raithelhuber***Rickenella fibula* (Bull. : Fr.) Raith.**

- Région de Pralognan : Plan du Vallonnet, 2 500 m, mousses rases des alluvions, 6-9-73, L. 73-209 ; du Lac des Vaches au Plan du Vallonnet, 2 300 m, 15-8-69, L. 69-26 ; dans le Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 1-9-74, L. 74-130 ; sous le Col de Chavière, 2 450 m, *Polytrichum*, 4-9-70 ; Napremont, N 2 250 m, 15-8-68, L. 68-7.
- Environs du Col du Petit-St-Bernard : N 2 100 m, 29-8-74.
- Haute-Tarentaise : Plan de la Sassièra, 2 500 m, *Polytrichum cf. juniperinum*, 27-8-76, L. 76-376 ; *ibid.*, 5-9-83.

***Rickenella cf. fibula* mais plus pâle**

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 400 m, 20-8-62, L. 62-20 ; *ibid.*, 2 300 m, 8-8-72, L. 72-73.

***Rickenella mellea* (Sing. et Clém.) Lamoure**

- Région de Pralognan : du Lac des Vaches au Plan du Vallonnet, 2 300 m, 15-8-69, L. 69-25 ; Cirque du Grand Marchet, 2 200 m, 10-8-65, L. 65-13 ; Cirque du Génépy, 2 300 m, 12-8-65, L. 65-15 ; *ibid.*, 31-8-74 ; Col de la Vuzelle, 2 300 m, 19-8-65, L. 65-27 ; du Col de la Vuzelle au Refuge du Grand Bec, 2 450 m, 28-8-65, L. 65-59 ; *ibid.*, 16-9-66, L. 66-109.
- Haute Vallée de Champagne : Le Cul du Nant, 2 300 m, *Caricetum* moussu, 18-8-83 ; Les Esserandes, N 2 300 m, 4-9-73.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, près du ruisseau des Reys, 22-8-71 ; Plan des Évettes, 2 500 m, 18-8-75.

***Rickenella setipes* (Fr.) Raith.**

- Région de Pralognan : Le Vallonnet, 2 500 m, *Salix herbacea* moussu, 6-9-73, L. 73-205.

RUSSULA Pers.

***Russula chamiteae* Kühner**

Espèce des hautes pâtures et des pelouses alpines à *Salix herbacea* ; partage cet habitat avec *Russula pascua*.

- Région de Pralognan : Cirque du Petit Marchet, 2 450 m, sous le Col du Tambour, *Salix herbacea*, 4-9-82.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, 2 600 m, *Salix herbacea*, 29-8-73, K. 73-332 ; entre le ruisseau de la Cema et celui du Pays Désert, 2 700 m, *Salix herbacea*, 26-8-73, K. 73-311.
- Haute-Maurienne : du Plan des Eaux au Ruisseau des Reys, 2 700 m, *Salix herbacea*, 22-8-71, K. 71-90 ; Col des Évettes, 2 500 m, *Salix herbacea*, pelouse acide, 27-8-73, K. 73-325, K. 73-326 ; *ibid.*, 2 550 m, 21-8-82.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, *Salix herbacea*, pâture, 29-8-82.

***Russula chamiteae* var. *microsperma* Kühner**

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 300 m, pelouse, 13-8-69, K. 69-123, K. 69-123 bis.

***Russula delica* Fr.**

A toujours été vue dans les tapis de *Dryas*.

- Région de Pralognan : du Moriond à l'Aiguille de la Vanoise, 2 250 m, 15-9-71, K. 71-164 ; Chalets de l'Arcellin supérieur, 2 170 m, 16-8-63, K. 63-113 ; Gava Renard, 2 450 m, 8-9-69, K. 69-298 ; Lac des Vaches, 2 350 m, 8-9-69, K. 69-272 ; sous l'entrée du Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 6-9-69, K. 69-254.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 200 m, 21-8-82.

***Russula maculata* Quéf.**

Semble limitée aux pâtures des zones alpines inférieure et moyenne, sur roche-mère calcaire.

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 240 m, sous le Col de la Cha, 9-8-65 ; *ibid.*, 15-8-65 ; *ibid.*, 22-8-65, K. 65-78 bis ; Arête du Moriond à l'Aiguille de la Vanoise, 2 300 m, 11-8-69 ; *ibid.*, 2 500 m, 15-9-71, K. 71-162, K. 71-163 ; *ibid.*, 2 000 m, 15-8-65, K. 65-77 ; Arcellin inférieur, 1 800 m, 23-8-65, K. 65-78 ter ; des Chalets de l'Arcellin supérieur à Gava Renard, 2 350 m, 10-9-69, K. 69-299 ; Lac des Vaches, 2 250 m, 8-9-69, K. 69-269 ; du Pas de l'Ane au Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 6-9-69, K. 69-253, K. 69-259 ; Montaimont, 1 950 m, 26-8-69 ; La Motte, 1 900 m, 16-8-65, K. 65-78 ; *ibid.*, 24-8-65 ; Napremont, S 1 900 m, 19-7-74.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, lande lichenisée, 21-8-76 ; *ibid.*, 21-8-82 ; Le Vallonnet de Bonneval, 2 350 m, 15-8-69, K. 69-131 ; *ibid.*, 8-9-69, K. 69-273.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, 30-8-73 ; *ibid.*, 2 400 m, 29-8-82.

***Russula nana* Killerman**

La plus précoce et la plus répandue des russules alpines aux altitudes moyennes, dans les pâtures et pelouses alpines et dans les tapis de Saules nains.

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, 2 500 m, 11-8-69 ; du Cirque du Petit Marchet au Col du Tambour, 2 500 m, 19-8-69 ; du Pas de l'Âne au Cirque du Petit Marchet, 2 250 m, 10-9-64, L. 64-132 ; *ibid.*, 26-8-65, K. 65-120 ; Cirque du Grand Marchet, 2 250 m, 10-8-65, K. 65-68 ; *ibid.*, 2 300 m, 4-9-82 ; du Cirque des Nants au Col de la Valette, 2 350 m, 26-8-65, K. 65-121 ; sous le glacier du Génepy, 2 500 m, 20-8-62 ; Col de la Vuzelle, 2 300 m, 19-8-65, L. 65-31 ; *ibid.*, 28-8-65, K. 65-126.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 250 m, *Salix herbacea*, pelouse, 31-8-82 ; Le Cul du Nant, 2 300 m, *Salix retusa*, *S. reticulata*, pelouse, 18-8-83.
- Haute-Maurienne : sous le Col des Évettes, 2 550 m, *Salix herbacea*, 2-9-83 ; Le Vallonet de Bonneval, 2 300 m, pâture, 8-9-83.
- Plan de Bellecombe : 2 300 , pâture, 29-8-82.

***Russula nauseosa* (Pers.) Fr. ss. Bres.**

- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièrre, sous le Sautel, N 2 550 m, *Salix herbacea*, 27-8-76.
- Environs du Col de l'Iseran : Grand Plan, N 2 600 m, *Salix herbacea*, 29-8-73, K. 73-335.
- Haute-Maurienne : Col des Évettes, 2 600 m, *Salix herbacea*, 26-8-82, L. 82-17.

***Russula norvegica* Reid.**

Espèce exigeant l'humus acide des combes à neige à *Salix herbacea* de la zone alpine supérieure ; la plus acidophile des Russules alpines et la plus caractéristiques des combes à neige longtemps enneigées.

- Région de Pralognan : sous la Réchasse, N 2 600 , *Salix herbacea*, 4-9-74 ; du Cirque du Petit Marchet au Col du Tambour, 2 450 m, *Salix herbacea*, 4-9-82 ; Cirque du Grand Marchet, 2 250 m, *Salix herbacea*, 4-9-82.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 300 m, *Salix herbacea*, 31-8-82.
- Haute-Tarentaise : Vallon de la Sassièrre, sous le Sautel, 2 500 m, *Salix herbacea*, 5-9-83.
- Environs du Col de l'Iseran : entre le Ruisseau de la Cema et celui du Pays Désert, 2 700 m, *Salix herbacea*, 19-8-71, K. 71-52.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, *Salix herbacea*, 10-9-71, K. 71-142 bis ; sous l'Ouille des Reys, le Vallon, 2 700 m, *Salix herbacea*, 19-8-82 ; *ibid.*, 3-9-83 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix reticulata*, *Caricetum*, 26-8-82.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Russula norvegica Reid var. *rubromarginata* Kühner

- Région de Pralognan : Cirque du Génépy, 2 300 m, *Salix reticulata*, 14-9-69, K. 69-323.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, *Salix herbacea*, 10-9-71 ; Plan des Évettes, 2 500 m, *Salix herbacea*, 17-8-70.

Russula pascua (Moell. et Schaeff.) Kühner

Espèce très commune dans les pâtures et les pelouses alpines à *Salix herbacea*.

- Région de Pralognan : Lac des Assiettes, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 11-8-69, K. 69-103 ; sous le Cirque du Petit Marchet, 2 400 m, 19-8-69, K. 69-168 ; du Cirque du Petit Marchot au Col du Tambour, N 2 450 m, pâture, 6-9-69, K. 69-256 ; du Col du Tambour au Cirque de la Valette, 2 450 m, 6-9-69, K. 69-251 ; Col de la Valette, N 2 500 m, *Salix herbacea*, 4-9-82 ; sous le Col du Génépy, 2 500 m, *Salix herbacea*, 11-8-69, K. 69-126 ; Le Plan des Bois, 2 000 m, 26-8-69, K. 69-218 ; Haute Vallée du Doron de Chavière, depuis Chapendu et Ritort, 1 950 m, pâture acide, 27-8-68, K. 68-182 ; Refuge de Péclet-Polset, 2 450 m, pâture, 27-8-68, K. 68-182.
- Haute Vallée de Champagny : La Manda, N 2 300 m, *Salix herbacea*, 31-8-82 ; Les Esserandes, 2 300 m, pâture acide, 14-9-70 ; *ibid.*, 17-9-70.
- Haute-Maurienne : Plan des Eaux, 2 700 m, *Salix herbacea*, 10-9-71 ; de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 300 m, 27-8-73, K. 73-328, K. 73-329, K. 73-330 ; Le Vallonet de Bonneval, 2 300 m, pâture acide, 8-9-83.
- Plan de Bellecombe : 2 300 m, pâture, 14-9-70 ; *ibid.*, 29-8-82.

STROPHARIA (Fr.) Quél., em. Kühner 1936

Stropharia luteonitens (Vahl : Fr.) Quél.

- Environs de Peisey-Nancroix : du Col des Frettes au Col du Grand Renard, W 2 200 m, humus de nardaie, pas sur excréments, 11-8-70, K. 70-2.

Stropharia merdaria (Fr. : Fr.) Quél.

- Région de Pralognan : La Motte, 2 100 m, pâture, 20-8-63.

Stropharia semiglobata (Batsch : Fr.) Quél.

- Environs de Peisey-Nancroix : du Col des Frettes au Col du Grand Renard, W 2 200 m, 11-8-70.

TRICHOLOMA (Fr.) Staude***Tricholoma argyraceum* (Bull.) Sacc.**

- Région de Pralognan : Le Moriond, NW 2 300 m, pâture à *Dryas*, 17-8-63 ; sous l'entrée du Cirque du Dard, N 2 200 m, 23-8-63 ; La Motte, 1 900 m, pâture, 20-8-68, K. 68-159.

***Tricholoma sulphureum* (Bull. : Fr.) Kummer var. *hemisulphureum* Kühner**

La chair du pied est jaune très vif, au moins à sa base, mais les lames sont toujours blanchâtres, non jaunâtres ou à peine lavées de jaunâtre.

- Région de Pralognan : Le Moriond, 2 250 m, *Nardetum*, 16-8-60, K. 60-6 ; Vieille moraine colonisée de l'Arcellin inférieur, 1 900 m, *Helianthemum*, 18-8-60 ; La Motte, 2 050 m, pente à *Dryas*, *Helianthemum*, 20-8-60, K. 60-51 ; *ibid.*, 20-8-63, K. 63-148.
- Haute-Maurienne : de l'Écot au Refuge des Évettes, N 2 100 m, *Dryas*, *Helianthemum*, 9-9-73.

***Tricholoma terreum* (Schaeff.) Kummer**

- Région de Pralognan : Cirque de l'Arcellin inférieur, 1 900 m, *Dryas*, *Helianthemum*, 27-9-63.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BON (M.), 1985. — Quelques nouveaux taxons de la flore mycologique alpine. *Bulletin trimestriel de la F.M.D.S.*, 97, 23-30.
- BRUCHET (G.), 1970. — Contribution à l'étude du genre *Hebeloma* (Fr.) Kummer ; partie spéciale, *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 6, 3-132.
- DEBAUD (J.-C.), 1983. — Recherches écophysiologicals sur des espèces alpines des genres *Clitocybe* et *Hebeloma* (Agaricales) associées à *Dryas octopetala* (Rosacées). Thèse de Doctorat d'État, Université de Lyon.
- EYNARD (M.), 1977. — Contribution à l'étude écologique des Agaricales des groupements à *Salix herbacea*. Thèse de Doctorat de Spécialité, Univ. de Lyon.
- EYNARD (M.), 1978. — Contribution à l'étude écologique de deux groupements végétaux à *Salix herbacea* des environs du Col de l'Iseran. *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, IX, 25-51.
- FAVRE (J.), 1955. — Les champignons supérieurs de la zone alpine du Parc National Suisse. In : Résultats des recherches scientifiques entreprises au Parc National Suisse ; Lädin. Liestal, 33, 1-212, 11 pl.
- GENSAC (P.), 1972. — Notice explicative de la carte écologique Moûtiers, Parc National de la Vanoise 1/100 000. *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, II, 49-71.
- GENSAC (P.), 1977. — Sois et groupements végétaux de la zone des schistes lustrés dans l'étage alpin (Combe de l'Iseran - Val Prariond). *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, VIII, 29-40.

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

- GENSAC (P.) et ROTHE (B.), 1974. — Carte de la végétation de la réserve de la Grande Sassièrre. *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, V, 77-103.
- GENSAC (P.) et TROTIEREAU (A.), 1983. — Flore et végétation du Vallon de l'Iseran et du Val Prariond. *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, XIII, 129-149.
- HORAK (E.), 1985. — *Astrosporina* in the alpine zone of the Swiss National Park (SNP) and adjacent regions. Proceedings of the IInd International Symposium on Arcto-Alpine Mycology, Fetan, Switzerland (sous presse).
- KÜHNER (R.), 1971. — Agaricales de la zone alpine. Rhodophyllacées. Caractères généraux et grandes lignes de la classification. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 87, 9-13.
- KÜHNER (R.), 1972. — Agaricales de la zone alpine. Amanitacées. *Ann. Scient. Univ. Besançon*, 3^e sér., 12, 31-38.
- KÜHNER (R.), 1972. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Galerina* Earle. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 88, 41-118.
- KÜHNER (R.), 1972. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Galeria* Earle et *Phaeogaleria* gen. nov. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 88, 119-153.
- KÜHNER (R.), 1974. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Agaricus* L. : Fr. *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, V, 131-147.
- KÜHNER (R.), 1975. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Lactarius* (DC. : Fr.) Gray. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 91, 5-69.
- KÜHNER (R.), 1976. — Agaricales de la zone alpine. Lépidistées. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 92, 5-32.
- KÜHNER (R.), 1976. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Hygrocybe* (Fries) Kummer. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 92, 455-515.
- KÜHNER (R.), 1977. — Agaricales de la zone alpine. Hygrophoracées. Généralités. Genre *Camarophyllus* (Fries) Kummer. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 93, 117-144.
- KÜHNER (R.), 1977. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Hygrocybe* (Fries) Kummer (suite et fin). *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 93, 53-115.
- KÜHNER (R.), 1977. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Rhodophyllus* Quélet. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 93, 445-502.
- KÜHNER (R.), 1978. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Melanoleuca* Pat. *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 47, 12-52.
- KÜHNER (R.), 1985. — Agaricales de la zone alpine. Diagnoses de quelques taxons nouveaux (à paraître).
- KÜHNER (R.) et LAMOURE (D.), 1965. — *Galerina moelleri* Bas. = *Pholiota pumila* (Fr.) Karst. ss. Möller. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 81, 243-257.
- KÜHNER (R.) et LAMOURE (D.), 1970. — Agaricales de la zone alpine. Introduction. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 86, 875-880.
- KÜHNER (R.) et LAMOURE (D.), 1971. Genre *Rhodocybe* R. Maire. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 87, 15-23.
- KÜHNER (R.) et LAMOURE (D.), 1972. — Pleurotacées. *Le Botaniste*, 55, 7-37.
- LAMOURE (D.), 1965. — *Clitocybe rivulosa* (Pers. : Fr.) Kummer var. *dryadicola* Favre et *Clitocybe candicans* (Pers. : Fr.) Kummer. *Bull. Soc. Mycol. Fr.*, 81, 497-508.
- LAMOURE (D.), 1968. — Parthénogénèse chez *Omphalina ericetorum* (Pers. : Fr.) M. Lange et deux espèces affines. *C.R. Acad. Sci. Paris*, 266, 1499-1500.
- LAMOURE (D.), 1968. — Preuve caryologique que le Basidiomycète *Omphalina ericetorum* (Pers. : Fr.) M. Lange peut être le mycobionte du lichen *Botrydina vulgaris* Bréb. *C.R. Acad. Sci. Paris*, 266, 2339-2340.
- LAMOURE (D.), 1969. — Un Cortinaire alpin : *Cortinarius (Telamonia) subtorvus* sp. nov. *Schweiz. Zeitschr. F. Pilzk.*, 47, 165-169.
- LAMOURE (D.), 1971. — Agaricales de la zone alpine. *Rhodocybe borealis* Lange & Skifte, et sa position systématique. *Svensk Bot. Tidskr.*, 65, 278-282.

- LAMOURE (D.), 1972. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Clitocybe*. *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, II, 107-152.
- LAMOURE (D.), 1974. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Omphalina* (1^{re} partie). *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, V, 149-164.
- LAMOURE (D.), 1973-1974. — Agaricales de la zone alpine. *Mycena ochrogaleata* Favre. *Le Botaniste*, 56, 55-58.
- LAMOURE (D.), 1975. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Omphalina* (2^e partie). *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, VI, 153-166.
- LAMOURE (D.), 1977. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Cortinarius*, sous-genre *Telamonia* (1^{re} partie). *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, VIII, 115-146.
- LAMOURE (D.), 1977. — Agaricales de la zone alpine. *Psilocybe chionophila*, sp. nov. *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 46, 213-217.
- LAMOURE (D.), 1978. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Cortinarius*, sous-genre *Telamonia* (2^e partie). *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, IX, 77-101.
- LAMOURE (D.), 1979. — Caractères morphologiques, caryologiques et culturaux des mycéliums de trois espèces de *Rickenella* (Agaricales). *Sydowia*, 32, 251-254.
- LAMOURE (D.), 1982. — Alpine and circumpolar *Omphalina* species. In : Laursen G.A. et Ammirati J.F. (eds.) 1981 : Arctic and alpine Mycology. Proceedings of the First International Symposium on Arcto-Alpine Mycology (FISAM), Barrow, Alaska, 201-215.
- LAMOURE (D.), 1984. — Agaricales de la zone alpine. Genre *Cortinarius* (Fr.) sous-genre *Dermocybe* Fr. ss Favod. *Trav. sci. Parc nation. Vanoise*, XIV, 55-59.
- LAMOURE (D.), 1985. — Agaricales of the alpine zone. Genus *Cortinarius* Fr., subgenus *Telamonia* (Fr.) Loud. Part III. Proceedings of the Second International Symposium on Arcto-Alpine Mycology, Fetan, Switzerland (sous presse).

(Reçu pour publication, juin 1985)